



Convention de partenariat pour le partage des enjeux de préservation des milieux aquatiques avec les Finistériens



Rapport Final novembre 2019

Laurence Le Dû-Blayo - Enseignante chercheure Université Rennes 2 UMR ESO

Emmanuelle Hellier - Enseignante Chercheure Université Rennes 2 UMR ESO

Nadia Dupont - Enseignante Chercheure Université Rennes 2 UMR ESO

Caroline Le Calvez – Enseignante Chercheure Université d'Orléans EA CEDETE

Laure de Gaalon – Ingénieure d'étude contractuelle UMR ESO

Sommaire

1.Contexte et objectifs de la convention.....	4
1.1.Accompagner les institutions vers une démarche de labellisation Ramsar	4
1.2.Produire une connaissance sur le partage des enjeux sur les milieux aquatiques et mobiliser un réseau d'acteurs	4
2. Déroulé et outils de la recherche : une méthode d'enquête en sciences sociales	6
2.1. Les dispositifs de recueil de discours : ateliers, <i>focus groups</i> et entretiens.....	7
2.1.1. Des ateliers pour explorer les enjeux en baie d'Audierne	7
2.1.2. Des <i>Focus groups</i> pour recueillir la parole collective	8
Méthode du <i>focus group</i> dans la recherche en Baie d'Audierne	8
Mise en œuvre à la maison de la Baie d'Audierne	10
2.1.3. Des entretiens auprès des acteurs pour approfondir et compléter les données	11
2.1.4.Caractérisation de l'échantillon.....	13
2.2. La production des résultats : analyse thématique et réalisations cartographiques.....	14
2.2.1.Une analyse thématique des <i>verbatim</i> par le logiciel MaxQDA	15
2.2.2.Cartographier l'appropriation : éléments de méthode et choix de réalisation	16
2.3. Restitution de la recherche	19
2.3.1.Des synthèses diffusées à l'issue des échanges collectifs et individuels.....	19
2.3.2.La restitution publique du 08 octobre 2019.....	19
2.3.3.Des fiches-actions.....	20
Fiche méthode – Le <i>focus group</i>	23
Fiche méthode – L'entretien semi-directif	26
3.Résultats par thèmes	28
3.1.Attachement et fréquentation	28
3.1.1.Attachement au lieu.....	28
3.1.2.Fréquentation de la Baie.....	31
Fiche Action : OPP en Baie d'Audierne.....	38
3.2.Milieus et activités	41
3.2.1.Une diversité de milieux avec des espèces phares	41
3.2.2.Des milieux fragiles comportant un risque de dégradation	42
La préservation des dunes :	42
Les étangs :.....	42
La disparition ou la raréfaction de certaines espèces :	43
3.2.3.Des activités identifiées comme problématiques.....	43
La pollution :	43
L'entretien des espaces.....	44
3.2.4.L'enjeu des sports nautiques et des compétitions de surf.....	45
3.3.Mobilisation et initiatives	46

3.3.1. Un contexte socio-politique favorable à la labellisation Ramsar en baie d'Audierne.....	48
3.3.2. Un consensus collectif sur les rôles de la Maison de la Baie « revivifiée » (réactivée), des modalités d'aménagement et d'animation à définir	49
La MBA comme lieu de valorisation du patrimoine et des produits locaux : alimentaire, agricole, dessin, photo.....	50
La MBA comme lieu d'accueil d'activités artistiques au sens large :.....	50
Des souhaits d'aménagement en gîtes.....	51
Lors des <i>focus group</i> , ont émergé des idées à partir des souvenirs d'animations et d'activités passées :.....	51
Un centre d'information et de formation.....	52
3.3.3. Une concertation large sur le projet dépassant les espaces et les activités sectorielles	52
Fiche Action : Animer à l'année la Maison de la Baie d'Audierne	57
4. Bilan critiques et perspectives	60
4.1 Retour sur la restitution du 8 octobre	60
4.2. Les attentes des participants vis-à-vis de la labellisation	63
4.3 Intérêts de la démarche qualitative	65
4.4. Perspectives	66
Bibliographie	68
Table des figures	69

1.Contexte et objectifs de la convention

1.1.Accompagner les institutions vers une démarche de labellisation Ramsar

Le Finistère dispose de paysages et d'écosystèmes qui font sa richesse et qui contribuent à son attractivité. Une récente enquête à l'échelle régionale montre que 69% des touristes viennent en Bretagne pour la nature, les paysages et le littoral. Les acteurs du territoire se sont mobilisés très tôt pour préserver cette nature et les usages durables qui y sont associés. Les milieux aquatiques, qu'ils soient littoraux ou intérieurs, ont bénéficié de ce mouvement de préservation et contribuent à cette attractivité territoriale. Le Finistère compte 6000 km de cours d'eau permanents et près de 10% de sa surface en zones humides, répartis sur la quasi-totalité des communes du département, et qui présentent une grande diversité paysagère et écologique.

Le Conseil départemental et son partenaire le Forum des Marais Atlantiques (FMA) dans le cadre de la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA), ont été sollicités au colloque de Brest sur la réhabilitation des zones humides, en 2016, par Jérôme Bignon, Sénateur et Président de l'association Ramsar France, pour accompagner les territoires volontaires dans une démarche de labellisation Ramsar de leurs zones humides. Cette initiative rejoint un objectif du Département et du FMA qui vise à valoriser la qualité et la diversité des milieux humides du Finistère.

Dans ce cadre, la CAMA a proposé aux territoires concernés (5 sites pré-identifiés au niveau national) de mener une étude d'opportunité d'une labellisation internationale des milieux aquatiques en analysant les contextes locaux (données naturalistes d'une part, attentes et questionnements des acteurs d'autre part). Cette étude a été menée en 2018.

En parallèle de cet accompagnement des acteurs vers une labellisation Ramsar, la CAMA souhaitait porter une réflexion plus large autour des modalités du partage des enjeux liés à la préservation des milieux aquatiques avec les acteurs d'un territoire, et de l'expérimentation de leviers d'action pérennes pour protéger ces milieux. Dans ce cadre, l'identification de pratiques de médiation permettant de favoriser l'expression des représentations sociales associées à ces espaces a été envisagée grâce à une recherche-action associant acteurs du territoire et chercheurs en sciences humaines et sociales. Cette recherche s'est appliquée également à dégager des principes méthodologiques et des outils permettant de répondre aux expressions des acteurs, en vue de favoriser le partage des enjeux et la protection de ces milieux.

1.2.Produire une connaissance sur le partage des enjeux sur les milieux aquatiques et mobiliser un réseau d'acteurs

Le département a sollicité des chercheurs en sciences sociales de l'UMR ESO à Rennes et du laboratoire CEDETE à Orléans afin d'approfondir la question de l'appropriation sociale des milieux aquatiques. Deux objectifs principaux ont été fixés dans le cadre de ce partenariat :

- (1) Identifier les usages, les représentations et les perceptions des milieux aquatiques par les habitants, les usagers et les acteurs du territoire sur des sites tests
- (2) Identifier et mobiliser les réseaux d'acteurs

Le travail s'est rapidement recentré sur le site de la Baie d'Audierne, seul site du Finistère où les conditions d'émergence d'un dossier de candidature semblaient réunies à court terme et où la CAMA souhaitait donc concentrer les efforts afin de parvenir à un dépôt de dossier Ramsar début 2020. Un second site, celui des Monts d'Arrée, a fait l'objet d'enquêtes exploratoires dans le cadre d'un stage de Master 2 (mémoire de Noémie Gontier soutenu le 8 octobre 2019, encadrement Emmanuelle Hellier).

Afin d'atteindre les deux objectifs fixés, le choix de démarches de médiations terrain *via* des *focus groups* et des entretiens semi-directifs s'est rapidement imposé (voir ci-après, partie méthodologique).

La demande exprimée, qui visait l'apport de connaissances sur l'appropriation sociale et la mobilisation des acteurs et habitants, mais également l'accompagnement méthodologique et les pistes de transferts aux partenaires, était donc très ambitieuse au regard des moyens limités :

Limités budgétairement puisque les 18 000 euros ont permis le recrutement sur 6 mois d'une ingénieure d'étude (14 222 euros), en poste au Département du Finistère en soutien au service sur ce dossier Ramsar, et le paiement des frais pour les quatre chercheuses engagées, à hauteur de 3 778 euros (documentation, frais de déplacements, reprographie, cartographie, valorisation).

Limités dans le temps puisque la recherche s'est déroulée du 1^{er} mars 2019 au 30 novembre 2019. La convention elle-même a été signée le 10 mai 2019, ce qui a obligé l'Université à recruter sur fond propres l'ingénieure d'étude au 1^{er} mars.

Malgré ce contexte très contraint, le laboratoire ESO a déployé un travail de recherche conséquent.

Le travail de l'ingénieure d'étude a couvert :

- Les recherches de contacts d'habitants et d'acteurs locaux,
- Les prises de contacts téléphoniques et courriels (une centaine de personnes directement contactées),
- L'organisation des ateliers du 18 mars, des *focus groups* et entretiens du 21 mai, des *focus groups* et entretiens du 1^{er} et 2 juillet, des entretiens de juillet
- La retranscription exhaustive de 2 *focus groups*, et 6 entretiens
- Le traitement des données spatiales récoltées lors des *focus groups*
- La réalisation d'un logigramme de conception du dossier Ramsar
- Plus généralement l'accompagnement au quotidien du Département et des CC sur le projet Ramsar

Le travail des 4 enseignantes chercheurs a couvert :

- Le pilotage de la convention et le recrutement de l'IE (réunions téléphoniques, échanges mails estimation 6 jours)
- L'animation des ateliers du 18 mars, des *focus groups* et entretiens du 21 mai, des *focus groups* et entretiens du 1^{er} et 2 juillet, de la restitution publique du 8 octobre (soit 24 jours de terrain en EC)
- La préparation des 4 ateliers étudiants et la diffusion des 4 dossiers de synthèse à l'ensemble des présents
- La rédaction de la synthèse de la journée du 21 mai et sa diffusion à l'ensemble des acteurs présents
- La réalisation de 8 entretiens individuels (entre 1h et 2h chacun soit environ 10h d'entretiens –hors déplacements) et la retranscription exhaustive de ces 8 entretiens (soit 30 heures de retranscription)
- Déplacements à Penmarch du 11 juillet et à Quimper du 28 août pour réunions (2 jours EC)
- La retranscription de 4 *focus groups* (environ 6h de *focus groups* soit 18h de retranscription)
- La production des 6 cartes de synthèse à partir de la base de données réalisée par l'IE (10h)
- L'analyse partielle des *verbatim* sous maxQDA (environ 10h)
- La rédaction du rapport final et des annexes (soit 8 jours)
- L'estimation finale du laboratoire ESO sur cette convention de recherche est de 54 jours EC à temps plein

Les rendus écrits fournis au Département (rapport de 69 pages, annexes diffusées de 23 pages, annexes non diffusées de 24 pages) témoignent de la mobilisation de l'équipe de recherche comme des acteurs locaux, dont la contribution a été décisive pour mener à bien ces travaux.

2. Déroulé et outils de la recherche : une méthode d'enquête en sciences sociales

Les objectifs énoncés en partie 1 posent les bases d'une recherche qui mobilise la méthode qualitative en sciences sociales. Celle-ci correspond à « une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles » ; plus précisément, elle est un agencement spécifique de techniques de recueil et de techniques de traitement, appropriées à la résolution d'une problématique de recherche » (Mucchielli, 2004, p.213). Les méthodes qualitatives sont appropriées pour l'analyse des logiques d'action et des pratiques sociales en situation (idem). Le travail mené sur l'appropriation des zones humides et les attentes se prête à ce type de méthodes. De fait, il ne s'agit pas d'évaluer ou de mesurer par des données chiffrées des faits sur un territoire mais bien de prendre en compte des intentions, des attentes, des raisonnements, des croyances, des valeurs des acteurs.

Une place prépondérante est ainsi accordée à la parole des acteurs rencontrés, à leurs discours sur la baie d'Audierne dans une triple perspective : l'appréhension de leurs liens aux zones humides de la baie, la perception du territoire, et le rôle que peuvent avoir ces acteurs dans le cadre d'une labellisation. De plus, les dispositifs et techniques choisies ne le sont pas indépendamment de l'espace investi. Le travail d'enquête dans la baie d'Audierne a reposé sur l'organisation d'échanges collectifs et individuels avec les acteurs économiques, institutionnels, associatifs, les collectivités, les habitants. Une centaine de personnes a été contactée au préalable de l'enquête par l'ingénieure d'étude. Au final, ce sont 83 participants qui se sont mobilisés durant la campagne d'enquête, avec notamment l'appui des communautés de communes de Haut Pays Bigouden et Pays Bigouden Sud, des mairies de la baie, des écoles primaires, des associations du territoire, et par le biais du bouche-à-oreille.

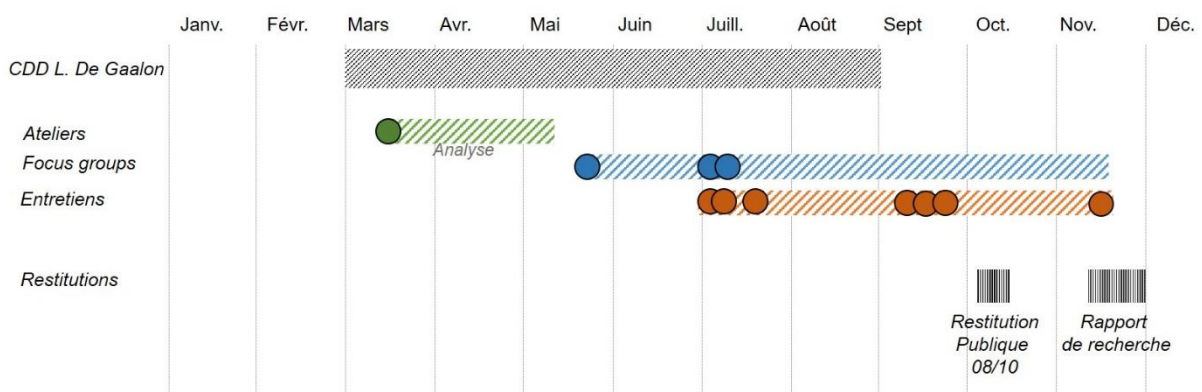


Figure 1 – Organisation du temps de recherche durant l'année 2019 (C. Le Calvez)

L'enquête de terrain en baie d'Audierne comprend différentes phases : le recueil des données (des discours oraux), la préparation des données pour leur analyse (la retranscription), la production des résultats et leur analyse (l'analyse thématique). Concrètement, le recueil des données s'est déployé de mars à octobre 2019. Le recueil de la parole a reposé sur trois types de dispositifs d'échanges : une journée d'ateliers réalisée le 18 mars 2018 par les étudiants de la Licence professionnelle « Tourisme, Marketing territorial et patrimoine » de l'Université Rennes 2, le 21 mai et les 1^{er} et 02 juillet 2019 pour les *focus groups*, et enfin un temps entre juillet et fin septembre pour la réalisation d'entretiens individuels. Celui de l'analyse des données a débuté dès la phase des ateliers, puis s'est échelonné jusqu'à novembre 2019.

De fait, la méthode ne repose pas sur une approche strictement chronologique puisque les phases se succèdent et se superposent corrélativement aux temps de recueil de données (Figure 1). Comme l'indique E.Petit (2010), la recherche opère des allers-retours entre l'enquête de terrain, théorie, temps

d'analyses. Chaque dispositif mobilisé occupe de fait une place stratégique dans le processus de recherche et dans la construction des résultats, chacun répond à une méthode et à des objectifs qui sont présentés dans cette partie. Cette partie présente la méthode mise en œuvre, les dispositifs mobilisés, l'échantillon de personnes rencontrées ainsi que les conditions de la production des résultats.

2.1. Les dispositifs de recueil de discours : ateliers, *focus groups* et entretiens

L'enquête de terrain auprès des acteurs de la baie d'Audierne a eu comme objectif de recueillir leur parole sur le territoire de la baie, leurs pratiques et leurs attentes, et l'intérêt de la démarche de labellisation Ramsar. Des échanges collectifs et individuels ont été structurés autour d'ateliers, de *focus groups* et d'entretiens semi-directifs.

2.1.1. Des ateliers pour explorer les enjeux en baie d'Audierne

L'organisation d'ateliers est le premier dispositif mis en œuvre en baie d'Audierne pour recueillir la parole des acteurs locaux. Ce dispositif d'enquête adopte un positionnement exploratoire. Comme il est indiqué dans la synthèse élaborée à l'issue de la journée du 18 mars 2019, il s'agissait d'« apporter une pierre à la construction avec les acteurs d'un projet pour les milieux aquatiques en baie d'Audierne »¹. Les ateliers ont été organisés par les étudiants de la Licence professionnelle « Tourisme, Marketing territorial et patrimoine » de l'Université Rennes 2. L'objectif a été de proposer une première réflexion collective autour des enjeux et problématiques de la gestion, de la protection et de la préservation des milieux aquatiques en baie d'Audierne. Le dispositif « atelier » offre une souplesse en matière de composition des groupes de personnes et permet ainsi de confronter les logiques d'actions, les attentes, les avis afin de faire émerger des questionnements qui peuvent structurer la suite de l'enquête de terrain. Il s'agit d'une méthode inductive, puisqu'elle s'appuie sur l'évocation par les acteurs du territoire des problématiques et enjeux qui y émergent. Les échanges ont fait l'objet de prises de notes, et d'une analyse présentée sous la forme de synthèses par atelier. L'analyse des échanges a permis de mettre l'accent sur des axes à approfondir dans les *focus groups* et les entretiens.

L'identification des acteurs à solliciter a été réalisée par et à partir du travail de L.Gaalon mené sur le territoire (De Gaalon, 2018). Au total, 22 personnes ont participé aux 4 ateliers proposés par les étudiants : des acteurs économiques (hébergement, nautisme, pêche), des acteurs associatifs (environnement, patrimoine, loisirs, lien social), des acteurs des collectivités locales et des offices de tourisme communautaires du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud.

Quatre groupes d'acteurs locaux ont circulé successivement dans les ateliers thématiques suivants :

- Les milieux aquatiques : quels usages et pratiques en Baie d'Audierne ?
- Milieux aquatiques en Baie d'Audierne : quelles ressources territoriales et quelles synergies d'acteurs ?
- Visiter les milieux aquatiques : quelles lectures offrir ?
- Milieux aquatiques : quels accès proposer ?

L'atelier sur les usages et les pratiques de la baie a permis d'appréhender la diversité des activités professionnelles et de loisirs, la diversité des publics accueillis en baie d'Audierne, et l'importance de mener une réflexion sur leur coexistence, et sur la nécessité de mener des actions de régulations, de sensibilisation pour sauvegarder les patrimoines naturels et bâtis localisés dans la baie. L'existence de deux espaces distincts - littoral et arrière-pays – ressort dans cet atelier. L'atelier sur les accès a notamment permis de questionner la place actuelle de la maison de la Baie au sein du territoire ; des questionnements ont émergé sur les cheminements proposés et l'orientation privilégiée vers la mer. Les

¹ Citation extraite de la synthèse réalisée à l'issue des ateliers du 18 mars 2019

lectures des milieux aquatiques ont pris une dimension temporelle très forte. Les participants ont mis en avant l'histoire de la baie et les évolutions paysagères telles que la transformation des parcelles et du bâti agricole. Le dernier atelier sur les possibles synergies et les ressources territoriales a débouché sur des questions relatives à la cohabitation des usages de la baie et des valorisations (écologique, sociale, ...) de la part des acteurs présents.

2.1.2. Des *Focus groups* pour recueillir la parole collective

Le *focus group* - autrement appelé entretien collectif - est un outil de recueil de discours utilisé en sciences sociales (Duchesne, Haegel, 2004). Initialement développé par la psychologie afin de cerner les dynamiques de groupe, les disciplines de la sociologie, de la géographie se sont emparées du dispositif afin de favoriser la participation des groupes sociaux et recueillir leurs discours (Kitzinger *et al.*, 2004). Le principe du *focus group* est d'utiliser l'interaction entre les participants comme moyen de recueil de données et comme point de focalisation pour l'analyse (idem). Il s'agit d'une part de recueillir les discussions et d'autre part de faire attention à l'interaction produite : c'est une des spécificités de la méthode. L'organisation d'un *focus group* permet la mise en place d'une certaine informalité dans les échanges, et une souplesse pour faciliter la spontanéité des discours, qui sont basés sur les expériences quotidiennes, les avis des personnes qui y participent. Toutefois, la mise en place d'une fluidité des échanges demande un cadrage précis réalisé en amont. Ainsi, à l'inverse du format atelier qui offre une grande souplesse dans la composition des groupes de participants et dans les sujets abordés, le *focus group* est un dispositif qui demande la mise en place de groupes de participants peu diversifiés autour d'une question/thématique commune aux différents focus qui peuvent se dérouler en parallèle. La recherche entre dans une phase d'approfondissement.

Méthode du *focus group* dans la recherche en Baie d'Audierne

Dans le cadre de la recherche menée en baie d'Audierne, trois groupes d'acteurs ont été identifiés pour participer aux *focus groups* : les acteurs économiques, associatifs et les habitants. Il est en effet apparu nécessaire de poursuivre le recueil de discours des acteurs économiques et associatifs de la baie. Les habitants de la baie ont également été sollicités pour saisir des modes d'appropriations des zones humides et leurs perceptions de ces espaces. Le choix de centrer le recueil de discours sur ces types d'acteurs de la baie repose sur (1) l'existence de discours d'élus et d'acteurs institutionnels recueillis préalablement. En effet, des entretiens semi-directifs ont été réalisés en 2018 par L. de Gaalon dans le cadre de son mémoire de Master 2. Ces acteurs étaient également présents aux ateliers du 18 mars 2019. (2) La réussite du projet de labellisation repose sur la présence de ces acteurs économiques, associatifs, habitants, dans la définition, la construction puis la gestion du label. Leur accorder une place passe d'abord par leur donner la parole. (3) La réussite du *focus group* dépend de la possibilité et de la capacité des participants à prendre la parole. Or, des travaux de sociologie montrent une inégalité dans la prise de parole – habitante en particulier - dans le cadre de dispositifs de participation et de concertation qui regroupent des catégories aux statuts différents (Richard-Ferrouddji, 2011). Ce phénomène conduit à des mises en retrait, des discours lacunaires, des prises de positions factices, voire une mise en visibilité de conflits interpersonnels. Afin de limiter ces effets, l'homogénéité de composition du *focus group* est primordiale. Elle facilite la libération de la parole, là où celle-ci peut avoir du mal à s'exprimer dans des arènes plus vastes, où se retrouvent des acteurs plus familiers des prises de parole en public. Ces temps d'échanges ont donc été dédiés au recueil de la parole habitante et des acteurs du secteur économique et associatif autour de l'idée d'un entre soi nécessaire. Cette capacité est renforcée par la formation de petits groupes de personnes pour des prises de paroles répétée (entre 6 et 12 personnes maximum).

Comme explicité précédemment, une thématique est déterminée au préalable et sert de « porte d'entrée » au développement de la parole. Elle doit être clairement identifiée par les participants. Pour les focus de mai et de juillet, il a été décidé d'adopter deux approches. Pour les *focus groups* « acteurs économiques et associatifs de la baie », la thématique initiale retenue est « Mise en valeur de la Baie d'Audierne à travers la maison de la baie ». Pour les *focus groups* « Habitants », il s'agissait d'aborder la même thématique autour d'une formulation initiale adaptée « Valorisation de la baie, le projet de territoire et le rôle des habitants ». La mention de ce rôle des habitants a permis de signifier la reconnaissance d'une inclusion nécessaire au projet. La question pouvait ainsi porter sur la façon de réaliser cette inclusion. Ces deux entrées ont permis de discuter de la place de ces acteurs dans le projet de labellisation, des attentes, des pratiques et perceptions de la baie d'Audierne.

Trame commune aux <i>focus groups</i>
1-Présentation de la thématique et du déroulement
Le contexte du <i>focus group</i> et la présentation de la thématique
La présentation du déroulement
Le rôle de l'animatrice et de l'observatrice
L'autorisation d'enregistrement audio
2- Présentation des participants
3-Exercice des post-its – La maison de la Baie
Consigne initiale : inscrire sur les post-its ce que la maison de la baie évoque pour vous, ce à quoi elle est associée, ce qu'on doit y trouver et pourquoi
Lecture des réponses et échanges sur ce qui a été proposé
4-Exercice de localisation sur une carte – La baie d'Audierne
Consigne initiale : localiser sur la carte de la baie d'Audierne les lieux fréquentés, les lieux qui plaisent, les lieux gênants, les lieux importants
Echanges sur ces lieux, partage de témoignages, de souvenirs, d'informations
5-Conclusion
Remerciements
Informations sur l'analyse des informations recueillies
Réalisation d'une synthèse envoyée à l'ensemble des participants

Figure 2 – Trame des focus groups de mai et juillet 2019

Afin de permettre une mise en perspective et une analyse croisée des discours tenus lors des *focus groups*, une trame commune a été mise en place (Figure 2). La parole des participants est sollicitée lors de deux temps qui structurent les échanges :

- (1) La maison de la Baie : un premier « exercice » de caractérisation est demandé aux participants. Il est centré sur la maison de la Baie. Il leur est demandé d'inscrire sur des post-its ce que cette maison évoque pour eux, ce à quoi elle est associée, ce qu'on doit y trouver et pourquoi. L'objectif de cette mise en situation est de permettre à chaque participant de s'exprimer individuellement dans un premier temps sur ce qu'il pense, sur ce qu'il attend de la maison. Puis, une mise en commun des *verbatim* inscrits sur les post-its est réalisée par l'animatrice qui lit à haute voix les propositions, et propose aux participants de commenter leurs propres *verbatim* et/ou ceux des autres. L'intérêt est triple : (a) le temps de mise à l'écrit permet à chacun et chacune de s'exprimer également dans un premier temps, (b) le temps du partage des *verbatim* donne à entendre les raisons, les avis, les questionnements, les regrets des participants sur ce lieu de la maison. Les discours sur la maison et la baie s'élaborent à partir de ces *verbatim*. (c) Le recueil des post-its et leur analyse permet d'identifier des thématiques communes, des divergences, la diversité des pratiques et des perceptions de ce lieu et du territoire. L'exercice

est donc à la fois mobilisé comme un déclencheur et un support de la parole des participants, et comme un outil de recueil de *verbatim* pour l'enquête.

- (2) La Baie d'Audierne : le deuxième temps est consacré à la localisation de lieux sur une carte de la baie d'Audierne. L'objectif de cette démarche est de localiser les pratiques des acteurs de la baie, d'identifier des lieux à enjeux, et de faire parler les participants sur leurs pratiques de la baie et leurs perceptions de celle-ci. L'exercice permet d'interroger la différenciation trait de côte/arrière-pays, les types de pratiques, les lieux qu'ils souhaiteraient voir valorisés, protégés, aménagés. Les discours qui accompagnent la réalisation de l'exercice apportent des informations sur les justifications des choix, engendrent des témoignages, des souvenirs d'événements. Quatre types de lieux ont été sélectionnés (Figure 3).

Les lieux fréquentés	Lieux où les participants se rendent lorsqu'ils sont en baie d'Audierne.
Les lieux qui plaisent	Lieux que les participants aiment. Ces lieux sont à distinguer des lieux fréquentés
Les lieux qui plaisent moins, qui gênent	Lieux sur lesquels ils ont des critiques à formuler, où des problématiques émergent Lieux qu'ils apprécient moins d'un point de vue paysager, en termes de pratiques....
Les lieux importants	Lieux où ils emmènent les personnes venues de l'extérieur de la baie, les lieux emblématiques de ce territoire.

Figure 3 : Les lieux à localiser lors des focus groups

Mise en œuvre à la maison de la Baie d'Audierne

Deux sessions de *focus groups* ont été menées en Baie d'Audierne (Figure 4), dans les locaux de la Maison de la Baie :

- Le 21 mai 2019 avec la réalisation de 2 *focus groups* qui ont regroupés 18 acteurs économiques et associatifs de la baie ;
- Les 01 et 02 juillet 2019 avec 4 *focus groups* réalisés avec 30 habitants à l'année et résidents secondaires.

Ces 6 *focus groups* ont ainsi permis de faire échanger 48 personnes habitantes ou acteurs économiques et associatifs sur la valorisation de la maison de la baie, sur le projet de territoire et le rôle des différents acteurs de la baie. La composition des focus est satisfaisante puisque les effectifs dans chaque groupe étaient compris entre 6 et 9 personnes, ce qui a favorisé les prises de paroles des participants et a laissé le temps aux uns et aux autres de s'exprimer. Les *focus groups* ont duré entre 1h30 et 2h. Un enregistrement audio des *focus groups* a été réalisé pour que les échanges puissent être retranscrits entièrement en vue d'une analyse thématique (cf. 2.3.2). L'autorisation d'enregistrer a été sollicitée pour chaque groupe avant le début des discussions. L'anonymat des propos des personnes a été garanti.

Date	Focus group	Participants	Durée	Animation	Prise de note
21 mai 2019	Focus group 1	9	1h42	Laurence Le Dû-Blayo	Emmanuelle Hellier
	Focus group 2	9	2h00	Caroline Le Calvez	Laure de Gaalon
01 et 02 juillet 2019	Focus group 1	8	1h27	Nadia Dupont	Caroline Le Calvez
	Focus group 2	6	1h39	Laurence Le Dû-Blayo	Laure de Gaalon
	Focus group 3	7	1h44	Laurence Le Dû-Blayo	Caroline Le Calvez
	Focus group 4	8	1h36	Emmanuelle Hellier	Nadia Dupont

Figure 4 : Répartition des focus groups entre les membres de l'équipe

Lors de la réalisation des *focus groups*, une animatrice a été chargée de gérer la discussion qui se déroulait. Elle avait pour objectif de (1) formuler les questions/les consignes aux participants en se reportant à la trame construite au préalable afin de développer la discussion ou inviter à poursuivre le débat, (2) de relancer/réorienter la discussion. Une deuxième personne tenait le rôle d'observatrice, pour la prise de note et la gestion du temps et de l'enregistrement.

Le dispositif du *focus group* relève d'une approche qualitative de la recherche en sciences sociales. Il répond à la volonté de comprendre des positionnements d'acteurs en interaction, de permettre des échanges riches allant parfois au-delà de ce qui a été pensé en amont par les chercheurs qui organisent le protocole. Il a comme intérêt de rassembler au sein d'un même lieu, autour d'une même question initiale. Au final, 8 *focus groups* ont été réalisés en 3 jours de présence dans la baie d'Audierne, regroupant 48 participants. Ces chiffres sont à prendre pour ce qu'ils sont, à savoir une indication de l'écho favorable reçu sur le territoire à la mise en œuvre d'une telle démarche. Des personnes qui ont participé à ces temps collectifs les ont ainsi plébiscités, voire ont souligné la nécessité de les pérenniser.

2.1.3. Des entretiens auprès des acteurs pour approfondir et compléter les données

« *L'entretien est un fait de parole, qui devient pour le chercheur un outil de recueil de discours* » (Blanchet, Gotman, 2003). L'objectif est de faire parler la personne sur ses propres idées afin de comprendre les ressorts de ses pratiques et de ses représentations. Deux types de données sont donc présentes dans les entretiens (Bailleul, 2013, p.131) : des données informatives qui renseignent sur des faits, décrivent des pratiques, et des données cognitives, qui apportent des précisions sur les motivations, les perceptions, les représentations qui se construisent autour d'un fait, d'un phénomène. La mise en place d'une méthode d'enquête par entretien repose sur une démarche de compréhension des phénomènes plutôt que de mesure ou d'évaluation. L'entretien est une interaction entre deux individus. Il nécessite de la réactivité de la part de l'intervieweur pour animer l'échange, de l'écoute, et une absence de jugement sur les propos de la personne interviewée.

Dans l'enquête en baie d'Audierne, l'entretien individuel a été mobilisé afin (1) d'approfondir des thématiques à enjeux à l'issue des *focus groups*, (2) de recueillir les pratiques et perceptions de la baie par des personnes qui n'ont pas participé aux ateliers et *focus*, et (3) identifier des leviers, des potentialités d'action, de constitution d'un réseau dans le cadre de la labellisation.

Ils ont permis d'aborder les pratiques et les positionnements des acteurs économiques et institutionnels (sur le projet de labellisation). Les entretiens réalisés ont duré en moyenne entre 1h et 2h. Treize personnes ont été rencontrées lors des 12 entretiens (Figure 5).

Catégorie	Acteur	Nom	Date - 2019	Durée	Réalisation
Acteurs économiques	Prestataire nautique	R. CHATAIN	1er juillet	2h	Laurence Le Dû-Blayo, Emmanuelle Hellier
	Prestataire nautique et hébergeur	J-C. GILAT	1er juillet	0h58	Caroline Le Calvez, Nadia Dupont
	Agriculteur	Y. ANTOINE	19 juillet		Laure de Gaalon
	Acteur Pêche	V. LAGARDE	02 juillet	1h20	Caroline Le Calvez, Laurence Le Dû-Blayo
	Acteur Pêche	F. LESCEQ	19 juillet		Laure de Gaalon
	Agriculteur - bulbiculture	H. KAANDORP	02 juillet	1h05	Emmanuelle Hellier, Nadia Dupont
Acteurs institutionnels	Service de l'Etat - DREAL	G. PAILLAT	02 octobre	1h	Emmanuelle Hellier
	Préfecture	S. HORIOT	28 novembre	1h	Nadia Dupont
	Etablissement Public - Conservatoire du Littoral	D. OLIVRY et S. ALLANIOUX	01 octobre	1h31	Laurence Le Dû-Blayo
Collectivités locales et leurs regroupements	Syndicat Mixte - OUESCO	T. PICHERAL	31 août	0h38	Emmanuelle Hellier
	Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	B. BUISSON	2018	/	Emmanuelle Hellier
	Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	G. GOASCOZ	2018	/	Emmanuelle Hellier

Figure 5 : Répartition des entretiens entre les membres de l'équipe

Comme l'indique le tableau, les entretiens ont été réalisés auprès de trois types d'acteurs : des acteurs économiques de la baie (prestataires nautiques, pêcheur de telline et représentant de la pêche, agriculteur et bulbiculteur), des acteurs institutionnels (services de l'Etat, établissement public) et les collectivités et leur regroupement. L'échantillon ciblé lors de ces entretiens vise à compléter le panel. Lors de *focus groups*, la présence des acteurs économiques a été plus complexe à obtenir en raison de la date choisie – en semaine- et en matinée. Les entretiens ont permis de donner la parole à ces acteurs plus difficilement mobilisables sur des temps d'échanges collectifs en pleine semaine. De la même manière, la réalisation d'entretiens auprès de la DREAL Bretagne, du Conservatoire du Littoral, s'est révélée indispensable pour connaître les positionnements des services de l'Etat et de l'Etablissement qui a en propriété une partie des espaces concernés par la labellisation. Ces entretiens ont eu comme objectif d'aborder les thématiques qui ont émergé des échanges avec les acteurs locaux et d'appréhender les positionnements et rôles éventuels/nécessaires que peuvent/doivent jouer ces acteurs dans la labellisation et sa gestion ultérieure. Ces entretiens visaient également l'identification des réseaux d'acteurs concernés.

L'échange qui prend corps durant l'entretien est cadré par une trame réalisée au préalable. Une trame commune a été élaborée pour les rencontres avec les acteurs économiques de la baie (Figure 6). Pour les acteurs institutionnels, une trame ad hoc a été suivie. Il est important de rappeler que l'adaptation de la trame d'enquête est motivée par les rôles différents tenus par les acteurs rencontrés, par le type d'intervention sur les milieux. En effet, le principe de l'entretien semi-directif est de laisser une marge de manœuvre dans les sujets abordés, tout en posant un sujet commun. La trame doit ainsi être suffisamment souple pour que la personne interrogée puisse développer sur certains points et être plus succincte sur d'autres.

Trame commune aux entretiens avec les acteurs locaux

1-Présentation de la personne

Une première thématique centrée sur le parcours de vie de la personne, sur l'existence d'un attachement au territoire de la baie.

2-Activité

Informations sur le métier de la personne et son évolution, les interactions avec d'autres acteurs économiques, institutionnels dans la baie, la manière dont l'activité se déploie dans la baie

3-La baie : fréquentation, perception

Utilisation de la carte de la baie : exercice identique à celui des *focus groups*.

4-La labellisation Ramsar

Reconnaissance des lieux comme étant de qualité ou non, insertion dans le projet...

Figure 6 : la trame des entretiens réalisés auprès des acteurs économiques de la baie d'Audierne

2.1.4.Caractérisation de l'échantillon

Au total, l'enquête réalisée entre mars et novembre 2019 a sollicité 83 participants, soit 73 personnes². La répartition des effectifs entre les ateliers, les sessions de *focus groups* et les entretiens est rappelée à la Figure 7. La Figure 8 présente quant à elle les catégories auxquelles appartiennent les personnes rencontrées. Sur les 83 participants, 41% ont le statut d'habitants, c'est-à-dire rencontrés comme tels. Cela correspond donc aux *focus groups* des 1^{er} et 2 juillet. La figure 8 indique également les communes de résidence –lorsqu'elles sont connues - des habitants rencontrés lors des *focus groups* des 1^{er} et 02 juillet 2019. Quasiment l'ensemble des communes de la zone Natura 2000 ont été représentées. Les acteurs associatifs sont la deuxième catégorie de personnes présentes lors de l'enquête. Lors des *focus groups* de mai 2019, certaines associations étaient présentes à travers leurs représentants et des adhérents : War Maez (4), Bretagne Vivante (3), Histoire d'Ecrire (3), Les Amis de la Baie (1), Les cyclorandonneurs (1) et Morgazh (1). L'échantillon de personnes compte 18% d'acteurs institutionnels et collectivités (services de l'Etat, Etablissements publics, communautés de communes) rencontrés lors des ateliers et pendant les entretiens individuels.

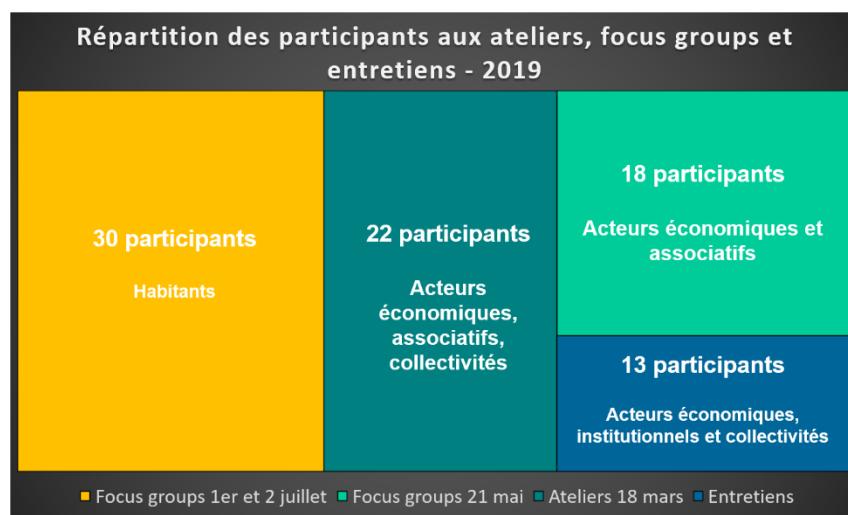
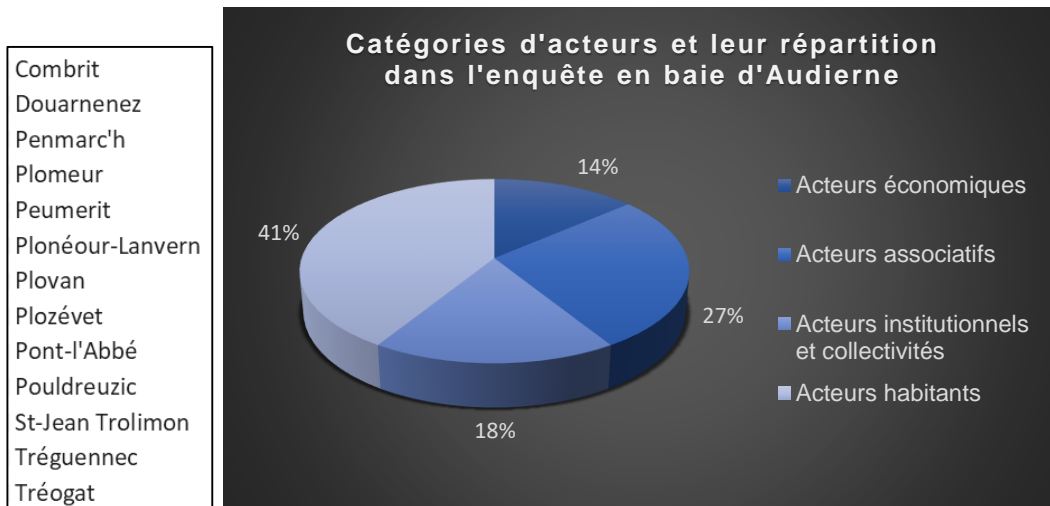


Figure 7 : les effectifs des participants pour chaque dispositif mis en œuvre (C. Le Calvez)

² Certaines personnes ont participé à la fois aux ateliers du 18 mars et à un *focus group* (6), à un *focus group* et à un entretien (2), aux ateliers et à un entretien individuel (1).



Figures 8 : les communes de résidence des participants aux focus groups et les catégories d'acteurs dans l'enquête (C. Le Calvez)

La méthode adoptée pour le recueil des données en baie d'Audierne repose sur trois dispositifs complémentaires : les ateliers pour une approche exploratoire, les *focus groups* qui sont au cœur de la méthode d'enquête, et les entretiens pour compléter les données (Figure 9). Ces moments d'échanges avec les acteurs du territoire ont permis (1) de rencontrer les différentes catégories d'acteurs concernées par le projet de labellisation Ramsar, (2) de construire un corpus de discours de plus 180 pages desquels sont extraits les *verbatim* analysés. Ainsi, chaque dispositif mobilisé s'insère au sein d'une méthode construite sur le recueil de discours, dans une approche compréhensive des phénomènes et des faits, relevant des sciences humaines et sociales.

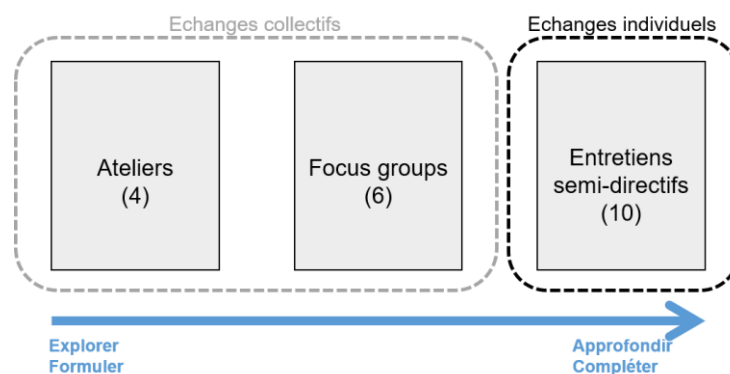


Figure 9 : la méthode de recueil des données en baie d'Audierne (C. Le Calvez)

2.2. La production des résultats : analyse thématique et réalisations cartographiques

Les ateliers, les *focus groups* et les entretiens réalisés entre mars et octobre 2019 ont conduit à la production d'un corpus de données constitué des discours des acteurs rencontrés. Dans une perspective de caractérisation et de compréhension des pratiques, des perceptions et des attentes, une analyse dite qualitative de ces discours a été réalisée. L'analyse qualitative est « une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène » (Paillé, 1996, cité dans Mucchielli, 2004, p.211).

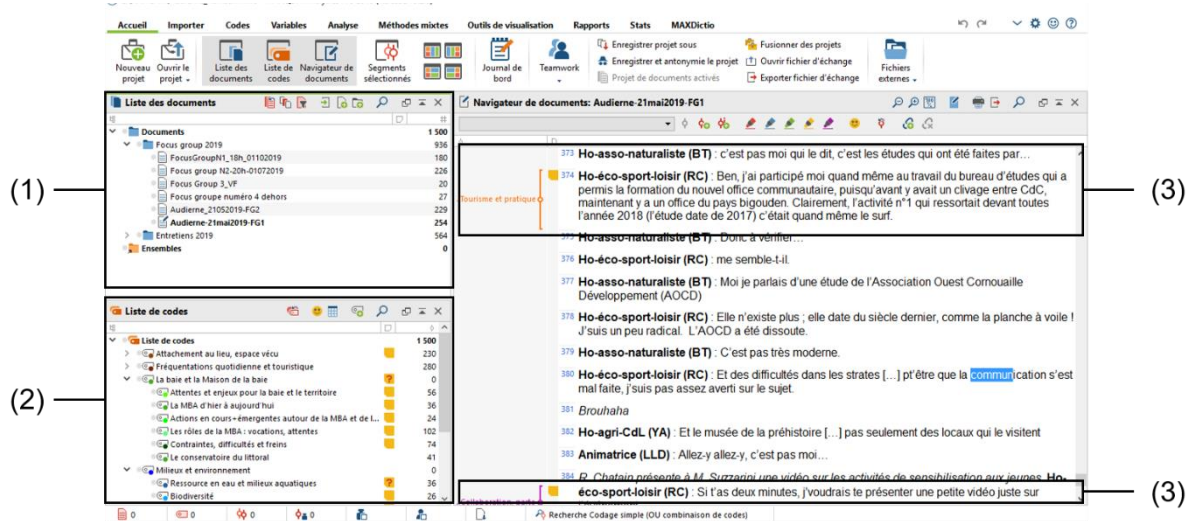
Le choix s'est porté sur une analyse thématique de ces discours. Il est important de préciser à ce stade que cette analyse a porté sur les données recueillies lors des *focus groups* et des entretiens. Comme

rappelé dans la section « Ateliers » (cf. supra), les données recueillies à l'issue de ce premier temps d'échanges de mars 2019 a fait l'objet d'une approche exploratoire. Les résultats présentés dans la partie 3 s'appuient sur un corpus de 8 *focus groups* et de 11 entretiens. Plus précisément, chaque *focus group* et entretien a fait l'objet d'une retranscription complète des discours lorsque ceux-ci ont été enregistrés, soit plus 180 pages de *verbatim*. La retranscription s'est concentrée sur le contenu du propos par une retranscription au mot-à-mot. Les cartes collectives produites lors des *focus groups*, ainsi que celles réalisées individuellement lors des entretiens avec les acteurs économiques de la baie ont été traitées afin de proposer un atlas de cartes des lieux fréquentés, appréciés, gênants et importants de la baie. La méthode d'analyse est présentée dans cette partie.

2.2.1. Une analyse thématique des *verbatim* par le logiciel MaxQDA

Le logiciel MaxQDA³ a été utilisé pour produire une partie des résultats de l'enquête de terrain. C'est un logiciel d'analyse de données qualitatives – discours, documents. Comme d'autres logiciels (tels que Iramuteq, Alceste, Sonal), il permet de mener des analyses qualitatives comme l'analyse thématique, ou des analyses dites mixtes de type analyse lexicométrique. Cette analyse assistée par ordinateur est une aide précieuse notamment lorsque les corpus de données sont conséquents. Elle permet des traitements accélérés et automatisés.

Dans le cadre de la recherche, le processus adopté est le suivant (Figure 10) : (1) les *focus groups* et les entretiens retranscrits au préalable sont intégrés dans le logiciel d'analyse MaxQDA, (2) puis des thématiques (appelées « codes ») sont créées dans le logiciel. (3) Chaque *focus*, chaque entretien est ensuite lu et codé, c'est-à-dire qu'une ou des thématiques sont attribuées aux discours des participants.



Sources: MaxQDA, L. De Gaalon. Réal: C.Le Calvez

Figure 10 : L'interface du logiciel MaxQDA

L'identification des thèmes sur lesquels va reposer l'analyse est un moment clef. Les thèmes sont une construction élaborée à partir des éléments de contenu des textes. Ils sont également le reflet des questionnements posés en amont, ils constituent ce qu'il convient d'appeler un premier tri des données recueillies, ce que P.Paillé et A.Mucchielli appellent « la réduction des données » (2012). Elles sont un support analytique qui permet de dégager des axes de résultats en formant des catégories, en dégagant des *verbatim* aux accents similaires, ou au contraire divergents. L'analyse se construit à partir de cette identification thématique.

³ <https://www.maxqda.com/>

Huit thématiques ont été identifiées comme pertinentes pour analyser le corpus (Figure 11). Chaque thématique est subdivisée en sous-thèmes qui servent à différencier le propos, à apporter des précisions pour l'analyse. En prenant appui sur ce travail de thématisation du corpus de *verbatim*, il est ensuite possible de procéder à l'analyse par recouvrements, similitudes, divergences des propos tenus.

Code supérieur	Code	Sous-code
● Attachement au lieu, espace vécu	● Lieux, sites (exercice carto)	● Lieux & pratiques à connotation positive
	● Appartenance rural/littoral	● Lieux & pratiques à connotation négative
	● Savoirs et observations habitantes	
	● Vécu : représentations, anecdotes & souvenirs	
● Activités primaires et préservation des milieux aquatiques	● Agriculture	● Impacts (de+sur)
	● Pêche	● Les pratiques: intensives/extensives
	● Cohabitation et légitimité	● Impacts (de+sur)
● Fréquentations quotidiennes et touristiques	● Les publics évolutions et pratiques	● Les pratiques: intensives/extensives
	● Tourisme et pratiques locales : rural/arrière-pays	
	● Tourisme et pratiques nautiques	
	● Cohabitation des usages et usages problématiques	
	● Les fréquentations : mobilités et accès	
● La baie et la Maison de la baie	● Actions en cours+émergentes autour de la MBA et de la baie	
	● La MBA d'hier à aujourd'hui	
	● Le conservatoire du littoral	
	● Attentes et enjeux pour la baie et le territoire	
	● Contraintes, difficultés et freins	
● Milieux et environnement	● Biodiversité	
	● Ressource en eau et milieux aquatiques	
● Interactions entre acteurs	● Adaptation et initiatives	
	● Intermédiaires et relais	
	● Collaboration, partenariats réels ou potentiels	
	● Inquiétudes et tensions, conflits latents/ouverts	
● Label Ramsar	● Le label vs autres labels	
	● Utilité espérée, leviers attendus ou potentiels	
	● Interrogations	
	● Vigilances	
● Regards sur la gestion : orientations et pilotage	● Gestion de la fréquentation et des aménagements	
	● Le projet politique : pilotage et engagement	

Figure 11 : Liste des thématiques identifiées pour l'analyse via le logiciel MaxQDA (C. Le Calvez)

2.2.2. Cartographier l'appropriation : éléments de méthode et choix de réalisation

Les *focus groups* et les entretiens individuels avec les acteurs économiques ont conduit à la localisation des lieux fréquentés, appréciés, gênants, importants de la baie d'Audierne. Cet exercice a été mené collectivement lors des *focus groups*. 6 cartes ont été ainsi remplies (Figure 12). Durant les entretiens individuels, une carte topographique IGN Scan 25 a également été présentée aux personnes rencontrées. Elles ont pu s'appuyer sur la carte pour identifier et localiser les mêmes lieux que lors des *focus groups*.

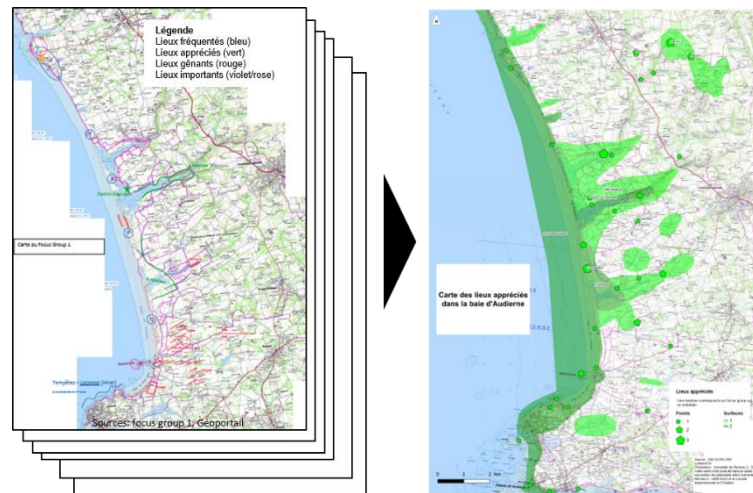


Figure 12 : le corpus de cartes réalisées lors des focus groups et des entretiens est synthétisé pour produire des cartes thématiques (lieux fréquentés, appréciés, gênants, importants, positifs, négatifs) – (C.Le Calvez).

L'objectif de cette localisation a été d'identifier les secteurs et les lieux de la baie où les pratiques des acteurs se déploient, les raisons et au contraire les lieux et secteurs où ils ne se rendent pas. La localisation des lieux fréquentés permet de rendre compte de l'appropriation de la baie par les acteurs rencontrés, d'identifier les lieux où ils se rendent et ceux qui ne sont pas mentionnés. Ces renseignements permettent de dresser une cartographie empirique de la fréquentation de la baie par les acteurs : où se rendent-ils de manière privilégiée ? Est-ce que les zones humides (marais, plans d'eau) sont des espaces mentionnés comme étant des lieux fréquentés ? Les cartes des lieux appréciés et des lieux gênants sont à mettre en perspective dans la mesure où elles nous informent sur la baie d'Audierne « positive » et à l'inverse sur les pratiques et lieux qui sont jugés problématiques par les personnes rencontrées. Lors des *focus groups*, il est intéressant de noter que la localisation des lieux gênants a produit un partage d'expérience sur les problèmes que connaît la baie. La localisation des lieux importants a demandé à ce que les animatrices précisent ce que recouvrait l'expression « lieux importants » à savoir les lieux où les personnes emmèneraient des personnes venues de l'extérieur de la baie. Ainsi, cette dernière catégorie est investie d'une dimension touristique et patrimoniale que les autres catégories n'ont pas. La localisation des lieux importants a été l'occasion d'échanges sur la pression touristique en baie d'Audierne et les stratégies que mettent en place les habitants et acteurs de la baie pour éviter, bénéficier de cette présence exogène.

Durant les *focus groups*, les indications localisées ont été librement réalisées, c'est-à-dire que les participants ont librement inscrit des lieux, des secteurs, sans indication supplémentaire. Certaines personnes sont restées en retrait, d'autres au contraire ont ciblé de nombreux lieux. Les indications cartographiées ne peuvent pas être traitées de manière statistique car il n'existe pas d'informations sur le nombre de localisation par personne par exemple. Le choix a été fait de comptabiliser chaque élément inscrit sur la cartes avec le même poids. Un élément inscrit correspond à une mention. Les participants ont utilisé des figurés ponctuels ainsi que des figurés de surface.

Le traitement des données a été réalisé par L. de Gaalon, la production cartographique finale par l'équipe de recherche. La description des métadonnées et les conditions de leur production sont présentées dans un document de synthèse produit par L. de Gaalon⁴ (Annexe 1). La méthode de réalisation des cartes repose sur deux principes : le regroupement des indications en fonction des catégories de lieux pour la production de cartes de synthèse par catégorie de lieux, et l'attribution d'un

⁴ Le document s'intitule Metadonnees_SIG-Ramsar-Audierne. II

poinds en fonction du nombre de mentions. Les cartes de synthèse ont été produites avec le logiciel Quantum Gis.

Chaque indication ponctuelle ou surfacique indiquée sur les cartes produites est intégrée dans une couche créée au format shapefile (.shp). Chaque catégorie de lieux (fréquentés, appréciés, gênants, importants) fait ainsi l'objet de deux couches au format shapefile (.shp) : une couche « points » qui répertorie les figurés ponctuels indiqués par les participants, et une couche « polygones » qui répertorie les surfaces. Deux types de couches nouvelles complètent le corpus : la première regroupe les lieux à connotation positive dite « FAI » : lieux fréquentés, appréciés et importants ; l'autre regroupe les lieux à connotation négative c'est-à-dire les lieux gênants ponctuels ou surfaciques.

Couches de points : Lieux-frequentes-pts, Lieux-apprecies-pts, Lieux-genants-pts, Lieux-importants-pts, Lieux_FAI_pts.
Couches de polygones : Lieux-frequentes-aires, Lieux-apprecies-aires, Lieux-genants-aires, Lieux-importants-aires, FAI_Detail-surfaces, Lieux-genants_Vue-globale, Lieux_FAI-Vue-globale

Figure 13 : Liste des principales couches créées sur le logiciel Qgis

Chaque objet (point ou polygone) est répertorié dans une table d'attributs qui apporte des informations sur :

- L'identifiant de l'objet (colonne ID),
- Le nombre de fois où l'objet est mentionné durant l'enquête de terrain. Un *focus group* ou un entretien vaut une voix (colonne Mention),
- Les dispositifs dans lesquels l'objet a été répertorié (colonne *Focus group*/entretien),
- *Pour les couches de polygones uniquement* : le score attribué à chaque objet en fonction de son taux de recouvrement, de 1 à +++. Le plus petit score (1) indique un taux de recouvrement nul : l'entité n'est pas recouverte par d'autres mais elle peut elle-même en recouvrir une ou plusieurs. Plus le score est élevé (+++), plus il indique un taux de recouvrement important, de l'entité la plus grande (couvrante) à l'entité la plus petite (entité centrale). L'entité centrale représentant le secteur le plus désigné - commun à un nombre donné de mention -, elle est celle qui se verra attribuer le score le plus élevé (colonne Score),
- *Pour les couches de polygones uniquement* : le score pondéré par le nombre de fois où l'entité a été mentionnée par les personnes au cours des ateliers ou entretiens, soit le taux de recouvrement pondéré par le nombre d'occurrence, les deux informations n'étant pas synonymes. Exemple : (score/recouvrement = 4) + (mention = 2) = un score total de 6. (colonne Score total).

Le traitement des données recueillies lors des *focus groups* et des entretiens a permis la production d'un atlas de cartes de la baie d'Audierne présenté en annexe (Annexe 2). Ces cartes illustrent l'appropriation de la baie d'Audierne par l'échantillon de personnes interrogées durant l'enquête de terrain. Elles doivent être lues comme autant d'indications empiriques qui nous renseignent sur les pratiques des personnes et leurs perceptions de ce territoire.

Les données recueillies lors de l'enquête en baie d'Audierne sont de deux ordres : des discours, des indications localisées de pratiques. Elles ont fait l'objet de deux types d'analyse : une analyse thématique qualitative pour les discours, et un traitement géomatique pour créer un atlas cartographique. Les résultats produits sont complémentaires. La cartographie peut être constituée en support qui illustre les discours tenus par les personnes interrogées.

2.3. Restitution de la recherche

L'équipe de recherche a produit un ensemble de documents écrits de synthèse et de restitution de la recherche. Une restitution orale a également été proposée. Le rapport de recherche qui clôture cette année de recherche en baie d'Audierne propose également des documents de transfert, des fiches actions et des notes sur des actions à développer pour poursuivre l'étude des territoires concernés par le projet de labellisation. Ces temps de synthèse et de restitution sont autant de moments de mise en cohérence de la recherche et de transmission. Cette restitution cible aussi bien les participants à l'enquête, les habitants de la baie d'Audierne, et bien sûr les acteurs qui portent le projet de labellisation ainsi que leurs partenaires.

2.3.1. Des synthèses diffusées à l'issue des échanges collectifs et individuels

Dans un souci de restitution du contenu des échanges aux participants à l'enquête de terrain, l'équipe a produit des synthèses destinées à être diffusées. Outre la synthèse de l'atelier du 18 mars 2019, les sessions de *focus groups* de mai et juillet ont également fait l'objet de synthèses. Leur objectif est double : (1) informer les participants des principales thématiques et questions évoquées lors des échanges dans les différents *focus groups*, (2) et pour l'équipe de chercheuses : présenter les premiers résultats des échanges.

La rédaction des synthèses a été prise en charge par l'ensemble de l'équipe qui s'est répartie le travail. La synthèse de la session de *focus groups* du mois de mai a été élaborée sur le principe d'une restitution par *focus group* pour être envoyée aux participants (Annexe 3). La synthèse de juillet est thématique. En effet, les 4 *focus groups* réalisés les 1^{er} et 2 juillet ont conduit au recueil de très nombreux *verbatim* que l'équipe a fait le choix de thématiser dans un souci de clarté et de construction d'une première analyse. Cette synthèse - complétée par les discours recueillis lors des entretiens individuels réalisés les 1^{er} et 02 juillet - a constitué le cœur de la restitution publique du 08 octobre 2019 (cf. infra).

2.3.2. La restitution publique du 08 octobre 2019

L'équipe de recherche s'est engagée à présenter un bilan de l'étude menée en baie d'Audierne sous la forme d'une restitution publique aux acteurs locaux. La conception de cette soirée organisée à Plozévet ainsi que l'animation de ce temps de présentation et d'échanges a été portée par l'équipe. Le déroulé de la restitution publique - d'une durée de 2h - a été organisé en quatre temps de prise de parole, destinés à donner la parole à l'ensemble des acteurs présents (Figure 14). Les élus et les chargés de missions des communautés de communes PBS et HPB ont introduit et conclu la restitution. L'équipe de recherche a présenté synthétiquement les objectifs, la méthode et les principaux résultats de l'enquête de terrain. Des membres de l'association Histoire d'Ecrire ont pris part à la restitution par une lecture de *verbatim* sélectionnés conjointement par l'équipe et les membres de l'association. Cette lecture a permis de « redonner vie » aux *verbatim*, d'incarner les discours et les résultats présentés lors de la restitution. Elle incarne une forme de réappropriation des discours et témoigne également de la mobilisation des acteurs locaux autour de la thématique de la baie d'Audierne et de la labellisation.

En complément des dispositifs de recueil de données mis en place, des fiches « Réflexion et débat autour de trois thèmes » ont été proposées aux participants à la restitution. Elles ont été conçues par l'équipe pour permettre aux personnes ne souhaitant pas prendre la parole en public de réagir par écrit. Les thématiques indiquées sur les fiches sont identiques aux thèmes des principaux résultats : (1) attachement et transmission, (2) milieux et activités, (3) mobilisation et initiative. Les fiches ont été collectées pour être intégrées aux données de recherche.

Ce type de temps d'échanges fait partie intégrante de la démarche de recherche. Pour l'équipe, les échanges et les questions qui suivent la présentation permettent de prendre le pouls du territoire, de

mettre en débat les éléments présentés. La démarche de restitution s'insère également dans un cadre déontologique de recherche en faveur du partage des conclusions de recherche avec les acteurs du territoire qui sont concernés. Un bilan de la restitution du 8 octobre est présenté en partie 4.

Introduction - par les élus des communautés de communes du Pays Bigouden Sud (PBS) et du Haut Pays Bigouden (HPB)

L'étude menée en baie d'Audierne – par l'équipe de recherche

Les objectifs et la méthode de recherche

Présentation des objectifs et du calendrier

Présentation de la méthode de recherche (recueil des données et traitements réalisés)

Lecture de verbatim recueillis lors de l'enquête – par l'association Histoire d'écrire

Les résultats de la recherche (3 thématiques développées) – par l'équipe de recherche

L'attachement des acteurs rencontrés à la baie d'Audierne

Milieus et activités

La mobilisation des acteurs et leurs interactions

Echanges avec les personnes présentes

Questions

Conclusion – par les chargés de mission des CC HPB et PBS

Figure 14 : les temps d'échanges de la restitution du 08 octobre 2019

2.3.3. Des fiches-actions

L'équipe s'est également engagée à produire des fiches techniques livrables au commanditaire.

Deux **fiches techniques portent sur la méthode**. Elles donnent des indications sur l'utilisation des dispositifs du **focus group** et de l'**entretien**. L'objectif est de permettre un transfert de la méthode utilisée en baie d'Audierne vers les autres territoires finistériens identifiés dans la démarche de la labellisation Ramsar, et ainsi contribuer à la mise en place d'une **démarche méthodologique unifiée** entre les territoires concernés. Ces fiches méthode présentent l'intérêt de l'utilisation des deux dispositifs, leurs objectifs, la préparation au recueil des données discursives, et les points de vigilance lors de leur utilisation. Ces fiches sont conçues comme des outils d'aide à la pérennisation de la démarche, mais ne sont pas des fiches « **boîte à outils** » clefs en main.

Trois fiches techniques dites « fiches actions » ont été créées à partir des résultats de l'étude. Elles présentent des propositions d'actions pour pérenniser la mobilisation des acteurs en baie d'Audierne autour de la valorisation et de la protection des zones humides. Elles portent sur :

- (1) la maison de la Baie d'Audierne et la nécessité d'assurer une animation à l'année du lieu,
- (2) la mise en place d'un Observatoire Photographique des Paysages qui est un outil participatif favorisant la mobilisation des acteurs locaux,

Elles apportent des compléments d'informations sur les actions à mettre en œuvre pour favoriser l'appropriation des zones humides de la baie d'Audierne, pour faciliter le partage des enjeux du territoire.

Conclusion

Le nombre total de participants (83) a été significatif. Les méthodes qualitatives ne nécessitent pas d'échantillon important au même titre que les méthodes quantitatives. Dans le cadre de l'enquête de terrain menée en baie d'Audierne, le nombre de participants nécessaires à la bonne conduite de l'enquête a été largement atteint au regard des objectifs initiaux fixés. L'investissement des acteurs locaux dans les dispositifs mis en place en mars, mai et juillet est suffisamment peu courant pour être noté et comparé avec l'investissement habituel plutôt faible des citoyens dans ce domaine. La thématique a intéressé, rassemblé. Le choix de centrer le recueil de discours sur le *focus groups* entre pairs semble avoir été l'occasion de moments de mise en contact et de partage d'expérience entre les participants. Ce type de dispositif constitue en soi une réponse à un des objectifs de ce travail autour de l'émergence de leviers locaux de valorisation des zones humides, d'identification des réseaux d'acteurs.

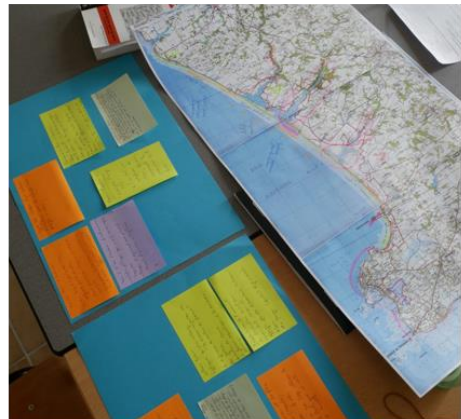
L'intérêt principal de la mise en place d'une méthode qualitative de recueil de données réside dans la production d'un corpus de données d'une richesse sans équivalent avec les méthodes quantitatives telles que le questionnaire. Par le respect du cadre fixé par la méthode, l'enquête a permis de recueillir des discours sur l'appropriation sociale et culturelle des zones humides et leurs perceptions par les différents acteurs. L'analyse thématique a également mis l'accent sur les leviers et les freins à la reconnaissance de ces espaces en baie d'Audierne, sur les attentes des acteurs. Des questions ont émergé sur l'apport du label Ramsar, tout en reconnaissant la nécessité de préserver ces zones humides et la baie dans son ensemble. L'ensemble des résultats est présenté en partie 3.

► Ateliers du 18 mars 2019



Photos: crédits privés

► Focus groups (mai et juillet 2019)



Photos : crédits privés

► Restitution publique du 08 octobre 2019



Photos : A. Magueur

Fiche méthode – Le *focus group*

Le *focus group* est un entretien collectif mené auprès d'un groupe de personnes compris entre 6 et 12 participants. Ce dispositif d'enquête en sciences humaines et sociales qui est destiné au recueil de données discursives et d'informations sur les interactions entre participants. Cette fiche méthodologique présente les objectifs, la démarche d'élaboration, les étapes de la réalisation du *focus group* ainsi qu'un bilan.

Pourquoi mobiliser le *focus group* ?

L'objectif de la réalisation d'un *focus group* est de créer un échange collectif au sein d'un groupe de personnes invitées. Il s'agit d'une part de **recueillir les discussions** et d'autre part de **porter attention à l'interaction produite** au sein du groupe de participants. Le dispositif du *focus group* est particulièrement mobilisé lors d'étude qui visent à comprendre les pratiques et les perceptions d'un objet, d'un fait, d'un territoire. C'est un dispositif connu, largement pratiqué dans les sciences humaines et sociales. Il répond à une démarche scientifique qui garantit sa validité comme dispositif de recueil de données exploitables.

Préparation

Qui mobiliser ?

Le *focus group* est un dispositif qui demande la mise en place de groupes de participants peu diversifiés autour d'une question/thématique commune aux différents focus qui peuvent se dérouler en parallèle. Le nombre de personnes conviées doit être compris **entre 6 et 12 personnes**. Cet effectif limité permet de garantir une prise de parole de la part de l'ensemble des participants, de même qu'un approfondissement de la thématique abordée. L'échantillon de personnes invitées doit être informé qu'il s'agit d'un dispositif de recherche et non d'une réunion publique, autrement que leur parole sera exploitée par la suite. **La thématique doit être communiquée à l'avance.**

Quoi ?

L'objet du *focus group* répond à un questionnement posé en amont lors de la phase de cadrage de l'étude. Le *focus group* est organisé pour recueillir des données discursives qui sont autant d'informations utiles pour répondre au questionnement posé. Le questionnement de recherche ou un axe du questionnement doit être transformé en **question ou thématique de discussion**. Cette traduction est impérative pour permettre aux participants de prendre part aux échanges. La thématique doit être suffisamment large pour que l'ensemble des participants se sentent concernés, étant entendu que les personnes à inviter sont identifiées comme potentiellement concernées en amont. Ces deux étapes de définition d'une thématique qui sert de porte d'entrée à la discussion et l'identification des participants sont donc à mener de concert. La thématique définie en amont peut prendre la forme (1) d'une question posée en introduction du *focus group*, destinée à initier la discussion. (2) Dans le cadre de l'étude menée en baie d'Audierne le choix s'est portée sur la réalisation d'un exercice de caractérisation où chaque participant inscrit sur un support ses réponses à la consignes posée (« caractériser la maison de la Baie... »). (3) Un mot peut être inscrit sur un support avec la consigne de réagir oralement ou par écrit à ce qui est écrit. Il existe de nombreuses manières de lancer l'échange. Le choix doit être effectué au préalable, en fonction des catégories de personnes présentes et en fonction de la manière dont vont être recueillis les échanges (prise de note, enregistrement, vidéo...).

Quand et où organiser un *focus group* ?

La localisation dépend du type de questionnement et de la sensibilité de la thématique. Dans le cadre d'une réflexion portant sur l'appropriation d'un espace, il peut être intéressant de placer le *focus group* au sein de l'espace questionné. En cas de thématique à caractère conflictuel, il peut être au contraire pertinent de délocaliser le lieu du *focus group*. Il est essentiel que le lieu du *focus group* offre la possibilité de regrouper l'ensemble des personnes autour d'une table. L'animateur se place soit au sein du groupe ou en retrait en fonction du parti pris choisi. L'effectivité d'un focus dépend du nombre de personnes présentes, il est essentiel de réfléchir à la date et à l'heure proposée. Dans le cas de *focus groups* qui donnent la parole à des habitants ou à des acteurs, il peut être pertinent de placer le focus en fin de journée, durant le week-end pour s'assurer de la présence des personnes invitées.

Comment ? Les étapes de la réalisation

La réalisation du *focus group* est encadrée par **deux personnes** qui participent à l'étude. La première personne anime le *focus group*. Elle prend en charge la présentation, elle relance si nécessaire, incite les uns et les autres à prendre la parole, à développer et préciser leur propos, elle cherche à en savoir plus si elle estime qu'il est intéressant de développer un aspect. En aucun cas, elle ne participe aux échanges, elle a une posture de médiation, d'observation. Ce sont les participants qui font évoluer la discussion au sein du cadre posé au début du *focus group*. La deuxième personne présente gère le temps, assure la prise de note et l'enregistrement.

(1) **Présentation du *focus group* et des consignes** : le *focus group* débute avec la présentation des objectifs de l'étude, du dispositif, et des consignes (ne pas se couper la parole, s'écouter les uns et les autres, ne pas hésiter à demander des précisions aux et aux autres, etc).

(2) **Demande d'autorisation pour enregistrer** et précision indispensable du **statut des paroles** recueillies : anonymat ou non.

(3) **Lancement du sujet** avec la question/le mot/l'exercice à réaliser. Puis, l'animateur intervient de manière ponctuelle pour garantir la pérennisation des échanges au sein du groupe et organiser la prise de parole.

(4) Le *focus group* est un dispositif qui dure en moyenne entre 1h et 2h. Chaque temps du focus doit faire l'objet d'une estimation en amont de sa durée. Au bout du temps imparti, l'animateur met fin aux échanges. Il apporte une **conclusion** et **remercie les personnes présentes**.

Points de vigilance

1) **Une fausse souplesse** : le *focus group* est un dispositif qui demande une maîtrise de l'enquête par recueil de discours. De fait, malgré une apparente souplesse il demande une vigilance constante pour permettre à la parole de se développer tout en restant dans le cadre posé par l'étude. La répartition de la parole durant les *focus group* est un point de vigilance majeur. La création de groupes plus ou moins homogènes en termes de catégories d'acteurs, d'âges, de genre influe sur les prises de parole. Il est alors indispensable que l'animateur intervienne lorsque les prises de paroles sont trop inégales.

2) Il est impératif que **deux personnes encadrent les focus** (un animateur et une personne à la prise de note et à la maîtrise du temps). Les personnes qui animent un *focus group* doivent être identifiées par les participants. Il est conseillé qu'elles soient **investies d'une forme de neutralité** c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être reconnues comme des parties prenantes du sujet qui est abordé durant le *focus group* – en particulier si celui-ci est conflictuel.

3) **L'enregistrement des échanges** – s'il n'est pas obligatoire – est fortement conseillé. Il conditionne l'analyse des *focus groups*. Un *focus group* non enregistré a un statut exploratoire. Il ne pourra pas faire

l'objet d'une analyse thématique ou quantitative, l'intérêt de le mobiliser est alors limité au regard de l'investissement en temps et personnel qu'il nécessite. L'enregistrement apporte une précision et une exhaustivité des propos tenus qui garantit une analyse complète et rigoureuse. L'enregistrement conduit à la retranscription des échanges.

4) **La retranscription** est une phase importante qui est à la croisée du recueil et de l'analyse, elle est le moment de transformation du discours oral en discours écrit. C'est au moment de la retranscription que l'on se rend compte de la qualité des échanges et donc de la réussite du *focus group*. La retranscription peut relever du mot-à-mot lorsque c'est le contenu des échanges qui doit faire l'objet de l'analyse. Dans une perspective plus sociologique, les caractéristiques des discours comme les hésitations, les pauses, les rires, peuvent faire l'objet d'une attention particulière et être intégrés à la retranscription. La phase de retranscription peut être internalisée ou externalisée. En moyenne, **une heure de discours enregistré correspond à trois heures de retranscription** mot-à-mot. Dans le cadre d'une étude, le temps estimé de la retranscription est à prendre en compte car plus le corpus est volumineux plus le temps de retranscription l'est.

Fiche méthode – L’entretien semi-directif

L’entretien semi-directif s’appuie sur une trame d’enquête construite au préalable. Son utilisation peut être inductive, c’est-à-dire qu’il permet de formuler des hypothèses qui vont être confirmées par la mobilisation d’autres dispositifs d’enquête ; il permet également un approfondissement lorsqu’il est mobilisé pour confirmer ou compléter l’enquête. L’entretien est un dispositif facilement adaptable aux objectifs et enjeux d’une étude. Il permet de recueillir une gamme variée de discours, ce qui en a fait son succès dans les sciences humaines et sociales.

Pourquoi mobiliser l’entretien ?

L’objectif de la réalisation d’un entretien semi-directif est de créer un échange avec la personne rencontrée. Il s’agit d’une part de recueillir des **données informatives** sur un fait, un phénomène, les pratiques de la personne, et d’autre part d’avoir accès ce que l’on appelle les **données cognitives**. Ces données cognitives sont les informations qui permettent de comprendre les positionnements de la personne, ses perceptions, le sens qu’elle donne à ses actions. L’entretien est ainsi particulièrement mobilisé dans les études qui cherchent à comprendre et caractériser les pratiques et les perceptions qu’ont les acteurs d’un objet, d’un fait, d’un territoire. C’est un dispositif d’enquête reconnu dans les sciences humaines et sociales. Sa réalisation s’inscrit dans une démarche scientifique qui garantit sa validité comme dispositif de recueil de données discursives exploitables.

Préparation

Quels acteurs rencontrer ?

Il n’existe pas de restrictions. L’entretien est un échange qui peut être mis en place auprès d’**une grande diversité d’acteurs**, qu’ils soient habitants, acteurs économiques, associatifs, institutionnels, etc. L’entretien peut être mobilisé pour rencontrer des acteurs qui n’ont pas pu participer à des échanges collectifs par exemple. Une enquête par entretien est valide scientifiquement à partir d’une dizaine d’entretiens. Au-delà de cinquante entretiens, les discours sont éprouvés, des redondances apparaissent entre les échanges. L’entretien ne vise pas la mesure ou l’évaluation d’un fait, d’une opinion, au même titre que le questionnaire.

Quoi ? Comment ?

La construction de la **trame** de l’entretien est l’étape la plus importante. Elle garantit la validité de la méthode de recueil de données par entretiens, elle permet la mise en perspective des différents entretiens réalisés. Il existe plusieurs types d’entretiens : l’entretien libre, l’entretien semi-directif, l’entretien biographique, l’entretien directif. La différence réside dans le degré de cadrage du déroulé de l’entretien et dans le type d’informations qui doivent être recueillies. Dans le cadre de l’entretien semi-directif, la trame est constituée de thématiques à aborder, qui constituent le cadre dans lequel se déroule l’entretien. Mis à part la première thématique relative à la présentation de la personne rencontrée, et qui débute l’entretien, les autres peuvent être abordées sans ordre particulier. Cette souplesse est due à l’évolution de l’échange avec la personne. Selon ses propos, et les relances effectuées par l’intervieweur, le discours s’oriente vers l’une ou l’autre des thématiques proposées. L’intervieweur est présent pour s’assurer que l’échange ne sort pas du cadre imposé par la trame, pour relancer la personne en cas de besoin.

La diversité des acteurs qui peuvent être rencontrés lors d’une enquête par entretien semi-directif conduit à adapter la trame au profil, aux missions de l’acteur. Dans le cadre de l’étude en baie d’Audierne, une

trame commune aux acteurs locaux (économiques) a été construite. Pour les échanges avec les acteurs institutionnels, cette trame a été adaptée pour correspondre avec les missions et rôles des acteurs. L'objectif était alors de comprendre les modalités de leurs interventions en baie d'Audierne, ainsi qu'apporter un éclairage sur leur rôle possible dans le cadre de la mise en place du label.

Trame des entretiens réalisés avec les acteurs économiques en baie d'Audierne

1-Présentation de la personne

Une première thématique centrée sur le parcours de vie de la personne, sur l'existence d'un attachement au territoire de la baie.

2-Activité

Informations sur le métier de la personne et son évolution, les interactions avec d'autres acteurs économiques, institutionnels dans la baie, la manière dont l'activité se déploie dans la baie

3-La baie : fréquentation, perception

Utilisation de la carte de la baie : exercice identique à celui des *focus groups*.

4-La labellisation Ramsar

Reconnaissance des lieux comme étant de qualité ou non, insertion dans le pro

3. Résultats par thèmes

3.1. Attachement et fréquentation

3.1.1. Attachement au lieu

Dans tous les échanges menés, l'attachement à la baie d'Audierne s'est exprimé de manière très forte, comme le socle commun de ceux qui se sont déplacés pour les ateliers et *focus groups*. Jeunes ou moins jeunes, natifs revenus ou émigrés récents, toutes catégories sociales et politiques confondues, ils partagent une fascination pour ce lieu, qu'ils ont choisi comme lieu de vie, et pour lequel ils sont prêts à se mobiliser. « *Et voilà... j'adore ma commune, j'adore mon coin, et j'adore la plage, voilà. J'aimerais bien que ça perdure le plus longtemps possible, qu'on essaie de faire quelque chose de positif pour garder toute cette nature et cette beauté du littoral.* »



« Oh bah moi, je commence par Tronoën toujours, les gens qui viennent me voir sont intéressés par l'archéologie et les histoires et deuxièmement au concasseur, surtout depuis qu'il y a des bigoudènes dessinées dessus. » (Photo : crédit privé)

La spécificité du milieu et la diversité des points de vues (littoral/intérieur) sont soulignées : « ce qui est émouvant c'est justement qu'il n'y a pas de relief d'arbre : ces immensités d'un côté tu as la mer de l'autre côté tu as les dunes, le regard il est jamais arrêté » ; « Des fois je suis dans un chemin de randonnée, à 10 mètres ce n'est plus le même biotope. Il y a vraiment des choses qui sont fantastiques ici que je ne retrouve pas ailleurs et ça c'est formidable et c'est ce que je cherche à partager avec les gens ». La pratique de la baie, le plus souvent en promenade solitaire, provoque aussi un désir de partager des émotions intimes, de faire connaître : « moi je suis native de la région je viens d'y revenir depuis à peu près 4 ans, avec une envie de faire quelque chose là où je suis et puis moi je souhaiterais créer

animer un lieu collectif voilà et j'ai beaucoup d'ami à Treguennec et je suis vraiment habituée à me promener dans cet environnement et je suis vraiment séduite et ça ne me je m'en lasse jamais, j'adore partir avec ma paire de jumelle et mon appareil photo je trouve que c'est magnifique cette baie ».

La maison de la baie, où ont eu lieu les échanges, tient une place particulière au centre de la baie, au centre du paysage, focalisant les regards : *« Cette ferme me fascinait tout le temps : quand on vient de Penmarch on la voit sur les hauteurs je ne me souviens pas de l'avoir vu habitée, mais je me m'arrêtais toujours pour voir ces bâtiments que je trouvais magnifiques et depuis tout le temps c'est un lieu qui me fascine et qui m'attire »*. Elle est aussi au centre de la vie de la baie et au centre des histoires, de l'histoire de la Baie. La majorité des habitants ou acteurs présents aux *focus groups* et ateliers ont connu la maison de la Baie à la 'belle époque', et se remémorent des moments de convivialité associés à cette maison : *« J'adore cette maison. D'emblée cette maison ferme évoque pour moi un moment festif car il y a quelques années elle était louée entre autre pour fêter des événements de vie associative »*. Ou encore : *« Avec PJ Heliaz, il faisait des conf sous le préau [de la maison de la Baie] et il y avait du monde, vous auriez vu, il y avait du monde jusque-là. C'était génial. C'était beau ! Mais bon c'est passé, c'est passé... D'où ça a existé donc on peut recommencer ! »*.

Les souvenirs festifs de partage et de projets contrastent avec la sous-utilisation des dernières années : *« En fait peut-être que je me trompe, mais vous saurez me rectifier, quand l'espace a été créé il y avait un véritable projet. Et ce projet aujourd'hui il n'existe plus ou il est très mal défini. En fait on ne sait plus trop à quoi sert cette maison. Si ce n'est un lieu d'exposition. Il manque un projet qui la ferait vivre à l'année »*. La tristesse et l'incompréhension cèdent à l'amertume puis la mise en cause des élus, un manque d'ambition et de perspective pour ce lieu. *« Mais là ce que vous pouvez constater sur l'ensemble des gens qui sont là, si on prend la majorité, si vous regardez, on est quand même déçus de voir ce que c'est devenu [la maison de la baie] »*.

Pour les habitants, cet attachement est renforcé par un vécu personnel qui tisse avec le lieu une mémoire de vie, laquelle s'exprime parfois de manière très directe. *« Moi c'est mon inspiration, toujours revenir à ses origines. Un questionnement existentiel et cela me permet de trouver, je ne sais pas si c'est vraiment le sujet, mais de trouver des traces de mon passé et de ma vie, voilà. J'habite Plouneour ça fait 3-4 km, c'est à proximité d'ici. »*. Un autre : *« c'est vrai qu'il y a un côté sentimental, je suis très content d'être là. Et je suis très content quand même de voir qu'il y a les gens qui s'occupent de protéger la nature et de préserver notre avenir »* Lors d'exercice de localisation des lieux appréciés, autour de la table et de la carte (Figure 15), un habitant confie à ses voisins : *« là, c'est la première fois que j'ai embrassé ma fiancée, et il y avait des goémoniers. Et là, c'est là que ma dernière fille a été conçue... »*.

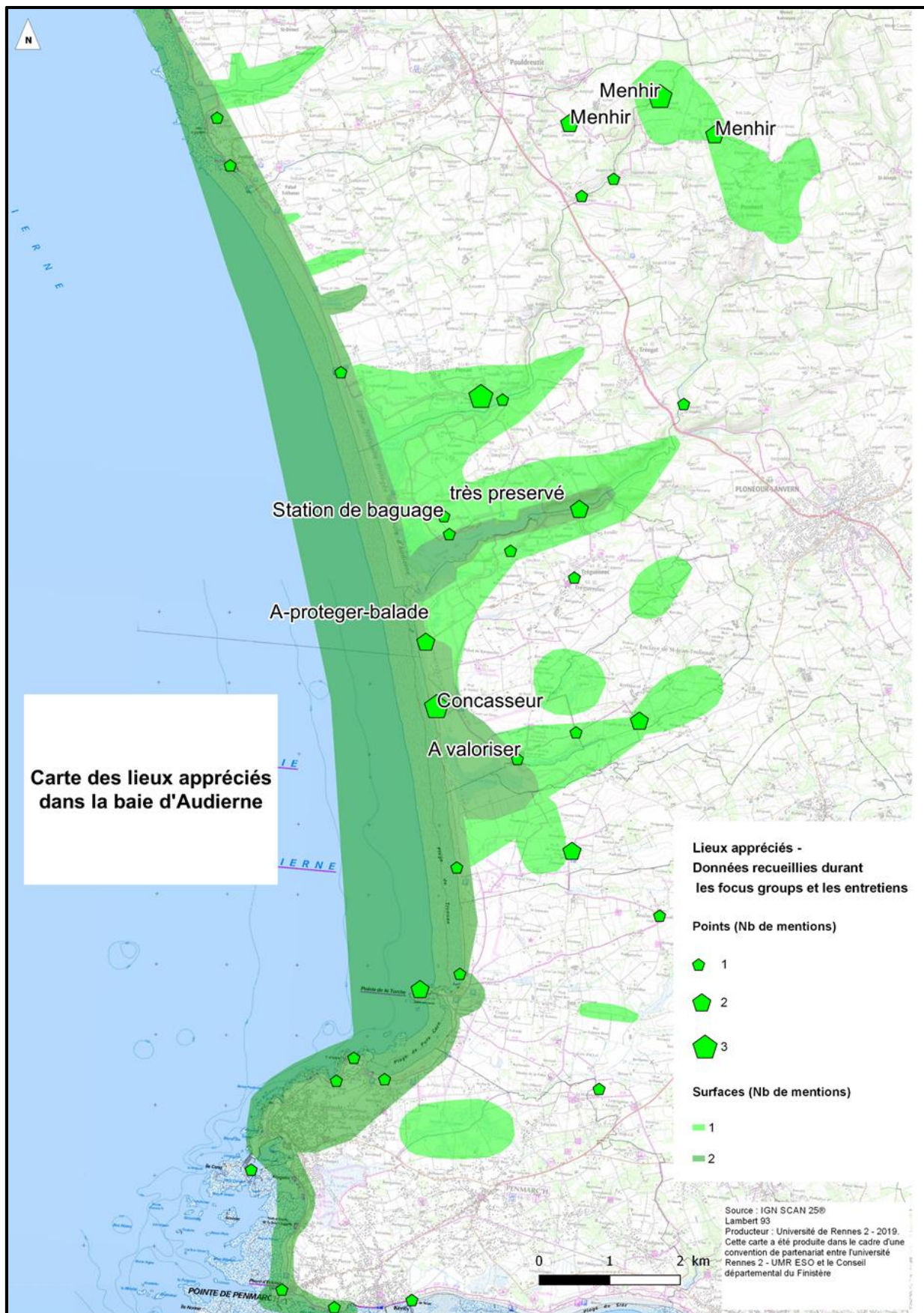


Figure 15 : Carte des lieux appréciés dans la baie d'Audierne

3.1.2. Fréquentation de la Baie

La thématique de la fréquentation de la baie d'Audierne a été abordée dans les ateliers du 18 mars 2019 avec les étudiants de la licence Professionnelle « Tourisme Marketing Territorial et Paysage » puis lors des quatre *focus groups* réalisés les 01 et 02 juillet 2019. Les personnes rencontrées lors des entretiens individuels se sont elles aussi exprimées sur le sujet. Elles ont abordé la fréquentation de la baie tant du point de vue de leurs pratiques personnelles que de leur retour en tant qu'acteurs économiques de la baie.

La fréquentation de la baie par les personnes rencontrées (Figure 16) - Pour les personnes rencontrées, la baie est surtout pratiquée à pied et à vélo. Ils sont tous d'accord pour dire que c'est un bel endroit. Les personnes fréquentent aussi bien « *du côté de la plage ou du côté des dunes* » que l'arrière-pays. « *L'arrière c'est sympa à faire en vélo, c'est des petites ribines mais à pied c'est pas...* » explique une personne. Les lieux mentionnés sont parcourus pour l'observation (faune, flore), les balades, la randonnée, même si la fréquentation pédestre apparaît parfois compliquée : l'accès à certains secteurs implique de passer par les routes (exemple du côté de l'étang de Trunvel). Le GR apparaît comme un point de fixation de la fréquentation sur la côte, il est mentionné à plusieurs reprises. Dans l'ensemble, les discours mentionnent des parcours mieux aménagés qu'il y a quelques années : « *oui, bien aménagé du côté de Plovan. Avant ça passait moins bien et là, tous ces parcours, ils ont bien aménagé* ». Mais parfois les parcours sont trop longs lorsque l'on souhaite seulement se balader : « *je dirai que les chemins de randonnée à pied autour sont tellement axés sur le GR, j'ai fait tout le tour, il y a que de la longue boucle.* ». Certaines personnes recherchent des promenades plus courtes et accessibles sans passer par la route.

La baie est également un espace traversé quotidiennement pendant l'année en voiture, parcouru en vélo par les habitants. Des personnes indiquent que certaines portions de routes sont dangereuses en vélo : « *A bicyclette on peut, mais on n'est pas sûr de rester en vie, parce que les pistes cyclables on en a un peu par ici machin, la route du vent solaire, mais il y a des portions, il n'y a pas une vraie réflexion globale avec une cohérence, avec des moyens dédiés pour que les gens circulent* ». Une personne s'interroge sur les mobilités dans la baie « *parce que quand on arrive à Quimper, on met une heure et demi pour aller à Rennes, ce qu'on ne dit pas c'est que de Quimper à la Torche on remet une heure et demi, c'est juste dramatique. Alors qu'on va mettre 20 minutes pour faire Quimper – Pont l'Abbé peut-être. C'est juste qu'il y a un one-way de sens de circulation qui fait que pour atterrir de Plomeur à Saint-Guérolé, pour arriver du bourg de Plomeur à Saint-Guérolé il faut faire tout le tour du Pays bigouden en autocar, une heure et demi* ».

Un élément marquant exprimé dans les *focus groups* c'est le souhait de préserver une certaine intimité lors des promenades, surtout dans l'arrière-pays. « *Pour se ressourcer c'est bien aussi. Vous pouvez faire une balade, vous allez peut-être croiser 2 ou 3 personnes, échanger, mais voilà. C'est pas St Gué hein en plein été voilà. Il en faut pour tous les goûts* » explique une personne. Les habitants expriment globalement le souhait de ne pas être « envahis » comme à la Torche, ou dans le secteur de Saint-Guérolé, Pors Carn. Une attention particulière est portée aux points de vue donnant sur la baie. Une personne du FG1 mentionne l'étang de Trunvel qui offre une vue sur la mer et sur le cordon. Le concasseur apparaît également comme un point de vue privilégié vers lequel les personnes rencontrées vont pour admirer la baie.

Les personnes rencontrées fréquentent également les plages de la baie. Celles-ci sont clairement identifiées comme des points de fixation notamment pour le tourisme. On y vient grâce aux routes, et

on se fixe grâce aux parkings qui permettent l'arrêt. Les personnes rencontrées mentionnent la grande fréquentation de certains spots littoraux comme Saint-Guérolé, la Torche, la plage de manière générale. Elles constatent et estiment par ailleurs qu'il y a parfois une trop grande fréquentation : « *la dernière fois que j'y suis allée, il y a un mois et demi il y avait la queue. Il fallait attendre pour faire le tour du rocher. C'était hallucinant.* ». Et à l'inverse on observe la perception d'un arrière-pays « calme », où il ne se passe pas grand-chose. Comme le notent les étudiants de la Lpro TMTP ; de nos jours, les visiteurs souhaitent pouvoir aller partout, et notamment là où les autres ne vont pas. Le tourisme de masse a créé une sorte de contre tourisme, les gens souhaitent de moins en moins aller où tout le monde va.

Notons que la majeure partie des acteurs présents constatent que la baie est peu fréquentée hors saison. Ces dernières années, le lieu s'est transformée en un terrain de jeu des grappeurs et des surfeurs, mais aussi des marcheurs, des cavaliers et les locaux qui viennent la côtoyer. Elle est un peu plus fréquentée l'été par les baigneurs pour ses grandes plages. La baie d'Audierne reste malgré tout un endroit relativement méconnu, dont la promotion touristique est minime. C'est sans doute pour cela que la fréquentation est moindre. Durant les débats, certains pensent que la fréquentation telle qu'elle est aujourd'hui est suffisante voir trop importante, pour pouvoir sauvegarder les richesses naturelles dont elle est porteuse. D'autres pensent qu'il faudrait en promouvoir l'accès afin de faire connaître le territoire et ses labels, de sensibiliser à la protection de l'environnement, de faire découvrir le patrimoine floristique et faunistique et d'enrichir l'économie du secteur.

Le tourisme dans la baie - D'un point de vue touristique, une diversité de sites est mentionnée par les personnes lorsqu'on leur demande de mentionner les lieux emblématiques : Pors Carn, route et maison du vent solaire, maison de la baie, l'Observatoire avant sa fermeture, Promontoire du concasseur, les chapelles (Tronoën, Saint-Vio, etc), les calvaires, la station de baguage des oiseaux, le phare d'Eckmühl. Il est intéressant de noter qu'ils ne mentionnent pas systématiquement la Torche. Ils constatent cependant que le site reste le lieu le plus fréquenté par les touristes. Pour certains il apparaît comme trop important, pour d'autres il est un pôle mondial à valoriser.

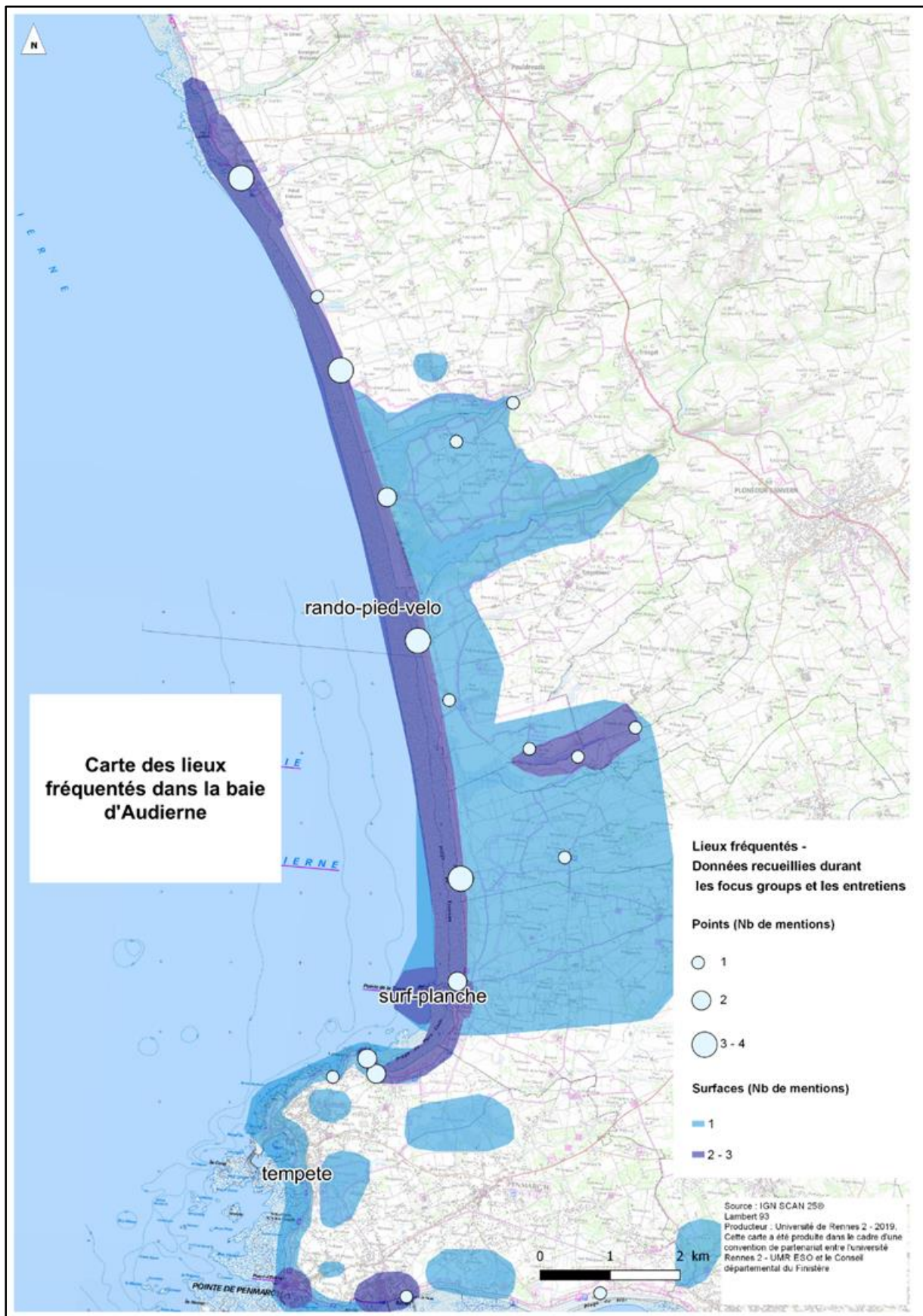


Figure 16 : Carte des lieux fréquentés dans la baie d'Audierne

Pour un des acteurs économiques rencontré, il existe de nombreux profils de touristes dans le secteur. Mais ce qui est commun c'est la recherche d'un lieu de vacances préservé du bétonnage, qui serait sauvage. Pour lui, « *les étrangers sont très sensibles à la préservation des sites, notamment les clients allemands qui apprécient le fait que ce ne soit pas comme dans le sud de la France bardé d'immeubles et bétonné* ». Les touristes recherchent le sentiment d'authenticité (folklore, espace naturel, activités typiques comme la pêche). Il ajoute que ce que les gens viennent chercher c'est le contact avec la mer : « *c'est la mer qu'ils veulent voir, le trait de côté, c'est leur dépaysement à eux. Plus que l'intérieur des terres. Mais il nous manque peut-être des outils tout simplement pour valoriser justement des villes ou les espaces d'intérêt qui sont à l'intérieur.* ». Une autre personne exprime l'idée que la baie est connue pour un « tourisme différent ».

L'intensité de la fréquentation de la côte par les personnes venues de l'extérieur de la baie est le point de convergence des problématiques mentionnées par les personnes rencontrées que ce soit lors des entretiens ou des *focus groups*. Elle interroge, elle est parfois critiquée. C'est d'abord la problématique de l'accès et du stationnement des voitures (et camping-cars) qui pose problème. L'accès des voitures à proximité du trait de côte entraîne des pollutions (des étangs notamment), la présence de trop de déchets. Une personne propose de favoriser les transports en communs pour accéder aux sites de surfs, notamment pour les enfants. Il n'y a pas assez de places de stationnements prévues, des parkings sauvages s'installent. Une autre personne déplore même que « *pendant tout l'hiver, [elle a] des voitures qui rentrent dans [s]es champs ici, et qui se garent ici parce qu'il y a une bande enherbée pour protéger le cours d'eau* ». Des personnes s'expriment donc sur la nécessité de réguler et de canaliser la circulation. Une comparaison est faite avec la pointe du Raz où il y a eu interdiction de s'approcher de la pointe en véhicule. Et, « *finalement quand on nous a dit qu'on ne pouvait plus, personne n'était content mais on voyait bien que c'était la solution* ». C'est donc la problématique de l'accès des véhicules, trop de véhicules qui passent et détruisent les milieux. C'est le cas aussi pour les piétons dont il faut réguler le flux dans les dunes. Cela peut passer par des aménagements de types chemins balisés, ou des chemins de randonnées dans la baie, des poubelles... « *pas forcément d'organiser, que les gens soient en liberté pas en liberté complète c'est important d'informer sur la fragilité du site baliser peut-être parce qu'on se promène pas n'importe où n'importe comment on ne peut pas piétiner tout* » (FG4). Des attentes sont exprimées : diversifier les balades, faire des circuits, proposer des alternatives pour répartir le flux des personnes dans la baie, ouvrir les perspectives pour les acteurs économiques. Et pour une des personnes rencontrées cela passe par « *un guide tout simplement, ou un fascicule qui permette à des activités comme la mienne ou à mes collaborateurs de vanter les mérites de l'intérieur du pays bigouden. Hormis Pont-l'Abbé, qui est la capitale avec l'attractivité de son marché, de son musée, son château, ses coiffes. Je ne sais pas, il faut qu'on arrive à infléchir notre discours, parce que sinon on enverra les gens tout le temps aux mêmes endroits. Baie des Trépassés, pointe du Raz et ainsi de suite.* ».

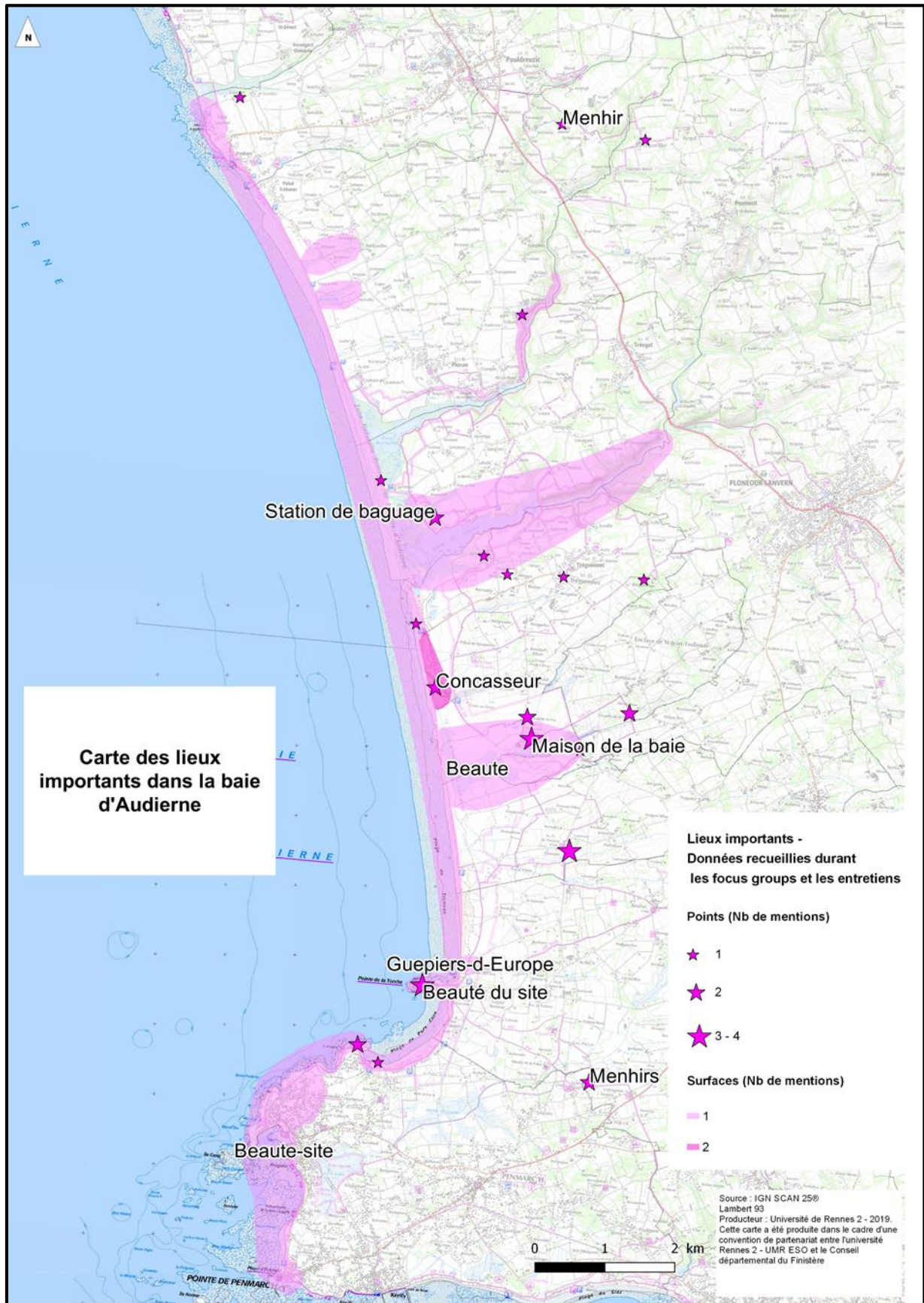


Figure 17 : Carte des lieux importants dans la baie d'Audierne

Les pratiques nautiques – La Torche est un pôle mondial d'activités de glisse, c'est un site emblématique. C'est un lieu de compétitions qui attire le public. Cette attraction s'est construite à partir d'événements sportifs qui ont participé de l'élaboration du mythe de la Torche : Une personne explique que cela a commencé dans les années 1980 et que « *très rapidement il y a eu la 1ère étape de la coupe du monde de Wind surf à la pointe de la Torche, qui a été un événement à terre puisque c'était la 1ère fois qu'un événement de cette dimension-là, d'un sport nautique, issu des sports « alternatifs », a eu un écho aussi retentissant. Parce que je crois qu'il y a eu 83 chaînes de télévision à l'époque, des retransmissions en live qui ont fait rêver des gens au-delà des locaux mais des gens à travers le monde* ». Une personne complète : « *Donc les 2 événements, la coupe du monde de la Torche la 1ère année on a réuni 120 000 spectateurs sur 9 jours, la 2ème 80 000. Et là, les Waves games qui est un tout nouveau concept, on a évalué entre 50 000 et 60 000 personnes présentes sur site durant les 9 jours* ».

Dans le cadre d'une très grosse fréquentation sur quelques jours, les personnes expliquent devoir prendre en compte l'environnement (études d'impacts environnementaux). Pour les personnes qui pratiquent le surf, le wind-surf, la planche à voile, il y a une réelle sensibilité à l'environnement « *on a quand même une pratique qui a un coefficient carbone qui est ultra faible. Et on est aussi sentinelle du littoral parce qu'on est tous les jours les pieds dans l'eau face à l'océan* ». Il y a une conscience forte de pratiquer au sein d'espaces naturels protégés car fragiles : « *Parce qu'on pratique déjà à la pointe de la Torche qui est un site protégé, un site classé, propriété du Conservatoire du Littoral, Natura 2000. L'ADN du site respire ce caractère fragile... d'un lieu à haute qualité environnementale* ». Si la pratique est reconnue et fait même l'objet d'un respect mutuel entre pêcheurs et surfeurs-véliplanchistes, il y a toutefois différentes perceptions des événements sportifs organisés. Pour les uns ils sont un moyen de faire rayonner le territoire, faire valoir l'image de la baie, sa préservation. Pour d'autres, il y a des impacts incompressibles sur les milieux à cause de la fréquentation qui va de pair. Et si les avis convergent sur l'intérêt économique de ces manifestations internationales, écologiquement parlant elles apparaissent comme mauvaises pour certains.

Cohabiter dans la baie – La conciliation des différents usages de la baie est au cœur des échanges (*focus* et entretiens). Il existe une difficulté ressentie à concilier la fréquentation par les gens de passage (touristes, gens du voyage, sportifs de glisse, etc) et la fréquentation et les usages quotidiens de la baie par les habitants. Une personne mentionne la difficulté à profiter des lieux en période estivale et le sentiment d'abandon en période hivernale : « *Enfin, on a l'impression que c'est fait pour d'autres gens que nous parce que l'hiver c'est un peu mort, cette activité ... un peu culturelle et tout, elle n'est pas là l'hiver. Nous l'hiver il n'y a personnes, il n'y a pas de resto, pas de... donc il y a ce sentiment qui est un peu compliqué je pense* ». Les pollutions engendrées par le tourisme sont également mentionnées : « *Moi je le vois parce que le vent pousse par-dessus la dune et ça finit dans la végétation qui retient. On peut y aller quand tu veux, je vais te montrer des zones qui retiennent, c'est une décharge* ». Elles sont problématiques car elles ternissent l'image d'une baie de qualité.

Plus généralement, les difficultés suivantes sont mentionnées : les chiens qui détruisent les nids de gravelots et la végétation dans les dunes ce qui est perçu comme une incivilité des propriétaires, la saisonnalité de certains usages, l'agriculture avec l'épandage, les déchets sur les plages et les gens qui ferment les yeux. Les personnes échangent donc sur le devenir de la baie en terme de qualité des milieux. Garantir la préservation des milieux apparaît comme un moyen sûr de sauvegarder l'attrait de la baie à la fois touristique et les usages qui en sont faits (type activités nautiques par exemple). Pour une personne, le tourisme peut jouer un rôle dans l'évolution des actions sur la baie en faveur d'une amélioration de la qualité des milieux.

Fréquentation et maison de la baie - Elle a été un lieu pensé pour le tourisme lors de sa création. Elle a attiré du monde lorsqu'elle était encore en activité, c'était un lieu qui « drainait du monde ». Et surtout ce qui ressort c'est que les gens venaient spécialement. Par effet de contraste, la maison apparaît aujourd'hui comme « isolée » : « *Aujourd'hui l'évolution a fait que depuis une quinzaine d'années, c'est un coin qui est complètement perdu* ». Elle est oubliée, méconnue. Elle pourrait redevenir une maison du tourisme, une annexe de l'Office du Tourisme, ou un point de départ des randonnées dans la baie pour une personne qui attend que la maison soit une ouverture sur la baie. Pour certaines personnes, la maison et le site avec les étangs sont trop confidentiels. Il y a un manque de communication autour du lieu. On ne sait pas forcément la situer, on ne sait pas à quoi elle sert, ni s'il sera ouvert. Et même, un sentiment de déranger est mentionné par une personne : « *en tant qu'extérieur, on a presque peur de déranger les gens, désolé de venir voir la MBA* ». Il y a un effet dissuasif.

Cependant, le calme et un certain isolement sont perçus comme positif par certains, car cela permet de préserver et de ne pas détruire l'image du lieu. « *Isolée : pour moi ça a un côté positif, c'est à préserver, c'est un cadre plutôt exceptionnel. Peut-être qu'il faut pas développer trop d'activités autour de ça, il faut que ces bâtiments vivent et que ça circule pour éveiller les gens à la nature, mais peut-être limiter...pas trop de monde, certes une belle énergie...peut être des résidences d'écriture, d'artistes, ou autres* »

Ce qui émerge des échanges lors des *focus groups* c'est la nécessité de trouver un juste milieu entre une nécessaire fréquentation de la maison de la baie pour qu'elle retrouve une vie, et l'exigence de « qualité » du lieu qui passe par l'évitement de toute forme de massification de la fréquentation. Tous s'accordent à dire qu'il ne faut pas attirer non plus trop de monde. Plus généralement, il faut réguler l'afflux touristique en période estivale. Une des personnes présente, qui habite une grande partie de l'année dans la baie, explique qu'elle essaye de détourner les gens de la Bretagne pour ne pas qu'il y ait trop de monde à venir : « *quand on me dit 'ah tu habites en Bretagne', maintenant je dis n'allez pas en Bretagne il pleut. Sauf que la météo nous a contredite. Oui c'est égoïste. Je veux que la langoustine reste à un prix abordable. [rires]* ».

CONCLUSION

- La question des mobilités douces et en particulier des aménagements pour les vélos doit être une priorité. Point de vigilance systématique sur les parkings vélo.
- L'étude menée en janvier 2018 par Alain Freytet pour le Conservatoire du Littoral « Diagnostic paysager et schéma d'intentions pour la réalisation de travaux de requalification des stationnements de Tronoën et Kermabec » apporte certaines réponses quant à la question des parkings et de leur requalification.
- Réfléchir à la saisonnalité et ses impacts : surfréquentation estivale (problématiques de co-présence habitants et touristes cf travaux d'Annie Ouellet sur la coprésence) et sentiment d'abandon hivernal.
- Penser des circuits plus ou moins 'intimistes', que la MBA pourrait promouvoir

Fiche Action : OPP en Baie d'Audierne

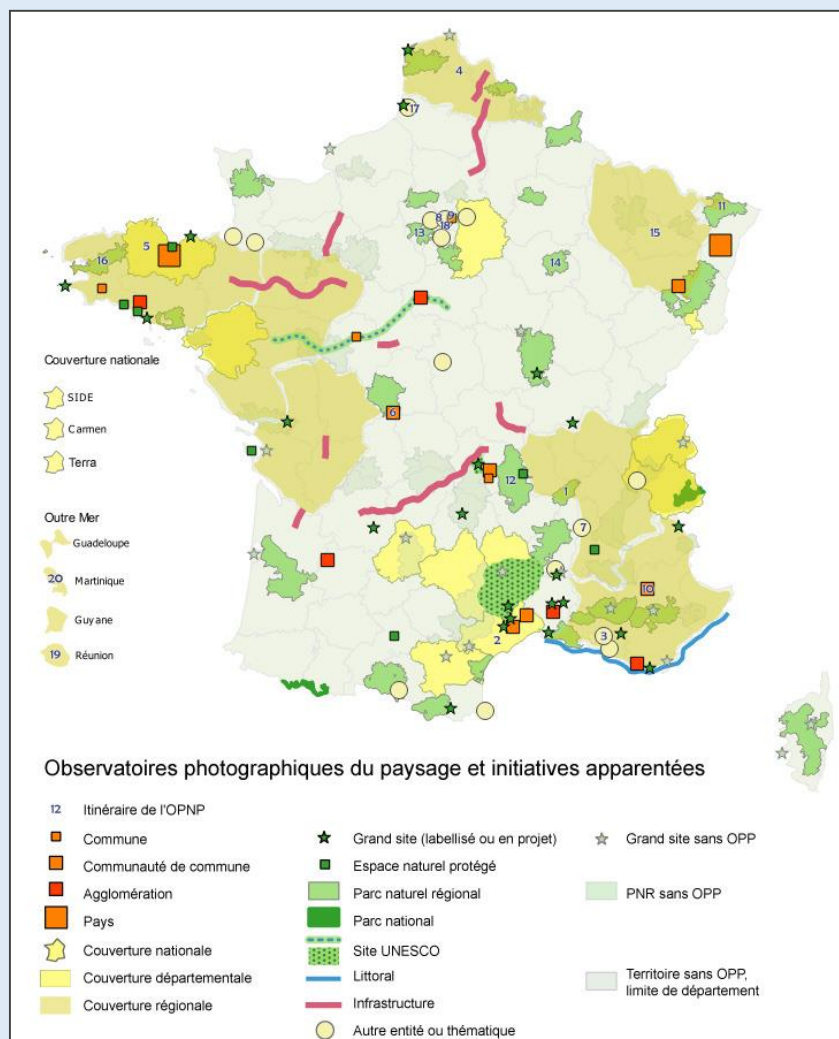
Cadrage : Recueillir les connaissances et savoirs locaux en développant de nouveaux outils

Projet : Création d'un Observatoire Photographique du Paysage (OPP)

Historique de l'outil :

L'observatoire photographique du paysage est un fond de séries photographiques construites par reconduction des images à intervalles réguliers selon un même lieu et un même angle de vue.

L'outil, expérimenté dès 1881 par les ingénieurs des eaux et forêts pour le suivi de la restauration des terrains de montagne (programme RTM), a été diffusé en France en 1991 par le Ministère de l'Environnement via le financement de 19 itinéraires constituant l'Observatoire Photographique National du Paysage. Chacun de ces itinéraires a ensuite été reconduit et exploité de manière spécifique, en fonction du portage (ou non) par les acteurs locaux. Dans les années 2000, les OPP se sont multipliés et les méthodes diversifiées en fonction des contextes et attentes des partenaires, notamment dans le cadre des PNR et de suivis d'espaces naturels (<http://www.espaces-naturels.info/observatoire-photographique-outil-pour-gestion>). Les OPP sont notamment incontournables dans les dossiers de classement grand sites de France.



Vue d'ici – 2015

Les OPP sont donc désormais un outil classique utilisé notamment pour :

- Le suivi des paysages, de la transformation des espaces naturels, ruraux, urbains
- La construction et le partage d'une mémoire collective sur ces dynamiques
- La communication sur les mutations du territoire et leurs enjeux
- La sensibilisation des habitants et acteurs locaux à ces dynamiques, la contribution au débat
- La co-construction de projet de territoire, l'aide à la décision
- L'implication citoyenne (OPP participatifs)

L'intérêt des OPP (et l'expérience française sur cet outil) est reconnu à l'échelle européenne : <https://www.coe.int/fr/web/landscape/strasbourg-november-2019>

Contexte en Bretagne :

Les porteurs d'OPP en Bretagne se sont fédérés, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne et la DREAL, afin de développer et partager une plateforme propre à accueillir les OPP des différents porteurs. Cette plateforme, la POPP-Breizh (<https://popp.applis-bretagne.fr/>), est désormais portée par le pôle paysage de l'OEB (observatoire de l'Environnement en Bretagne) qui en assure la pérennité et l'animation (<https://bretagne-environnement.fr/observatoire-photographique-paysage-outil>). La POPP-Breizh est ainsi un facilitateur dans la mesure où elle assure la mise en ligne et le partage des clichés, encadre l'archivage et les métadonnées, porte des projets de développement communs aux acteurs bretons. Ainsi, le service départemental en charge de l'eau et des espaces naturels d'Ille et Vilaine présente-t-il le mercredi 11 décembre 2019 la mise en œuvre de l'Observatoire Photographique des Paysages d'Ille-et-Vilaine.

POPP BREIZH

Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne

PARTICIPEZ A PROPOS STRUCTURES OPP RESSOURCES FAQ ↻

Le nombre de séries est de : 537

RECHERCHE

Paysage

Typologie de paysage :
- Tout -

Ensemble paysager :
- Tout -

Unité paysagère :
- Tout -

Localisation

Thématique

Avancée

Rechercher

Liste des séries filtrées

DUNES SAUVAGES

St-Dégan

Réserve Naturelle SEPT-ILLES

PAYS DE SAINT-BRIEUC

Contact : **Caroline Guittet** - Cheffe de projet - Pôle paysages Tél : 02 99 35 84 86 6-A rue du Bignon
- 35000 Rennes caroline.guittet@bretagne-environnement.fr

Caroline Guittet peut donc accompagner le montage d'un OPP 'milieux aquatiques' en Baie d'Audierne, ou en Finistère, piloter le portage sur la POPP-Breizh, intégrer les animateurs au réseau.

Projet d'un OPP « baie d'Audierne »

La mise en œuvre d'un OPP dans le cadre d'un projet de labellisation RAMSAR est une action très porteuse, comme pour les projets de labellisation grands sites de France ou encore les projets de PNR.

Plusieurs options sont envisageables (et non exclusives) :

-Un OPP « Milieux aquatiques de la Baie d'Audierne » porté par les chargés de mission environnement des CCHPB CCPBS. Inclus le suivi des terrains du conservatoire du littoral, implique les élus sur la thématique, peut déboucher sur une valorisation touristique des clichés, et animation MBA.

-Un OPP « Milieux aquatiques de qualité » porté par le département du Finistère et la CAMA. Soutien direct aux projets de labellisation RAMSAR, renforce la création d'un réseau de porteurs d'actions sur les milieux aquatiques, articulation avec OPP du PNRA (voir avec Lise Vauvert lise.vauvert@pnr-armorique.fr).

-Un OPP participatif « Habiter et préserver la Baie d'Audierne » : porté par l'association des amis de la Baie. Lien possible avec autres associations porteuses d'OPP (Université du Temps Libre coordonnatrice régionale : claudette.le-port@orange.fr) et/ou les écoles. Possibilité de parrainage de série (le parrain s'engage sur la reconduction d'une série).
Activité centrée à la MBA.

Dans tous les cas, un comité de pilotage fixe les objectifs de l'OPP, sa gouvernance et son insertion sur la POPP-Breizh en lien avec l'OEB.

3.2. Milieux et activités

La richesse des milieux présents dans la baie d'Audierne est reconnue par l'ensemble des acteurs rencontrés. Elle est particulièrement mise en avant lors des *focus groups* par les habitants qui « pratiquent » la baie toute l'année.

La description des milieux lors des entretiens et dans le cadre des *focus groups* intervient tout particulièrement à trois moments :

- lors de la présentation soit de l'activité dans le cadre des entretiens individuels, soit des personnes au niveau des *focus groups*, les témoignages sur l'attachement et la perception de la baie sont souvent appuyés par une description de cet environnement naturel ou une reconnaissance de sa richesse et/ou diversité.
- lors des questionnements autour des activités présentes ou passées (pêche, activités touristiques, sports nautiques, agriculture) et de leur impact sur l'environnement
- dans le cadre de l'exercice sur les lieux fréquentés (cf. première partie méthodologique) et notamment à travers la justification des catégories choisies (lieux qui plaisent, qui plaisent moins, lieux importants).

De fait la richesse des milieux n'est donc pas séparée des activités présentes et donc de l'interaction entre les deux. La question de la préservation, de la fragilité de l'environnement actuel et de sa possible dégradation est alors questionnée.

3.2.1. Une diversité de milieux avec des espèces phares

Le terme de « *joyau* » est utilisé pour cette baie par un acteur institutionnel. Cette qualité du milieu est perçue comme le résultat d'une politique de protection et préservation (thème 3). Mais elle est aussi institutionnellement reconnue à travers la démarche NATURA 2000 (document d'objectif signé en 2014) qui montre son importance à l'échelle départementale, régionale et nationale. En ce sens la demande de labellisation Ramsar ne fait que conforter un sentiment partagé, ancien et soutenu par des politiques publiques. Cette démarche apparaît également comme une reconnaissance de cette qualité et diversité.

A travers les pratiques (promenades, sports nautiques, pêches à pied), la frange littorale est tout particulièrement décrite et le terme de « dunes » apparaît dans la plupart des entretiens et *verbatim* des *focus groups*. Mais si institutionnellement cette frange littorale est reconnue comme un milieu exceptionnel et à préserver (arrêté de protection biotope (APB) visant à protéger la nidation du gravelot à collier interrompu), l'ensemble de l'intérieur de la baie comporte aussi des milieux qui sont identifiés comme participant à cette richesse de la baie dans son ensemble : zones humides, étangs, boisements. Cette diversité des biotopes présents favorise les déambulations des habitants mais aussi des touristes même si l'axe côtier est le plus fréquenté ; elle ressort inévitablement sur les cartes des lieux importants identifiés lors des entretiens et *focus group*. Chacun dans son activité (agricole, tourisme, simple promeneur) revendique l'intérêt de cette richesse dans sa propre pratique : « *c'est un petit truc, c'est des milieux, enfin c'est magnifique là-bas. Moi j'y vais, je suis tout seul. J'ai 21ha d'un seul tenant. Tout est clôturé, je suis chez moi. J'entends la mer, je vois la mer. Je trouve ça génial en fait ! C'est d'une beauté extraordinaire...* », « *C'est un lieu qui est quand même encore assez protégé il y a vraiment des découvertes et des biotopes qui sont totalement différents. Des fois je suis dans un chemin de randonnée à 10 mètres ce n'est plus le même biotope. Il y a vraiment des choses qui sont fantastiques ici que je ne retrouve pas ailleurs* ».

Cette richesse et sa préservation font évidemment sens pour les activités touristiques « les étrangers sont très sensibles à la préservation des sites, notamment les clients allemands qui apprécient le fait que ce ne soit pas comme dans le sud de la France bardé d'immeubles et bétonné. » mais aussi pour les

pratiquants des sports nautiques. « L'ADN du site respire ce caractère fragile... d'un lieu à haute qualité environnementale » résume un éducateur sportif. Pour ce dernier, fréquentation, pratique nautique et sensibilisation d'un site mis en valeur vont de pair : « Au-delà de ça, les activités que l'on peut pratiquer à la Pointe de la Torche, site Natura 2000 propriété du Conservatoire du Littoral, tout l'enjeu c'est d'arriver à concilier les usages, c'est-à-dire d'accueillir du public tout en préservant l'environnement, ces lieux. Comme c'est un peu dans l'ADN du lieu, la dimension grand public peut être un vecteur de communication (sensibilisation, prise de conscience, être concerné par la protection) ».

L'intérêt des milieux présents dans la baie est reconnu à travers la présence d'une faune particulière et notamment la faune ornithologique. Cet intérêt ornithologique se perçoit dans la description des promenades où les jumelles sont souvent présentes pour pouvoir observer, dans la présence d'un tourisme de spécialistes mais aussi dans la difficulté de concilier la liberté des uns et la protection des lieux de nidification notamment à travers la question des chiens en liberté. En dehors des oiseaux, les batraciens sont également régulièrement cités ainsi que les poissons d'eau douce notamment à travers l'évolution de leur présence. Cette faune reste tout particulièrement liée aux milieux littoraux et aux zones humides et notamment les étangs présents à l'arrière du littoral et qui constituent après la plage, et les dunes les lieux identifiés comme importants de la baie (étangs de Trunvel, de Kergalan, de Penhors).

3.2.2. Des milieux fragiles comportant un risque de dégradation

Si la richesse des milieux est reconnue, le sentiment d'un besoin de préservation effective de ceux-ci ressort de la plupart des *verbatim* analysés. Finalement, leur fragilité et la perception d'une certaine dégradation sont rapidement évoquées lors des entretiens et dans les *focus groups*. : « *Il y a eu une évolution de la perception de la fragilité et du fait que ça soit une perle. Avant c'était vu comme, « ben, voilà, c'est la baie d'Audierne ». Comme si c'était de l'acquis un petit peu* » (acteur institutionnel). Cette évolution des milieux et leur dégradation est surtout abordée autour de trois thèmes présentés ci-après.

La préservation des dunes

La description de ces espaces dunaires indique à la fois une évolution des pratiques qui va vers une meilleure protection : canalisation des circuits piétonniers, interdictions des engins à moteurs : « *La dune du mois de juillet jusqu'à fin août était occupée par les voitures et les toiles de tentes. Donc après il faut aussi... Moi j'allais en baie de Douarnenez avec mes parents me baigner, les voitures et les tentes étaient sur la plage. Les plages étaient pleines de voitures, sur les dunes c'était pareil.* » Avec dans certains cas une perception d'une présence de plus importante du sable qui gagne vers l'intérieur. Pour autant ces mesures demandent à être renforcées et ne semblent pas suffisantes pour un milieu dunaire encore fortement perçue comme fragile : risque d'érosion du littoral, présence de véhicules garés en bord de route sur ces espaces, passage de promeneurs hors des sentiers, présence d'engins à moteurs : « *moi je passe assez tard le soir pour nourrir les animaux, voilà, je vois des motocross qui passent dans les dunes n'importe comment à fond de balle* ».

Les étangs

Ces espaces apparaissent comme emblématiques d'un changement qui est en cours et un sentiment de risque de disparition évoqué par plusieurs habitants. D'une part la présence de plus en plus importante des roselières est attestée par les habitants et des acteurs (agriculteurs, acteurs institutionnels), celles-ci induisent une fermeture progressive des milieux ; d'autre part l'arrivée plus importante de l'eau salée produisant une eau de plus en plus saumâtre, le remplissage par les galets

venant du cordon littoral est également abordés. L'ensemble de ces évolutions s'ajoute au phénomène d'eutrophisation aboutissant ainsi à une perception d'espaces qui étaient une « valeur sûre » de la baie qui sont aujourd'hui mis en péril. Il s'agit d'un vrai questionnement pour les années à venir : « *Moi je dis, dans moins de 10 ans, il sera comblé* », « *finalement les étangs, qui étaient encore des bijoux il n'y a pas si longtemps que ça, sont en train vraiment de dépérir* ».

La disparition ou la raréfaction de certaines espèces

Cette évolution de la présence de certaines espèces est associée à la modification des milieux et notamment les étangs. : « *Avant il y avait des carpes, des anguilles* », « *Il y a aussi les poissons qui vivaient dans ces étangs qui aussi... ont disparu* » « *Ce que je déplore, c'est que je vois disparaître par exemple les grenouilles... des oiseaux... la flore aussi.* ». La raréfaction de certaines espèces est aussi perçue plus globalement à l'échelle de la baie faisant écho à des espèces aujourd'hui emblématiques de cette perte de la biodiversité : « *Et puis là sur les abeilles il y a une mortalité massive des colonies d'abeilles par ici* », ou témoignant d'une présence autrefois surabondante : « *On faisait un carnage sur la route avec les crapauds. On rentrait le soir et on les écrasait* ».

Cette évolution de la présence de certaines espèces est souvent perçue dans le cadre des activités :

La pêche à la ligne avec la raréfaction du poisson et la pêche à pied (Tellines)

L'activité agricole avec la présence des oiseaux et des insectes : « *Sur mon tracteur, dès que je travaillais la terre, il y avait des goélands derrière, tout.* », « *Sur le thym par exemple. Moi, j'avais 3 gestes quand je récoltais le thym, c'était ça, ça et ça (fait les gestes). Ça c'était pour éloigner les abeilles, ça c'était pour prendre la touffe et ça pour couper. Là je ne fais plus que deux gestes.* ».

Les activités de loisirs comme l'évocation de ces journées consacrées à la peinture à la maison de la Baie : « *oui c'est vrai qu'en 1997, il y avait encore des coquelicots, j'habitais Quimper encore à ce moment-là, et j'avais un groupe d'amateurs de peinture qui s'étaient donnés rdv à la chapelle, pour peindre la chapelle, et finalement ils ont peint des coquelicots tout l'après-midi parce que c'était le seul endroit où on en trouvait encore à ce moment-là.* »

3.2.3.Des activités identifiées comme problématiques

Lors des *focus groups* la fragilité des milieux reconnus comme particulièrement remarquables et leur dégradation perçue sur ces dernières années est reliée au développement d'activités identifiées comme en partie responsables de ces dégradations. L'action de ces activités anthropiques sur le milieu est décrite à travers deux items : la pollution et l'entretien des espaces.

La pollution

Le terme de pollution apparaît très peu dans le *verbatim* des entretiens et des *focus groups*. Cette thématique transparait au travers des questions liées à la ressource en eau (qualité de l'eau), à la dégradation des milieux (eutrophisation), à la présence de déchets et enfin aux questions de santé publique.

Au niveau de la qualité de la ressource en eau, des éléments polluants sont souvent évoqués : «nitrates», «phosphates», «pesticides», «phytosanitaires» et «phycotoxines». Cette pollution de l'eau est intégrée dans la circulation de l'eau à l'échelle de la baie mais aussi au niveau des secteurs amont des bassins versants : « *Telle partie viendrait de chez nous, telle partie viendrait d'ailleurs* ». Dans cette circulation de l'eau et des polluants, les étangs sont perçus comme des réceptacles et la mer comme l'aboutissement.

L'usage de ces produits est abordé par les producteurs agricoles rencontrés ; ils évoquent l'usage des engrais azotés et des produits phytosanitaires, en indiquant que pour les premiers la rationalité

financière et les normes agronomiques actuelles poussent à en optimiser l'usage. Les utilisations actuelles sont considérées comme plus adaptées et moins polluantes : « *Ben c'est un peu la nouvelle école. Du temps de mon père on disait -plus y a d'azote mieux c'est -. Ça peut créer quelques frictions. J'ai tendance à dire : ils n'ont pas besoin de pousser à trois mètres de haut. Ce qui m'intéresse c'est qu'en-dessous ça pousse. Moi ce qui m'intéresse c'est que la plante soit bien verte. Quand on met de l'azote, on a un feuillage beaucoup plus dur. Et vous créez une plante plus fragile car elle pousse trop vite* ». L'utilisation des produits phytosanitaires reste importante pour certaines productions comme les bulbes et la recherche de solutions moins utilisatrices d'intrans reste aujourd'hui difficile pour ces producteurs.

L'utilisation des produits phytosanitaires par l'agriculture est également abordée par les habitants. Les intrans dans les cultures - notamment les herbicides - sont identifiés comme responsables de cette pollution, « *l'ensemble des champs agricoles sont aspergés tout le temps, et c'est un vrai que c'est un vrai problème* », « *c'est bien gentil sauf que c'est eux qui polluent, si ils pouvaient continuer à travailler mais sans qu'ils polluent* ». La présence de ces produits dans l'eau questionne les habitants au niveau des effets sur la santé du milieu mais aussi sur leur propre santé « *on était au petit déjeuner dimanche matin, et l'agriculteur aspergeait quoi, alors que mon fils il est gravement malade, et ça je pense que c'est une chose à prendre en compte dans la question de la préservation de la baie* ». Sont également évoqués les produits utilisés dans les élevages qui sont eux aussi perçus comme un risque pour la santé : « *donc les surfeurs qui font beaucoup de mouvements, ils passent sous l'eau, ils absorbent de l'eau, ça passe dans les sinus etc., ils absorbent beaucoup ces bactéries antibiorésistantes qui viennent des élevages porcins a causes des traitements antibiotiques lourds* »

Ce risque de toxicité est aussi identifié par les professionnels de la pêche, notamment à travers l'impact sur les coquillages qui apparaissent comme des « bio-indicateurs ». Une surveillance de cette qualité est alors nécessaire « *Quand on trouve des cellules [phycotoxines] dans l'eau, là on commence une analyse coquillage* ».

Enfin la pollution des milieux est évoquée par la présence des déchets notamment sur le littoral et en arrière des dunes. Plusieurs habitants évoquent une pratique de ramassage des déchets à chacune de leur promenade : « *si vous voulez j'ai nettoyé à fond le haut des plages. Et maintenant ce n'est que la ligne de marée* ». Cette présence est également attestée par la profession agricole : « *Moi je le vois parce que le vent pousse par-dessus la dune et ça fini dans la végétation qui retient. On peut y aller quand tu veux, je vais te montrer des zones qui retiennent, c'est une décharge. Il y a certaines zones, je ne ramasse pas parce que j'ai pas le temps, je sais qu'il faut mettre les mains dans la merde, c'est dégueulasse. Il y a les déchets de pêche, on ne pas faire grand-chose. Après, après l'été, des canettes de coca, des tubes de crème solaire il y en a 15000* ». Les activités touristiques, de sports nautiques et de pêche apparaissent comme la source de cette production de déchets présentes sur le littoral et dégradant les milieux.

L'entretien des espaces

La modification des paysages et des milieux et tout particulièrement des zones humides de type marais et étangs - comme cela est indiqué plus haut - interroge sur le changement de pratiques et d'occupation du sol dans la baie. Plusieurs habitants présents dans les *focus groups* mais aussi certains acteurs institutionnels font part de ce changement en lien avec la diminution du nombre d'exploitants agricoles et les modifications de leurs pratiques de culture et d'élevage. Si certains agriculteurs sont présents sur les territoires du Conservatoire du Littoral (3 éleveurs utilisent ces terres avec un pâturage de bovins, ovins et caprins), de nombreuses prairies humides et bords d'étangs ne sont plus pâturés ou cultivés : « *on travaille que le bon donc les prairies tout ça c'est laissé à l'abandon* », « *auparavant les*

étangs étaient aussi curés, nettoyés par les bêtes et tout ». La disparition d'une agriculture plus traditionnelle caractérisée par des petites fermes et une activité sur l'ensemble des terres même pauvres est discutée : « *il y avait des petites structures de fermes ou chacun vivait là-dessus (...) il y en avait plein des fermes au bord de mer et toutes ces fermes sont abandonnées* ». Ce sont notamment les conséquences de cette disparition qui sont pointées avec l'apparition de friches et de broussailles sur des parcelles autrefois cultivées. Leur disparition entraîne une fermeture des paysages et une transformation des milieux expliquant notamment les fermetures des milieux humides : « *La roselière est en train de, il y a une expansion de la roselière et le fait de mettre des bovins, qui contrairement aux ovins ont la puissance de rentrer dans la roselière physiquement et donc de la contenir. Voilà, si on fait rien, dans 30 la roselière elle est peut-être montée jusqu'ici* ».

3.2.4. L'enjeu des sports nautiques et des compétitions de surf

L'activité surf a été présentée sous deux angles dans les échanges de groupes, le premier angle concernant l'attractivité du territoire et le développement d'une certaine culture, au-delà du sport, pour les jeunes, le deuxième angle insistant plutôt sur la pression exercée sur les espaces (les milieux), les circulations, les stationnements en particulier lors des manifestations sportives qui ont déjà eu lieu [la perspective de la candidature de La Torche pour les JO de 2024 était déjà enclenchée lors du *focus group* du 21 mai 2019].

D'un côté, il s'agit d'une activité en expansion qui fait connaître les lieux et crée une identité littorale, tout en connectant les jeunes à ce milieu fragile dont l'activité dépend. Des acteurs soulignent que développer la pratique des sports nautiques est compliqué dans une partie des communes : « *La commune de Plomeur a monté le dossier pour le label Ville de Surf, mais on sent qu'il n'y a pas de relais vers l'extérieur. Il est mis en route aussi le label « savoir » nager par les communes du secteur* ». Il est aussi mentionné par ces mêmes acteurs du secteur sports nautiques que les aménagements et modes de transport ne favorisent pas les mobilités vers le littoral (carence en transport collectifs et en pistes cyclables). Or, « *simplement sur la dernière décennie, sur un trait de côté de Port Scarn à Tréguennec, 11 écoles de surf donc c'est une nouvelle économie, qui n'existait pas. C'est factuel, sans aucun jugement de valeur, et effectivement pour ces raisons-là, le site devient un des sites majeurs sur la façade atlantique* » rappelle un acteur du secteur. La capacité de La Torche (situé sur la commune de Plomeur) à redistribuer les flux est envisagée par un exploitant d'un autre secteur économique : « *oui mais c'est un spot, les gens vont y passer la journée ; les parents vont payer un cours de surf, et le soir, les gens vont consommer ailleurs. Certes, les gens ne vont pas forcément aller de La Torche à Pouldreuzic pour aller consommer ; mais ça retombe sur Tréguennec, ça retombe sur Plomeur, Pont l'Abbé, enfin* ».

D'un autre côté, sont invoqués des impacts déjà négatifs sur les milieux en lien avec la fréquentation concentrée dans le temps et dans l'espace de la pointe de La Torche à l'occasion de compétitions, de la part d'habitants ou de militants environnementalistes : « *la fréquentation humaine et touristique etc. c'est relativement récent, et c'est pas forcément facile à gérer quand elle se développe* ». Un autre participant : « *On a vu pour la Coupe du Monde. Une fois qu'on focalise un point, ensuite y a la masse qui vient dessus. Une fois qu'on est référence, on voit bien la progression de La Torche. Entre les tulipes qui ont commencé dans les années 1970, et le surf qui s'est développé, ça draine un flux touristique* ». L'impact sur le milieu n'est pas verbalisé, mais le ton est à la critique de la part de ces participants. Le gestionnaire des manifestations sportives s'en défend ainsi : « *En concertation avec les gestionnaires du site, avec une mise en protection des habitats d'intérêt communautaire, une canalisation des flux, des partenariats avec les associations du territoire, les Gardes littoraux, on passe l'information via les médias, les réseaux sociaux, toute la batterie d'outils dont on dispose aujourd'hui pour communiquer auprès du grand public sur le caractère fragile du lieu*.

Je suis convaincu de cela, qu'on peut arriver à protéger le lieu. Si la Pointe de La Torche est organisée pour pouvoir le faire (accueillir des grands événements), c'est un vecteur de communication sur les comportements, les us et coutumes ».

Conclusion du thème Milieux et activités

L'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre de ce travail reconnaît la richesse des milieux de la baie d'Audierne et la présence d'un « joyau » à préserver qui justifie le projet de labellisation Ramsar.

Des milieux et des espèces emblématiques de la baie sont cités dans les entretiens et les *focus groups* : cordon de galets, dunes, étangs, marais pour les milieux ; gravelots, grenouilles, anguilles pour les espèces. Cette biodiversité apparaît comme le résultat d'une politique de conservation et de protection reconnue : canalisation des promeneurs, interdiction de pratiques sur la dune, la plage et le cordon de galet, achat de terres par le Conservatoire du Littoral.

Pour autant il y a une certaine ambivalence dans cette description des milieux reconnus entre une protection qui a joué son rôle et dans le même temps un sentiment de fragilité et d'évolution qui ne va pas forcément toujours dans le sens d'une amélioration mais au contraire d'une dégradation. Sont alors pointés le comblement des étangs, l'enfrichement des zones humides, la disparition ou la raréfaction d'espèces.

En cause la présence de pollution, la transformation des modes de cultures, le non entretien des espaces. L'activité agricole sur la baie est souvent discutée dans les choix de production qui ont été opérés ces dernières années - intensification et concentration des exploitations. Ce n'est pas la seule activité qui apparaît comme impactante sur les milieux : la pression touristique sur certains espaces, les pratiques opérées (engins à moteurs, promenades des chiens en liberté, sports nautiques) engendrent également une pression sur les milieux et l'apport de polluants.

Du point de vue des activités, un acteur local questionne le projet de labellisation sur sa visée environnementale et humaine, et sur les choix spatiaux liés aux autres politiques publiques déjà en cours (via le Conservatoire du Littoral) : « *c'est pour ça que hiérarchiser les points d'attractivité est-ce que c'est l'objet ou pas ? Y a une question de parti pris au départ. Est-ce que le but du jeu est de réduire la fréquentation ou de l'augmenter ? Est-ce qu'on peut définir l'activité de ce lieu en considérant l'activité humaine ? On fait partie des espèces qui vivent aussi dans ces marais. Ces préalables-là sont importants pour pouvoir orienter la réflexion* ». Voilà qui élargit la focale...

3.3. Mobilisation et initiatives

Le projet de labellisation Ramsar n'a de sens et de chance d'aboutir que s'il est le fruit d'un travail de groupes, d'acteurs publics et privés, d'échelle locale. Ces derniers portent et font vivre un projet collectif. Ce type de démarche relève de ce qu'on appelle les approches volontaires en droit de l'environnement ou en sciences politiques (Hervé-Fournereau, 2008) : il ne s'agit pas de l'application d'un *instrument coercitif* de type réglementation ou normes employé dans le cadre de la politique publique d'environnement, mais d'un *instrument incitatif* proposé par les institutions internationales dont les acteurs locaux – les élus en première ligne - peuvent ou non se saisir dans le cadre de compétences décentralisées sur le développement territorial et la protection de l'environnement (Larrue, 2000).

Ainsi, deux dimensions nécessaires caractérisent les conditions de construction du projet de labellisation Ramsar :

- *Le portage politique et institutionnel par des élus locaux*

Les élus concernés sont d'ailleurs impliqués institutionnellement dans ce portage, puisqu'ils ont missionné leurs services Environnement pour monter le dossier technique et administratif et participer aux réunions de préparation. Les deux présidents des deux communautés de communes (haut pays bigouden CCHPB et pays bigouden sud CCPBS) ont signé leur engagement avec le CD 29, le FMA (Forum des Marais Atlantiques) et l'Université Rennes 2 lors d'une journée de travail à Tréguennec le 21 mai 2019. Et ces deux présidents de CC ont officiellement informé de leur démarche en avril 2019 les services de l'Etat qui leur ont répondu en juin. Pour ces derniers, il revient ainsi à la dynamique locale d'être force de proposition pour la solidité et la pérennité de la démarche ; les services de l'État accompagnent, complètent les avis et transfèrent le dossier vers le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, avec la validation de la Préfecture (entretien G. Paillat, DREAL Bretagne, 02/10/2019).

- *La valeur ajoutée produite par une concertation et par une délibération les plus larges possibles*

Le portage politique et institutionnel est une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'une politique publique de nature volontaire et ascendante soit efficace ; il lui faut un support local large, conditionné par une cohésion de l'ensemble des parties prenantes : élus, habitants, acteurs économiques, acteurs sociaux. C'est le défi le plus aigu dans tout projet de territoire, car il met en jeu la capacité d'individus ou de groupes aux intérêts différenciés à se parler et à se connaître, pour à construire des initiatives les plus partagées possibles. Cette démarche provoque des frictions et certains problèmes publics récurrents ou émergents peuvent gripper la concertation, typiquement dans le cas présent : le projet accueil des épreuves de Surf des JO 2024, les questions de santé environnementale ; l'interconnaissance et les relations intérieur/littoral, les activités intensives de maraîchages dans les bassins côtiers.

La qualité « politique » de la démarche de labellisation est d'autant plus stratégique qu'ensuite, une fois le label accordé, il n'y a pas d'évaluation de la part des institutions, un éventuel retrait du label ne pouvant s'opérer qu'à la suite de plaintes graves et répétées. Autrement dit, la « collectivité locale » au sens plein du terme détient une responsabilité majeure dans la conduite du projet.

Cela veut dire aussi que toute la concertation qui a déjà été menée est utile pour forger un projet de territoire de toute façon.

Trois grands enseignements peuvent être tirés de notre étude menées sur quelques mois de mars à octobre 2019 en baie d'Audierne :

Le contexte politique et social est favorable au projet, dans la mesure où ce territoire fait déjà l'objet de politiques environnementales (Natura 2000), que les acteurs de la gestion des espaces et des ressources identifient des seuils de fréquentation, de résidence et de pratiques touristiques (le territoire est en train de changer) et que plusieurs associations dynamiques perdurent quand de nouvelles se créent.

Le lieu « Maison de la Baie » fait l'objet d'un consensus concernant la pertinence de son équipement pour accueillir du public en permanence et de son rôle de « centre d'information » socio-environnemental, de lieu de sociabilité et de « point de redistribution » des flux de visiteurs vers d'autres points de la baie. Reste à déterminer l'organisation interne de ces temps d'information et modalités d'animation (qui ? quand ? sur quoi ? à quelles conditions ? qui finance ?)

Les pistes à suivre reposent sur des réflexions et des actions croisées entre acteurs déjà mobilisés d'une part, sur une **concertation large transcendant les espaces (littoral/intérieur) et les cadres traditionnels associatifs et professionnels** (écologie/mémoire locale ; sport/écologie ; écologie/agriculture...) pour « déminer » le problème public des pollutions des bassins-versants dans leur ensemble.

3.3.1. Un contexte socio-politique favorable à la labellisation Ramsar en baie d'Audierne

Trois grands facteurs d'ordre socio-politique, appuyés sur des milieux aquatiques remarquables (cf. thème 2) et un attachement social aux lieux très profond (cf. thème 1), composent ce contexte favorable à la démarche de labellisation.

Tout d'abord, les **acteurs locaux** disposent de compétences larges permettent de combiner des politiques d'aménagement de l'espace et de protection de l'environnement. Les Communautés de Communes sont en effet en mesure de peser sur les deux domaines et de les articuler, même si les Plans Locaux d'Urbanisme et les cartes communales restent du ressort des communes. Les deux CC peuvent aussi intervenir sur la maîtrise de l'extension résidentielle si elles choisissent de mettre en place un Plan Local de l'Habitat. La CCPBS est ainsi gestionnaire de la Maison de la Baie d'Audierne (MBA) et d'une partie des milieux de la baie d'Audierne via le pilotage local du dispositif Natura 2000 par le chargé de mission Espaces Naturels B. Buisson. Dans le cadre de cette démarche, la CCPBS a déjà une expérience de gestion de l'environnement local, les CC interviennent de manière synchrone, elles développent des actions communes via leurs deux chargés de mission Espaces Naturels (G. Goascoz et B. Buisson) et Ouesco (SAGE Ouest Cornouaille), tout en restant certes sur des prérogatives territorialisées concernant leurs plans d'urbanisme.

Le territoire de la baie d'Audierne bénéficie d'**outils stratégiques** déjà existants pour la protection de l'environnement :

- D'une part, une partie des terrains est propriété depuis le milieu des années 1990 du Conservatoire du Littoral (Etablissement Public de l'Etat), ce qui induit des règles de fréquentation et d'usages, des aménagements adaptés, un personnel dédié : un garde du littoral, chargé de la surveillance et de la police de ces espaces
- D'autre part, le dispositif Natura 2000 couvre une partie des espaces littoraux concernés et s'attache à la gestion des espèces remarquables (oiseaux, poissons, mammifères). Le document d'objectifs Natura 2000 s'impose aux documents d'urbanisme. Ce zonage permet d'obtenir des subventions de l'Union Européenne pour la protection des espaces et des espèces, par exemple pour réaliser des travaux de réhabilitation des zones humides, ce qui est contenu dans le programme Ramsar.

On peut également souligner que le territoire de la baie d'Audierne est particulièrement surveillé par l'association Bretagne Vivante et par les services de l'Etat au regard d'une espèce ornithologique (gravelot). L'Etat relance actuellement la mise en œuvre d'un arrêté de protection biotope (APB) visant à protéger la nidation de cette espèce, et envisage de promouvoir cet APB concomitamment à la démarche Ramsar. Les acteurs locaux tendent à penser qu'il s'agit d'une opportunité pour Ramsar, en ouvrant une opportunité de sensibilisation écologique supplémentaire à la fragilité et à la richesse des milieux de la baie.

Ensuite, le territoire recèle des **forces vives** dans le monde social et économique et des groupes déjà organisés, notamment dans le domaine naturaliste, de l'écriture, des sports nautiques. Ces individus et ces groupes que nous avons interrogés et écoutés témoignent de leur fort ancrage dans le territoire, qu'ils soient récemment arrivés, originaires ou de retour au pays (plusieurs personnes dans ce dernier cas ayant participé aux *focus group*). L'installation d'un éleveur en bio, avec sa famille venue de la région parisienne, est essentielle car il s'agit d'une activité dont les pratiques sont en totale adéquation avec les contraintes de protection des milieux exigées par le statut Conservatoire du Littoral. La présence des zones humides est capitale pour les herbages, elle est favorable à cette activité d'élevage bovin et ovin : « *toutes les bêtes sont sur des parcelles d'été, il peut faire 45° à l'ombre, il y a pas de souci, il y a de l'herbe, il y a des endroits pour s'abriter* ». Néanmoins, il est noté qu'en hiver, l'excès d'humidité,

combinée au froid, cause des mortalités de jeunes animaux, d'autant plus qu'il n'y a pas de construction d'abri possible.

La plupart des acteurs associatifs se connaissaient déjà entre eux ; beaucoup ont discuté, échangé des nouvelles à l'issue des *focus group* ou durant les pauses. Le croisement de leurs discours en focus ou en entretien fait apparaître une convergence sur les composantes fondamentales du bien vivre dans la baie d'Audierne (préservation des paysages, de la santé et de la biodiversité) ; les perceptions de l'état actuel de l'environnement et son évolution depuis une vingtaine d'années sont en revanche beaucoup plus divergentes, et il devient très compliqué de s'entendre sur les moyens pour arriver à ces grands objectifs fondamentaux (paysages, santé, biodiversité) (cf. point 3 de ce thème 3). Ces points de crispation portent sur la ressource en eau et sur la présence d'acteurs exogènes qui sont accusés par d'autres de ponctionner la ressource et de dégrader les milieux.

Enfin, après avoir apporté une nuance, nous ajoutons que ce contexte favorable repose sur **des personnes** qui s'intéressent à leur cadre de vie, et sont fiers de ce lieu d'habitation (au sens large de l'habiter : résider, parcourir, connaître, intérioriser). Beaucoup d'entre eux en *focus group* racontent leurs activités de naturalistes, de cuisinier, d'écrivains, qu'ils présentent souvent avec modestie et de toutes façons avec passion. Une partie de ces habitants se documente, est lectrice d'ouvrages locaux ou généraux. Par ailleurs, ils ont à cœur de partager et de **transmettre une expérience vécue ou un imaginaire** par le biais des visites et promenades en famille (exemple de la personne d'un *focus group* du 2 juillet qui fait la rencontre du ragondin avec ses petites filles parisiennes en vacances). La transmission passe aussi par l'écriture, la conservation de la mémoire, la parole, les arts, la cuisine, la formation...

En témoigne l'enthousiasme du groupe *Histoire d'écrire* pour lire des *verbatim* issus de l'ensemble des *focus group* le soir de la restitution publique, préparer, reformuler et interagir avec l'équipe de chercheuses. Nous avons identifié ici et là des aspirations, des savoir-être et savoir-faire, compétences qui pourront être mis en œuvre et investis dans le projet d'animation du label Ramsar.

En outre, l'émergence récente d'une association « du territoire » et multi activités – à savoir l'Association des Amis de la Baie d'Audierne – est de très bon augure. Ce groupement qui vise à faire connaître le territoire et à produire de la cohésion sociale interne, est d'ores et déjà vecteur d'informations sur le territoire et sur les activités qui s'y déroulent notamment par un site Internet attractif et actif (il annonçait par exemple sur son site Internet la réunion publique Ramsar du 8 octobre à Plozévet : <https://aaba.fr/>).

Le territoire de la baie d'Audierne possède donc une trame d'associations actives et variées dans un contexte où il est également l'objet de politiques environnementales marquées.

3.3.2. Un consensus collectif sur les rôles de la Maison de la Baie « revivifiée » (réactivée), des modalités d'aménagement et d'animation à définir

Dans le cadre de notre travail sur le terrain, il est apparu assez vite que la Maison de la Baie d'Audierne (MBA) située à Tréguennec/St Vio peut être un point d'ancrage de la dynamique déjà existante et en gestation. L'ensemble immobilier accueille déjà les locaux de travail du garde du littoral (une personne) et de Ouesco (Ouest Cornouaille eau)⁵, mais il est animé seulement l'été pour ce qui est des événements grand public. Or, le projet d'animer un territoire autour de la protection de l'environnement et de la connaissance des sociétés locales a besoin pour fonctionner d'un (ou plusieurs) lieu(x) de mise en commun et d'organisation des forces vives pré-identifiées. Ainsi une des attentes

⁵ Structure porteuse du SAGE Ouest-Cornouaille, du Cap Sizun au pays bigouden, syndicat incluant trois Communautés de Communes dont les deux CC impliquées dans la labellisation Ramsar, et quatre autres structures dont deux syndicats de rivière.

majeures exprimée dans notre enquête réside dans la **remise en activité permanente**, tout au long de l'année, de la MBA.

Les idées formulées par les étudiants de Licence Pro Tourisme qui ont animé des ateliers, visité la baie et réalisé des dossiers en mars 2019 méritent d'être reprises (Figure 18). Elles dépassent la seule MBA pour s'élargir au territoire dans son ensemble. Elles reposent sur des formules classiques du développement culturel et touristique telles que les visites scolaires, les conférences, les fêtes locales et les expositions. Les expositions et productions sont orientées vers le mode photographique (expo photos, concours photo...) sans doute pour s'articuler avec le projet d'observatoire photographique du paysage. On note aussi d'autres pistes concrètes, plus novatrices, telles que les ateliers culinaires, qui pourraient mettre en valeur des produits issus des exploitations de la Baie.

Fêtes thématiques	Une fête locale ressemblant à une fête de village afin de faire vivre la zone. La Baie d'Audierne concentre plusieurs villages traditionnels.
Expositions	Des expositions sur des photographies valorisant le patrimoine naturel et culturel du territoire. Possibilité de faire des concours photos. Les photos peuvent être vendues sous forme de carte postale
Évènements et manifestations	Conférences, réunions, salons, coopération...
Visite de la baie avec des ateliers	Ateliers culinaires, découvertes, scolaires, écologiques, scientifiques...

Figure 18 : Suggestions pour l'animation de la Baie (Licence Pro Tourisme, Saint-Brieuc, mars 2019)

En écho, les suggestions les plus fréquentes issues des six *focus group* peuvent s'ajouter aux idées émises par les Licence Pro.

La MBA comme lieu de valorisation du patrimoine et des produits locaux : alimentaire, agricole, dessin, photo...

La **vente ponctuelle** de produits locaux ne semble plus en contradiction avec les règles du Conservatoire du Littoral (CDL). L'entretien avec D. Olivry laisse penser que cette pratique, bien encadrée et ponctuelle (pas de magasin à demeure) est entendable par l'institution, d'autant plus si elle permet de faire vivre des associations locales (versement).

Les concours photos suggérés par des étudiants de Licence Pro pourraient donner lieu à une transformation en **cartes postales**, ce qui suppose de mettre en place un petit circuit économique et une gestion administrative pour cela. Ce serait un bon moyen aussi de transmettre l'expérience de ces espaces aquatiques et zones humides du territoire par ceux qui l'habitent. Les règles imposées par le Conservatoire sont vécues comme des contraintes pour certaines activités, mais par ailleurs le risque de basculer dans un schéma de développement touristique classique est également souligné : « *Moi, je suis beaucoup sur les formations ; ce lieu-là, si ça devient un lieu de consommation, on risque de tomber aussi dans les autres dérives et un moment donné de reproduire des schémas qui n'ont pas lieu d'être ici. C'est vraiment une vigilance* » (Synthèse du focus group 1 du 21 mai 2019)

La MBA comme lieu d'accueil d'activités artistiques au sens large :

La possibilité d'accompagner des **résidences d'artistes** sur quelques mois de l'année permettrait d'habiter le lieu et de rayonner sur une partie du territoire (travailler avec les scolaires, expositions ou rencontres dans les communes...) ; des artistes s'installent aussi pour photographier les

lieux et les personnes dans certaines communes rurales, s'immergent dans la vie locale et leur travail peut déboucher sur un dialogue entre communautés ou types d'habitants qui ne se côtoient pas habituellement. Ils peuvent être médiateurs, entre le paysage et les habitants, et entre habitants eux-mêmes. Cela peut sembler loin de la protection des zones humides, mais comme nous l'avons posé en introduction de ce thème 3, il est fondamental de parvenir à une cohérence d'ensemble (entre espaces, entre activités, entre groupes sociaux, entre CC) pour porter efficacement la candidature au label Ramsar.

La tenue d'**ateliers culinaires** a été également proposée, par une personne amateur éclairé dans le domaine. Il s'agit à la fois de donner le goût des produits locaux et de faire connaître des recettes typiques, mais aussi d'apprendre du territoire (ce qu'il produit, ce qu'il est) et de promouvoir la convivialité, la sociabilité et l'implication dans le collectif.

Comme le rappelle cet amateur éclairé (autrefois professionnel) au cours d'un focus le 2 juillet, *« Ici j'animais avec 8-10-12 personnes, on travaillait, les produits étaient payés par l'association, moi je venais souvent bénévolement, mais les gens qui étaient là, payaient, mais par contre le buffet on s'associait avec une autre association qui venait pour une autre raison, pour qu'ils puissent déguster, mais au final quand on va quelque part on aime l'environnement mais on aime boire et manger, avec l'aspect culturel de ce que j'avance, et ils étaient contents. C'est ça un crédit moral d'une association. Pour ça, c'est facile d'en parler, il faut travailler, il faut être présent, il faut un esprit d'équipe. Et puis il y a ce côté économe, voilà. Ça ne veut pas dire qu'on dépense de l'argent bêtement. Disons une construction. »*

Des souhaits d'aménagement en gîtes

Le souhait d'hébergement-restauration est évoqué avec plus ou moins de détails. Néanmoins, trois grandes catégories d'attentes pour l'hébergement ont été exprimées, dans tous les cas pour des courts séjours : un hébergement à vocation professionnelle, en lien avec la vie du label Ramsar (possibilité d'héberger un.e stagiaire, des scientifiques) ; un hébergement adapté à un accueil familial ; une formule gîte d'étape pour des randonneurs ou des VTTistes.

Pour l'hébergement familial, il a été donné l'exemple par une participante à un *focus group* du 2 juillet d'un gîte communal à Penmarch, qu'elle et sa famille ont déjà testé avec satisfaction. *Elle explique : « Un peu dans l'esprit des Plomars à Douarnenez, ils ont fait cela ils ont fait des gîtes d'étape [...] il y a des tas de petites maison c'est un ancien village de marin qui a été acquis ou donné à la marie de Douarnenez et ils ont gardé le village dans son jus. Il doit y avoir 6 ou 7 gîtes et ce sont des gîtes d'étape, ils les louent. Donc nous on a loué avec notre famille pour un week-end au Plomar on amène juste son sac de couchage. C'est très sommaire, c'est resté dans son jus avec la pièce du bas avec la cheminé ils permettent qu'on fasse une flambée et c'est des moments, et alors cela coûte rien du tout 12 ou 14 euros la nuit c'est rien du tout mais cela fait vivre le village ». Il est aussi évoqué dans ce groupe un ancien centre de vacances à Saint-Guérolé, dans le même esprit, mais les participants s'entendent pour dire qu'il a été vendu. »*

Lors des *focus group*, ont émergé des idées à partir des souvenirs d'animations et d'activités passées : une crêperie qui aurait existé autrefois, des expositions de tableaux et galeries artistiques (avec ventes des œuvres) ; un accueil tout l'été pour la visite de la chapelle de St-Vio ; des expériences plus tragiques comme le recueil et le soin des oiseaux mazoutés de l'Erika en 1999, avec le problème qu'on ne pouvait héberger personne sur place ni faire de cuisine pour soutenir les bénévoles. Ont été évoquées les « soirées au coin du feu », le temps passé, les grandes conférences avec P. Jakez Helias, séquence nostalgique qui peut donner réactiver l'enthousiasme pour les conférences.

De fait, dans le cadre de la fête de la Baie des 24 et 25 août 2019 (et l'été 2018 aussi), la MBA a été le lieu de **conférences** très écoutées, et permettant de faire le lien avec la protection de l'environnement, puisque la Déléguée départementale du CDL y est intervenue.

Un centre d'information et de formation

Dès les *focus groups* du 21 mai, la vocation de la MBA comme **centre d'information et de formation** relatif aux milieux aquatiques, zones humides et espaces alentours (littoral et intérieur) a été revendiquée. Les futurs animateurs et usagers y verraient des cartes, des maquettes, des photos et évidemment des personnes pour guider le visiteur occasionnel, le résident secondaire ou principal, les scolaires. Des propositions sont faites sur la mobilisation de jeunes qui font des études en environnement, patrimoine, géographie, écologie pour être guides (bénévoles ? rémunérés ?) de sorties nature ou découverte patrimoine. D'autres suggèrent que les locaux soient aménagés et gérés pour la location de VTT (possible ? quel gérant ?).

Au-delà des visites, des sorties terrain et autres circuits VTT ou pédestres, le lieu est aussi pensé pour la formation, c'est-à-dire pour cette transmission mutuelle des connaissances et des expériences vécues. Un acteur économique et associatif donnait l'exemple des Maisons Familiales et Rurales lors d'un focus du 21 mai 2019 : *« J'voudrais juste revenir sur le terme « maison ». J'ai découvert il y a peu un système éducatif et de formation que je trouve particulièrement abouti, c'est les Maisons Familiales Rurales (MFR). Je ne veux offenser personne mais par rapport à la formation universitaire théorique, c'est typiquement une formation qui amène des savoirs construits sur l'expérimentation. Je trouvais intéressant le parallèle avec ce modèle là et un lieu comme celui-ci où, qui peut être un laboratoire d'expérimentation, quoi. Donner du sens aux choses, on parlait éducation, ça part souvent des enfants et là, le terreau est d'une richesse fabuleuse tout autour ».*

Corrélativement, pour que la connaissance du territoire soit facilitée, une meilleure valorisation des nombreux sentiers (PR) est à réaliser, comme vecteur d'un tourisme plus « doux » mais aussi inter-saisonnier. Si leur gestion, notamment le balisage, est identifiée comme positive, une faille est avancée en matière de communication de la part des offices de tourisme (difficulté des visiteurs-marcheurs à trouver de l'information). Il y a une demande de la part des visiteurs, en particulier des familles, en ce sens. Ce public est en aussi attente d'une information de qualité. (Synthèse du *focus group* 21 mai 2019). Au total, comme exprimé par un participant à un *focus group* du 2 juillet, les habitants et les acteurs socio-économiques sont réceptifs à une certaine polyvalence du lieu, en miroir des activités du territoire : *« mais pour moi c'est pas exclusif tout ça, il faut quelque chose qui soit aux normes pour recevoir le public, dans lequel on peut laisser un camion de surf pour une location, faire une bouffe et à côté de ça, une ferme pédagogique qui servira à d'autres moments, et encore à côté une expo qui servira à d'autres moments. Quelque chose de polyvalent. »*

Une telle ébullition implique d'être organisée et soutenue par les pouvoirs publics (en particulier la CC responsable de la MBA), à plusieurs niveaux :

- Coordonner les acteurs associatifs et économiques
- Aménager/équiper les lieux
- Financer les ressources humaines

3.3.3. Une concertation large sur le projet dépassant les espaces et les activités sectorielles

La réunion de restitution publique du 8 octobre 2019 à Plozévet a confirmé la nécessité de travailler deux volets du projet de labellisation Ramsar auprès des habitants, de la société civile et des entrepreneurs des deux Communautés de communes concernées :

La communication autour des actions déjà engagées et du projet

La concertation sur le projet de labellisation du territoire

Premièrement, la communication sur le projet est une nécessité pour « enrôler » un maximum de personnes dans l'adhésion au projet, ou *a minima* informer sur les tenants et les aboutissants de la protection des zones humides. Ces personnes sont prioritairement les habitants, la société civile et les entrepreneurs du territoire visé, mais il est utile évidemment aussi de prévoir des actions auprès des visiteurs, personnes de passage et touristes. Autre principe, que les participants au *focus group* ont souligné maintes fois, celui que les connaissances et les expériences vécues des habitants doivent être mobilisées dans la conception et les contenus des supports de communication et dans des actions de communication.

Cette demande rejoint la revendication habitante que les échanges en *focus group* soient utiles, labellisation ou non. Les participants ont demandé que leur parole et que ce travail de mise en commun ne restent pas dans un tiroir, et qu'ils soient intégrés dans le projet accompagné par les pouvoirs publics « *Quand on donne une labellisation, si elle est vide, elle sert à rien. Tout ce qu'on discute ensemble, c'est pour mettre à l'intérieur de cette labellisation* ».

Dans ce sens, plusieurs propositions ont été faites par les étudiants de Licence Pro (Figure 19)). Les habitants se présentant eux-mêmes comme des « veilleurs » et des « ambassadeurs » de leur territoire, il s'agit pour les pouvoirs publics portant et accompagnant la démarche Ramsar de leur donner les moyens et les occasions de faire découvrir le territoire aux touristes. On pourrait penser à un « pool » de référents, qui seraient indiqués dans les offices de tourisme, dans les magazines municipaux, voire insérés dans le réseau social des « greeters » (cf. France *greeters*, Balades en France avec un habitant). Ce dernier semble plus développé en milieu urbain, mais l'idée pourrait peut-être se conformer à des espaces de découverte et de tourisme de nature, et être adaptée par les offices de tourisme concernés ou par les référents locaux du Conservatoire du Littoral.

Sensibilisation des habitants	Les habitants sont de très bon conseillers pour les touristes, une valeur sûre !
Communication dans les écoles, universités...	Les élèves peuvent transmettre les informations à leurs parents où autres proches.
Communication par les administrations et les associations	Actions de sensibilisation orchestrées par les organismes de protections et les collectivités locales (promotion, valorisation, information...)
Communication auprès des médias locaux et magazines	Articles dans le télégramme et dans les magazines natures.

Figure 19 : Suggestions pour la communication du projet Ramsar Baie d'Audierne (Licence Pro Tourisme, Saint-Brieuc, mars 2019)

Au sein des habitants, il est pertinent d'accorder une place particulière aux enfants et aux jeunes. D'une part, la sensibilisation à la protection des espaces sensibles comme les zones humides peut s'opérer via les écoles, les enfants pouvant à leur tour être vecteurs d'information et d'alerte auprès de leurs parents et de leur entourage. D'autre part, il a été suggéré dans un *focus group* que les jeunes formés à l'environnement (en BTS gestion des milieux naturels, en Licence ou en Master Environnement, Ecologie à l'Université etc.) et originaires du territoire soient sollicités pour animer des sorties sur le terrain ; l'idée est riche car cela permettrait pour l'étudiant.e à la fois de mettre à profit une formation et des connaissances présentes, de se confronter à un public et pour ce public d'interagir et

d'apprendre d'un.e jeune passionné.e. Le modèle existe avec les monuments historiques, notamment religieux, pour lesquels des associations rémunèrent des étudiant.e.s en patrimoine ou en histoire de l'art l'été comme guides-conférenciers.

Plus classiquement, il est salubre que les acteurs publics (CC, CD 29 et FMA) communiquent dans leurs magazines grand public respectifs sur la démarche Ramsar et soient présents dans les médias locaux, comme pour l'action de ramassage des déchets sur les plages finistériennes couplée à une course à pied portée à l'été 2019 par le CD 29 (reportage France 3 Bretagne). Il est certes plus simple de communiquer sur une action délimitée dans le temps que sur un processus de plusieurs mois. Le Télégramme et Ouest France peuvent être sollicités pour des articles de fond, au-delà des compte-rendus ponctuels qui peuvent être réalisés et relèvent du « fait divers » ou de l'actualité du moment. En outre, prévoir des articles dans les magazines spécialisés et professionnels peut être aussi l'occasion pour les parties prenantes (acteurs publics et associations les plus impliquées) de se rendre compte du chemin déjà parcouru et de valoriser dans une communauté plus large les premiers résultats.

➔ **Inscrire le projet dans le temps peut ainsi être réalisé par une communication régulière dans plusieurs supports et la formalisation de messages cohérents, montrant que l'engagement des parties prenantes est réel, concret et prometteur.**

Deuxièmement, pour garantir et entretenir la dynamique, il s'agit de rythmer le projet par **une concertation large et une programmation de rencontres** entre les élus locaux, services/établissement de l'État, les représentants associatifs et les acteurs économiques.

Trois niveaux semblent complémentaires pour assurer une concertation d'ampleur, à la mesure du périmètre géographique du projet.

Tout d'abord, **l'animation du Comité de suivi Ramsar** est à assurer, comité à distinguer du comité de pilotage Natura 2000. L'outil est garant de la pérennité et de la continuité de l'engagement des parties prenantes, et permet une officialisation des actions vis-à-vis de l'Etat. Le représentant DREAL suggère de fusionner les deux comités à l'avenir pour ne pas multiplier les instances, mais le Préfet y est défavorable pour le moment, du fait que la composition n'en est pas la même (entretien G. Paillat, 2 octobre 2019). De fait, il faudra tenir compte de la composition différente des deux comités avant de penser à une éventuelle convergence/fusion, qui doit répondre de toutes façons à un souhait local et à une conformité procédurale nationale.

Ensuite, la création de **l'association des Amis de la Baie d'Audierne** en mai 2019 apparaît comme une opportunité importante à saisir pour dynamiser la démarche de labellisation. Cette association regroupe des forces vives de la société civile locale, au-delà des militants naturalistes, désireuses de faire connaître la baie, son patrimoine, et d'animer la vie locale par des événements, des expositions, des conférences, en particulier dans le cadre de la MBA. « Fédérer les énergies et les idées pour organiser des rencontres, des débats, des conférences, des expositions et des fêtes et toutes animations ou productions culturelles autour des thèmes de la nature, de la découverte du patrimoine et du littoral » (Roland Chatain, Ouest-France, 4 juin 2019).

Enfin, **la constitution d'un collectif d'acteurs et d'habitants**, plus large que les associatifs, personnes déjà engagées depuis plusieurs années et incluant des professionnels implantés dans la baie et les espaces intérieurs, s'avère déterminante pour donner une assise et une plus-value au projet de labellisation Ramsar. A l'issue de notre enquête sur le terrain et des réflexions croisées qu'elle a pu engendrer, il semble que ce point soit à la fois celui de l'achoppement du projet, et celui de sa véritable réussite. En effet, le clivage entre des logiques de développement économique « de l'intérieur des terres » et des logiques de protection du littoral ne peut pas être passé sous silence dans le cadre de la démarche. Cela implique d'inclure dans la concertation des acteurs des bassins versants côtiers, gestionnaires publics et exploitants privés utilisateurs des ressources en eau et influençant la qualité de

l'eau qui débouche dans les étangs. Il est bien entendu que la CCPBS est gestionnaire des zones humides et aquatiques en position littorale (étangs), mais l'opérateur du SAGE Ouest Cornouaille a tout sa place dans la concertation ; il fait l'interface entre les activités des bassins côtiers et la qualité d'eau, les circulations hydrologiques qui aboutissent dans les étangs littoraux. Le suivi de la qualité de l'eau s'opère sur un continuum amont-aval, qui implique cette concertation constante entre Ouesco et CCPBS (cette dernière fait partie du SAGE, donc un représentant participe aux réunions Ouesco). Le point crucial s'avère l'accompagnement du changement de pratiques agricoles, il est porté par Ouesco, mais engage aussi les organisations professionnelles. Ces dernières semblent absentes de la concertation actuelle. Notre enquête – et le mémoire de Laure De Gaalon en 2018 – a bien pris en compte Ouesco et un bulbiculteur. Ce qui est frappant dans les témoignages et dires d'habitants concerne le changement de rapport entre les milieux et les activités (cf. thème 2).

« La culture des bulbes (tulipes) cristallise ainsi de nouvelles tensions, conduisant à des mobilisations et à une médiatisation des enjeux portés par les acteurs. La *bulbiculture*, qui anciennement était vue comme une activité clé du réinvestissement de l'espace de la baie perçue alors en déclin (années 1960), laisse place à de nouveaux usages, en capacité d'influer sur l'image du territoire et de son espace marin [...] L'évolution est décrite comme rapide, donnant « à l'échelle d'une vie humaine » le sentiment d'une désorganisation, d'un entre-deux « chaotique » dont l'aboutissement est incertain » (mémoire L. De Gaalon, 2018, p.69-70).

« Il y a des choses qui bougent comme ça... avant il y avait une brèche qui était entretenue par l'homme au Trunvel, et tous les agriculteurs du coin, qui étaient des myriades à l'époque, se relayaient pour son entretien, parce que de ça dépendait la protection de la prairie qui allait permettre à leurs 2 ou 3 vaches de tenir l'été. Maintenant vous n'avez plus ça. Je ne sais pas dire si c'est bien ou mal, je dis que ça change et que le changement n'est pas à l'échelle de notre perception temporelle » (cité dans mémoire L. De Gaalon, 2018, p.70).

Comme cela déjà été souligné dans le point 1, les acteurs politiques, sociaux et économiques du territoire ne sont pas toujours sur « la même longueur d'onde » sur le diagnostic et les actions dans un projet de territoire comme la labellisation Ramsar.

La tension sur la quantité est soulignée par un des acteurs économiques, qui utilise de l'eau des étangs pour son activité agricole. Il insiste sur la nécessité de maintenir des niveaux d'eau corrects pour la pérennité de son activité, donc comprend la régulation dont ses prélèvements sont l'objet (contrat avec le Conservatoire du Littoral pour l'usage de l'étang de Saint-Vio et tarifs progressifs). Il vit néanmoins chaque année des tensions saisonnières sur la ressource « *N'empêche qu'en attendant, on vide l'étang* », et il complète avec un forage. Il indique que les sols ne retiennent pas l'eau, et que les systèmes économes en eau -goutte-à-goutte par gaines - restent très coûteux du fait qu'il faut les changer tous les ans. Un autre interlocuteur indique incidemment qu'il apporte de l'eau à ses bêtes – autour de 1000 L tous les 2 à 3 jours – mais il ne développe pas ce point en tant que tel, il s'agit surtout de souligner que ce transport d'eau par citerne sur tracteur est perçu comme une nuisance pour des riverains. Certains acteurs économiques et participants à *focus group* ne nomment pas l'eau, la ressource en eau et les milieux aquatiques, ils évoquent l'environnement au sens large, notamment la faune et la flore – sans préciser s'il s'agit du littoral, de la mer, de la terre. Un participant au *focus group* 1 du 1^{er} juillet 2019 nomme « *tout ce qui touche la terre, les oiseaux, les arbres, les poissons* » comme caractérisant l'environnement de la maison de la baie.

L'approche et la préoccupation restent globalisantes à l'échelle d'un « site » : « *Donc il y a une sensibilité à la préservation des sites, des espèces, et à transmettre les bons gestes aussi en tant*

qu'éducateur [...] et à maintenir des chartes de qualité environnementale vis-à-vis des événements qu'on a à organiser ». Les événements en question concernent les compétitions de surfs. Il s'agit aussi d'activités qui inquiètent des habitants, suscitent un clivage intérieur/littoral, cette fois-ci une méfiance vis-à-vis d'activités littorales (nautisme) entraînant une fréquentation intense sur des sites très contraints (stationnement, circulation, piétinement, déchets...).

Conclusion thème Mobilisation et initiatives

Au total, trois dimensions sont à porter dans cet exercice de concertation stratégique pour la démarche de projet Ramsar, que ce soit dans le comité de pilotage et dans le soutien à une animation de la Maison de la Baie. Elles reprennent des éléments évoqués tout au long de ce thème 3.

Favoriser l'interconnaissance locale (animation, information)

Les *focus group* et entretiens ont montré qu'il existe déjà des relations de collaboration entre certaines personnes ou certains groupes. Développer ces inter relations est un objectif majeur de la démarche de labellisation Ramsar, le vecteur pouvant être l'animation concertée de la Maison de la Baie d'Audierne.

Lever les verrous, résoudre le clivage intérieur/littoral (concertation, participation)

Les *focus group* ont constitué des lieux de participation, avec des personnes volontaires et informées par certains canaux et réseaux (associatifs, scolaires). Elargir la participation est nécessaire, pour pouvoir lever des verrous avec des acteurs clés, et ne doit pas contourner les sujets de controverses (santé environnementale, compétitions surfs, activité agricole intensive).

Se mettre d'accord sur les actions efficaces (délibération)

La délibération consiste à voter pour décider. C'est le stade ultime de la participation. L'idéal serait de pouvoir délibérer au-delà des lieux habituels (le comité de pilotage) par exemple dans des comités d'usagers et d'habitants pluriels.

Ce regroupement des habitants, des acteurs associatifs et des professionnels du territoire a guidé la composition des *focus group*. Un professionnel peut aussi s'exprimer en tant qu'habitant, ce qui s'est produit. Un acteur local souligne en effet que le rapprochement association-entreprise est fécond, et ne doit pas être tabou : « *Il suffit de changer les statuts. Ça s'est passé, ça en a bousculé quelques-uns mais c'est passé. Et du coup ça a créé aussi une forme de mixité. Parce que typiquement, je trouve que c'est très franco-français de penser qu'entrepreneurs c'est un gros mot et associatifs c'est du social* » (entretien 1^{er} juillet 2019). Cette manière de voir révèle un véritable volontarisme, dans un contexte où les initiatives privées et commerciales sont régulées par différents acteurs publics, par exemple pour l'usage de la Maison de la Baie.

Fiche Action : Animer à l'année la Maison de la Baie d'Audierne

La maison de la Baie d'Audierne (MBA) constitue un point d'ancrage des dynamiques locales pour la connaissance et l'action de prévention sur les milieux aquatiques. L'enquête a montré en effet que les idées pour en faire un lieu de sociabilité locale, d'information /formation et de rayonnement du label Ramsar étaient nombreuses dans la population interrogée, celle-ci s'appuyant sur des expériences passées et actuelles ou sur des comparaisons avec des équipements comparables dans la région. Son évocation est à la fois indissociable du lien qu'elle constitue entre littoral et intérieur, de l'accès aux espaces naturels remarquables (mais menacés) et d'une dimension sociale et culturelle forte (interconnaissance, récit collectif...). Les habitants et les acteurs associatifs interrogés sont en attente d'une redynamisation du lieu, en même temps qu'ils proposent leur service. Ainsi, le lieu apparaît comme a priori inclusif pour la population du territoire.

Préalable

Un accord et une coordination politique entre la CCPBS gestionnaire de la MBA et le CDL propriétaire des terrains et du bâti sont nécessaires :

- pour ouvrir la MBA une majeure partie de l'année (Nov-Déc-Janv-Fév plus compliqué)
- pour consacrer à ce type d'action des moyens financiers et administratifs :
- investissement pour mise à niveau (normes) et équipement des lieux
- fonctionnement : subventions, aides aux associations ; conventions de mise à disposition / d'occupation des lieux pour individus ou groupes ; agent d'accueil et d'entretien (gîte) ?

Mise en œuvre :

Les 2 CC et le CDL :

- réunissent les associations volontaires et identifiées par les *focus group*, en particulier l'association des Amis de la Baie d'Audierne (ABA) qui a signé avec les deux institutions une convention d'occupation de cet ensemble immobilier à titre gratuit du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023 (3 ans) (2 parcelles d'une surface totale de 1040 m², pour 220 m² de bâtiments)
- complètent cette liste le cas échéant en consultant les CC, l'ABA et en interrogeant les référents présents lors des focus (listing mail)
- confient à chaque responsable d'association ou de référent d'activité la mission de réaliser une fiche concernant l'opération ou l'activité qu'il coordonnera : objectifs, budget prévisionnel, durée, acteurs impliqués...
- mettent en commun les fiches en question, évaluent la faisabilité de différentes programmations possibles, vérifient l'adéquation des activités proposées avec le cahier des charges de la convention d'occupation (usage de bureau, réunions, conférences, expositions, p.4) et en font la proposition à l'ensemble des associations, groupes et individus contributeurs.

Rappel en vrac des opérations et activités citées dans les focus ou les entretiens :

- concours photo
- accueil de stagiaires
- gîte familial ou d'étape

- point restauration (cuisine)
- conférences diverses
- soirées histoires « au coin du feu »
- vente ponctuelle de produits locaux
- expositions
- résidences d'artistes
- lieu de formation et d'information
-

Activités passées

La convention d'occupation évoque les activités passées (p.3) : « elle a longtemps accueilli à la fois comme Maison de site des expositions et des animations autour de la biodiversité, ainsi que des bureaux des différentes structures et des gîtes. Elle héberge aujourd'hui les bureaux du garde du littoral en charge du site naturel et u syndicat de bassin-versant Ouest-Cornouaille) »

Plusieurs pistes peuvent être dégagées, la dynamisation de la première étant possible si les points 2 et 3 avancent aussi.

Les activités indiquées dans le cadre de la convention d'occupation de la MBA par l'association ABA fixent déjà un cap, absolument compatible avec le projet de territoire de la labellisation Ramsar : dans l'alinéa 3.1, figurent en effet des actions qui participent de la mission générale de protection des milieux naturels, directement ou indirectement :

- Promotion du site (conférences, expos, visites...)
- Constitutions à des **actions de gestion** proposées par le gestionnaire sur le site (petits travaux, chantiers participatifs...) p.5. Il est précisé plus p.6 que l'association ABA aura un rôle de « **pédagogie** auprès du public, afin de l'alerter sur le caractère fragile des lieux »

1. Nous proposons que ce rôle soit mis en œuvre en mobilisant les adhérents actuels de l'ABA et des associations déjà identifiés (Bretagne vivante) mais puisse **élargir son vivier de contributeurs vers les ressources** en formation de la région (étudiants de BTS Eau/ environnement/paysage, licence pro ou master Environnement/Education à l'environnement...), vers les naturalistes individuels, les randonneurs et promeneurs habituels, les pratiquants de sport de glisse : il semble que certain.e.s habitant.e.s développent une connaissance des lieux et des milieux sans pour autant faire partie d'associations. Ces personnes peuvent **participer au collectif**, en prenant leur tour pour des visites de site, pour des permanences lors des expositions, pour des restitutions de travaux d'ateliers sur des sujets de restauration écologique (conférence, posters...) ou pour accompagner des chantiers participatifs (volontarisme des représentants des sports de glisse lors des focus sur ce point). L'interconnaissance et la sociabilité pourraient se développer lors de la préparation de ces actions de sensibilisation, promotion et protection des milieux, et donc décloisonner les uns et les autres dans un **travail commun**.

2. Les souhaits d'accueil *in situ* sont récurrents dans les propos habitants. La pertinence de pouvoir **accueillir** des permanences (bureau), des réunions, voire des stagiaires et des extérieurs (sens du point 1) est conditionnée à un minimum d'équipements sur place.

Sans aller jusqu'à l'activité commerciale et en pouvant imaginer par la suite des « ateliers cuisine », un **équipement permettant de cuisiner/nettoyer sommairement** pour un petit groupe serait incontournable et utile à court terme pour envisager faire vivre ce lieu. Pour l'heure, il faut se rendre dans le local sanitaires/WC pour rincer des verres et des tasses.

Or, la convention indique que l'association ABA devra prendre à sa charge les travaux immobiliers autorisés (autorisation du CDL supposant avenant à cette convention), les investissements réalisés revenant au CDL à l'issue de la convention. L'entrevue avec le délégué régional du CDL laisse entendre que des travaux pourraient être c(o)-financés par l'institution pour répondre aux besoins d'une animation accrue de la MBA. Il faudrait alors explorer quels apports le gestionnaire CCPBS serait prêt à faire.

Plus encore, l'hypothèse **gîte familial ou gîte d'étape** pose la question des investissements et des moyens de fonctionnement. Ce projet peut être programmé sur un horizon 3 ans, le temps d'étudier le coût, la compatibilité juridique (pas d'accueil scolaire, cela est déjà exclu dans les propos du DR CDL). Le souhait de pouvoir **se restaurer** sur place ouvre la voie à une activité commerciale, très réglementée par la convention (p.5, alinéa 4.2) ; ces dernières peuvent s'opérer ponctuellement sous forme de marchés locaux (ouvrages en auto-édition, produits agricoles, « produits dérivés » des expositions ?...), voire périodiquement. Sinon, il s'agit d'adresser une demande préalable express au CDL et à la CCPBS, « toute autre activité commerciale, industrielle, artisanale ou agricole étant strictement interdite ».

3. La réussite des journées d'août en termes d'ambiance et de fréquentation, comme et les souhaits exprimés en *focus group* de partager des temps conviviaux et instructifs sur le territoire, conduisent à proposer de démultiplier **des événements et des opérations sous des formats variés** tels qu'un **concours photo** qui peut être jumelé à l'alimentation d'un OPP, donner lieu à une exposition et à des temps d'échanges intergénérationnels et intercommunaux – jury.

Cette idée paraît relier plusieurs intérêts et avantages. Le président de l'ABA étant lui-même un photographe chevronné, l'opération pourrait lui sembler intéressante à mener, de manière aussi à faire émerger des « **points de vue** » **sur la nature et les milieux** de la Baie pas toujours soupçonnés. Un thème assez large pourrait être proposé, avec une animation via l'OT et les communes, l'OT en particulier si l'opération se déroule durant la période estivale. Cette animation peut durer une bonne partie de l'année, les 8 mois hors hiver, et ne requiert pas de pré-requis ni de matériel coûteux pour les compétiteurs, sauf s'il s'agit de photo argentique et de haut niveau. S'il s'agit déjà pour des compétiteurs d'exprimer un point de vue, un regard, une sensibilité esthétique sur l'espace, le travail qui aura été fait pourra servir le cas échéant **la médiatisation des évolutions de l'environnement**, comme le fait depuis un grand nombre d'années le festival photo de La Gacilly : il s'agit dans ce cas de photographes professionnels certes, mais le principe d'afficher les clichés grand format dans différents lieux de la commune – accompagnés de commentaires brefs - leur donne une aura indéniable pour le grand public. (NB. Les collégiens de plusieurs établissements du Morbihan et d'Allemagne travaillent chaque année avec un photographe plasticien pour proposer une exposition en extérieur ad hoc → à proposer pour les collégiens des communes « de l'intérieur » ?).

Cette initiative pourrait aussi sans doute se coupler avec les centres d'intérêt de l'association **Histoire d'écrire**, en stimulant des récits à partir des photos (par l'auteur de la photo?) ou en ajustant des textes déjà produits dans le cadre des ateliers d'écrire avec des photos qui leur font écho par hasard... En tout cas, elle permet de « **mettre en réseau** » un grand nombre d'habitants et de sensibilités locales autour de la fragilité des milieux et de l'évolution des paysages.

4. Bilan critique et perspectives

4.1 Retour sur la restitution du 8 octobre

Comme elle s'y était engagée, l'équipe de chercheuses ESO-Rennes 2 et du CEDETE a conçu et animé un temps de restitution publique de ses travaux. Cette restitution a eu lieu à **Plozévet le mardi 8 octobre de 18h à 20h30**, en présence des partenaires de la CAMA-CD29 et des deux chargés de mission des Communautés de communes concernées (CCPBS et CCHPB). Dans le hall de la salle municipale, étaient exposées des cartes représentant les perceptions des sites de la baie d'Audierne, réalisées par les chercheuses à partir des déclarations et récits des habitants et associatifs réunis en *focus group*. La salle elle-même a accueilli une cinquantaine de personnes, informées par la presse, par d'autres moyens publics et par le listing constitué lors des entretiens et *focus group*. Ces personnes pouvaient intervenir soit en direct par oral lors des phases de questions de la salle, soit par écrit par le biais de fiches distribuées en début de réunion et récoltées par l'équipe ESO-Rennes 2 à l'issue de la réunion de restitution.

La présentation des productions scientifiques et partenariales était encadrée par **deux séries d'interventions institutionnelles** : en préambule, le président de la CCPBS et maire de Plozévet (M. Plouzenec) et l'adjoint aux Espaces Naturels de la CCHPB (M. Le Balch), en conclusion, les chargés de mission Environnement/Espaces Naturels de la CCPS et de la CCHPB. Ces élus ont rappelé que les deux CC ont des habitudes de travail en commun et des enjeux partagés tels que « la biodiversité ». La démarche initiée en 2017 vers la labellisation Ramsar s'inscrit ainsi dans un « souhait de tangibilité » de l'action publique, dans un territoire exposé à la modification du trait de côte, au changement climatique et à « l'incidence des flux ». En conclusion, les chargés de mission ont insisté sur la nécessité de collaborer entre tous types d'acteurs et habitants pour « faire vivre le projet » et précisé qu'ils visent un dépôt de dossier aux alentours début février 2020. Entre temps, réunions d'étapes et communication grand public seront menées.

La restitution elle-même s'est déroulée en **plusieurs séquences** : (1) une introduction de cadrage de Laurence Le Du, référente de la convention d'étude avec le CD 29 ; (2) les lectures des membres d'Histoire d'écrire durant une vingtaine de minutes ; (3) l'exposé des résultats de l'enquête de terrain en quatre volets de 5 à 10 minutes chacun, chaque volet étant suivi d'un débat avec la salle (4). Tout d'abord, après l'introduction, la lecture des textes par sept personnes volontaires de l'association **Histoire d'écrire** a pris son sens à plusieurs titres : les textes lus résultaient d'un travail collaboratif avec l'équipe de chercheuses, qui ont sélectionné des *verbatim* au sein des six *focus groups* ; ces derniers ont été remis en forme pour lecture par M. Suzzarini, le responsable de l'association. Ce n'était donc pas une invention ou une création pure, mais un « produit hybride » de la recherche et de son appropriation sociale locale. Certain.e.s des lecteurs en public étaient d'ex-participants aux *focus groups*, si bien qu'il s'est créé une continuité d'implication dans la participation pour plusieurs habitant.e.s. Ces lectures faisaient appel à l'imaginaire du territoire, à son passé, aux rêves, aux souvenirs affectifs entretenus avec ce territoire de la baie d'Audierne. Il s'agissait de récits, d'expressions et d'images qui permettaient de parler autrement du territoire qu'en termes de gestion, tous issus des *verbatim* recueillis en *focus group*.

Ensuite, **quatre volets de la recherche** ont été présentés de manière synthétique : méthode de l'enquête, attachement aux lieux, milieux et activités, mobilisations et initiatives.

Après le rappel des méthodes d'enquête utilisées et la caractérisation des participants/répondants, le volet « attachement aux lieux » a permis de rappeler que la Baie présente « un paysage qui fascine » et que son évocation suscite « une émotion palpable » chez les habitants et acteurs professionnels

interrogés. La question du partage d'expériences et du patrimoine auquel les personnes sont attachées est central dans la fabrication d'un socle commun de références collectives pour Ramsar. Le volet « milieux et activités » a insisté sur la qualité des milieux aquatiques et terrestres à l'heure actuelle – qualité reconnue par tous -, mais aussi sur le fait que les habitants sont marqués par les transformations des modes d'entretiens des étangs (comblement, eutrophisation...) et une certaine dégradation des milieux humides (moins d'animaux, moins d'espèces...). Le volet « mobilisations et initiatives » à quant à lui posé un certain nombre d'atouts présents dans le territoire du point de vue des dynamiques politiques et associatives (des CC impliquées, une envie et des compétences pour transmettre aux autres), a rappelé l'esprit de la démarche Ramsar (ascendante et collective) et identifié des points d'accroche pour la qualité « politique » de la démarche (COFIL, Amis de la Baie, groupes mêlant habitants et associatifs).

Des **questions d'explicitation** ont été posées par la salle, assez peu après les deux premiers volets, beaucoup plus après le troisième volet (milieux et activités). Cette partie de la présentation a déclenché de vives réactions de la part d'élus et d'habitants, portant sur la place de l'agriculture dans le territoire (nostalgie, constat « défaitiste » et antithétique avec Ramsar, *quid* du tourisme et des « choses positives » ?) (cf.4.2) et sur les participants aux focus et aux entretiens (« c'est juste quelques personnes », quelle représentativité?). Une personne confirme que le recul de la biodiversité est observable, une autre soulève le problème de l'érosion. Le Chargé de mission Espaces naturels de la CCPBS souligne les efforts faits par la collectivité pour préserver les dunes et une agriculture compatible avec la préservation de l'environnement (un éleveur sur les terres du CDL en conformité avec les règles). Les chercheuses rappellent comment les participants ont été invités aux *focus*, en complément de ce qu'elles avaient déjà précisé dans le volet méthode (diversité des communes représentées, des acteurs et importance des habitants). Il a également été demandé pourquoi la partie Sud de la Baie était plus traitée dans les cartes et dans les résultats (il s'agit d'une focalisation de la démarche Ramsar sur la zone Natura 2000 qui se trouve au sud, sur des enjeux naturalistes plus aigus, le Nord de la Baie étant concerné par un parc marin). Une remarque a aussi été faite sur la toponymie (les Lochs, comme en Écosse), ce qui traduit un attachement intime aux lieux profiter de ce moment, car c'est le genre de chose difficile à formuler, cf. intervention M. Suzzarini). Il est précisé par une des chercheuses que le propriétaire des terrains et des lieux est ouvert sur le projet Ramsar et mise en animation de la maison de la baie.

**Projet pour les milieux aquatiques
et le territoire de la baie d'Audierne**
Restitution publique Le 8 octobre 2019, à Plozévet

1-Attachement et transmission

(Espace vécu, paysage, mémoire, fréquentation,
partage, lien habitants-touristes)

« Dommage une fois de plus que la baie d'Audierne pour la certification Ramsar ne considère que la partie sud. Inacceptable les problèmes réglés au sud se retrouvent au nord.

Le HPB est riche en Toué mais pas protégé (Natura 2000), très peu d'investissement au nord. Suite à l'intervention de Mr Buisson la zone sud est protégée au détriment de la zone nord. »

« Souhaite être informé et participer à la suite du processus

« Pour la baie en général c'est l'aspect grandiose qui frappe en premier puis ses originalités. Est-ce que les zones humides de la côte sud du pays bigouden sont intégrées. Ils sont aussi très importants. On ne peut pas augmenter la fréquentation sans améliorer l'éducation des usagers (propriétaires de chiens par exemple) ».

2-Milieus et activités

(Biodiversité, agriculture, pêche,
protection, dégradation, gestion)

« Les milieux où il y a des oiseaux, les étangs ne sont pas assez protégés. Le cordon de galets idem. Des hordes de chiens et des promeneurs en promenades. Importante érosion. »

« Nature à protéger. Ne l'abîmons pas par des fermes usines ou des cultures qui nuisent à son caractère exceptionnel. (M-S Pérennou Eau et rivières de Bretagne qui est partante pour accompagner d'éventuelles futures démarches de pédagogie autour des milieux aquatiques) ».

« Il faut repenser et aider la réorientation des pratiques agricoles. Les zones humides sont le reflet des activités sur le bassin. »

« Le milieu très fragile ne souffre pas des méthodes ultraproductivistes de l'agriculture actuelle. Pour entretenir cette espace il faut payer au juste prix et en aidant une agriculture d'entretien permettre l'épanouissement de la biodiversité. »

3-Mobilisation et initiatives

(Acteurs, maison de la baie d'Audierne, coordination, associations, Ramsar, collectif)

« Important d'améliorer la desserte de la Maison de la Baie en particulier par le sud. »

Figure 20 : Réactions de personnes présentes lors de la restitution publique du 08 octobre 2019

4.2. Les attentes des participants vis-à-vis de la labellisation

La labellisation Ramsar de la baie est entendue par de nombreux acteurs comme une reconnaissance de sa valeur patrimoniale et de sa richesse environnementale. Cette labellisation apporterait ainsi une reconnaissance mais aussi un moyen de porter un projet en accord avec cette valeur environnementale reconnue.

A travers les entretiens et les *focus groups* cette notion de label renvoie à deux notions qui ne sont pas antagonistes :

- le label est une « **vitrine** » qui permet une valorisation de ce qui existe dans la baie et qui peut donc gagner ainsi en notoriété. Cette notion est notamment promue par plusieurs acteurs économiques (activités touristiques, activités nautiques, pêche et production agricole). Mais cette mise en avant du label pour la promotion d'activités ne doit pas faire oublier les actions qui doivent être mises en place pour préserver les milieux. Pour un acteur institutionnel rencontré, « [la présentation orale du label] *cela apparaissait juste comme une vitrine donc c'est un peu dommage, ce n'est pas que de la com c'est sur une durée limitée ; il y a une réévaluation un examen cela peut être remis en cause si il n'y a rien qui se passe ensuite* ». Cette notion de « vitrine » est aujourd'hui visible pour le secteur de la Torche. Celui-ci est à fort enjeu à plusieurs points de vue, car il cumule des références labellisantes : « *Aujourd'hui, moi je suis plus sur La Torche parce que c'est un label en soi* ». L'interlocuteur exploitant agricole cite un certain nombre de commerces et services de la commune de Plomeur qui affichent le vocable « de La Torche » comme une marque identitaire, qu'il estime liée au rayonnement du surf. De fait, les activités de surf utilisent aussi ce « label » dans leurs campagnes de promotion de leur activité.

- le label porte **une ambition** qui ne doit pas seulement permettre la protection des milieux mais une évolution positive de l'environnement et un respect de celui-ci par l'ensemble des acteurs. Dans ce cadre de nombreux participants des *focus groups* questionnent les choix économiques qui sont effectués aujourd'hui par les élus et dans le cadre des politiques publiques notamment le soutien à une agriculture vue comme incompatible avec cette labellisation : « *il y a des fermes-usines qui se développent, les préfets donnent encore des autorisations pour des extensions de porcheries, c'est des tonnes de merde, de lisiers qui se répandent sur les bassins versants. Et ces bassins versants convergent vers tous les étangs...* », « *C'est pour ça que nous ici, en tant que citoyens, enfin je parle pour moi, il y a une schizophrénie des élus qui disent « regardez, on vit dans un endroit magnifique » mais qui au moment de leurs décisions en termes d'extension d'élevages, de dérogations etc. ont des comportements complètement inverses à leur émerveillement, comment, esthétique* ». A noter que Natura 2000 est jugé comme peu contraignant par des participants à un *focus group*, du fait qu'ils ont observé des pratiques agricoles contradictoires avec le label dans le territoire (usages d'herbicides chimiques).

Sont particulièrement citées les extensions de porcheries (projet de « porcherie » de « 30 000 têtes » à Tréogat ou à Plovan) et les productions de fleurs et bulbes sur la commune de Plomeur. Déjà investigué et identifié dans le mémoire de Laure De Gaalon en 2018, cet espace occupé par les producteurs de fleurs et maraichers (production de carottes) est systématiquement localisé dans le cadre des exercices sur les cartes dans les *focus groups* : lieu de pollution par les nitrates, de traitement important mais aussi de pollution visuelle « *tout est beau sauf les tulipes* ». Ce secteur géographique apparaît comme le lieu de **focalisation de la contestation** : « *il y a eu un rassemblement dernièrement à la Torche pour dénoncer l'usage des pesticides, il y a eu 1400 personnes à manifester, une 100aine de surfers* ». Cette cristallisation d'une action collective pour dénoncer des choix de production est également confirmé par l'un des producteurs, qui identifie clairement cet espace de la Torche comme le lieu où s'exprime une revendication plus générale sur l'ensemble de baie et même au-delà, sur des enjeux globaux : « *Y a de plus en plus de relations parce que les conflits qui nous opposent aux personnes qui défendent l'environnement, on leur a toujours dit, c'est-à-dire que nous on est un peu le point émergé* ».

de l'iceberg. *On est visé aujourd'hui parce qu'on est tout petit, on est un peu spécial, on nous voit plus* ». Cette question du label et de l'activité agricole est aussi questionnée par un agriculteur lorsqu'on l'interroge sur l'utilisation possible de cette reconnaissance Ramsar dans la **labellisation de ses produits** : « *Pour moi ce label, c'est bien, mais en fait c'est juste un moyen pour les conventionnels de dire "regardez". Je pense que les autres agriculteurs qui sont sur la baie vont pouvoir dire "Nous on pâture sur du Natura 2000 et ça". Oui, mais à côté de ça ce que vous faites c'est du conventionnel. Pour moi, entre-guillemets, je ne l'utiliserai même pas sur le site internet...* ».

C'est bien une demande de **mise en conformité** entre ce que signifie pour une partie de ces habitants la reconnaissance par le label Ramsar d'un environnement de qualité et les choix politiques qui sont faits pour préserver effectivement cette richesse. Cette exigence et/ou interrogation de cet accord des politiques publiques est aussi revendiquée par un acteur de la **pêche** (tellines) : « *C'est bien beau de labelliser une baie, et le parc marin c'est pareil, il faut que ça cadre ! Si l'eau est pourrie, si... Il faut faire attention à ce qu'on fait et s'il y a un problème, essayer de le résoudre, faire des études là-dessus et pas faire semblant. Moi je sais ça, je n'irai pas manger le foie d'un poisson ici, c'est bourré de mercure, de plomb et tout ça, je le sais, c'est hyper dangereux* ».

Cette présentation des attentes des habitants interrogés lors de la restitution du 8 octobre 2019 a provoqué des réactions vives de la part d'élus et d'habitants. La remise en cause des choix de développement agricole sont alors vus par certains élus comme une vision défaitiste et nostalgique d'un passé de petites exploitations où le travail de la terre et son exploitation permettaient un entretien des espaces et où l'utilisation des intrants étaient faibles. Par ailleurs, cette demande habitante est aussi perçue par certains élus comme un refus des activités ayant pourtant un rôle dans l'économie locale. Cette **préoccupation économique** est aussi rappelée par un institutionnel qui indique que le développement économique *via* l'augmentation des productions agricoles (extension de bâtiment) n'est pas incompatible avec les politiques de protection et de préservation de la baie.

Rappelons que l'installation du maraichage et de la bulbiculture est relativement ancienne sur ces parcelles de sol sableux (les années 1950 pour la culture de carottes et 1968 pour les bulbes). A la lecture des *verbatim* des *focus groups*, il ne semble pas que le questionnement sur les choix agricoles reflète une demande de retour vers une situation passée, mais bien un **accord entre les projets de valorisation des milieux de la baie et l'occupation et la production sur ces espaces** d'une agriculture en phase avec le développement d'une économie locale : ouverture d'un lieu de vente, de circuit court. Pour illustrer cette attente, plusieurs initiatives sont évoquées par les habitants.

Ainsi pour favoriser l'implantation de nouvelles exploitations agricoles, certains collectifs se mettent en place lors des ventes de terre « *une demande de ferme pour 3 fermes à vendre* ». Par exemple à Pouldreuzic un collectif appelé « nous voulons des coquelicots à Pouldreuzic » a pour but d'aider les personnes qui partent en retraite et qui ne veulent pas que leurs terres soient vendues à des exploitations agricoles en conventionnel. **L'acquisition des terres lors des ventes** est un enjeu important qui apparaît aux yeux de certains comme un moyen d'insuffler d'autres dynamiques. Se pose alors la question des politiques qui peuvent être mises en place : « *il faudrait que ces terrains soient rachetés jusqu'au moment où se présentera quelqu'un qui sera prêt à cultiver ces terres-là en cohérence avec l'environnement* ». Les personnes de ce *focus group* estiment, par exemple, que les communes peuvent acheter des terrains « *par exemple des terres qui sont sur des terrains sensibles, proches des étangs par exemple, lorsqu'il y a un départ en retraite* ». Les **terrains acquis par le conservatoire** apparaissent aussi comme des espaces garants d'une utilisation agricole respectueuse des milieux même si cette garantie ne semble pas certaine : « *pourtant à Tregoat, juste au-dessus de Trunvel l'agriculteur il est en conventionnel et ça fait partie du conservatoire ces terres-là* ». Enfin la maison de la baie apparaît comme un lieu propice pour promouvoir un certain type d'agriculture plus respectueuse de

l'environnement, si l'implantation d'une exploitation n'est pas possible un lieu de stage ou de promotion de pratiques tournées vers l'agroécologie : « *et bien ici c'est un lieu idéal pour montrer aux gens comment faire ou même pourquoi pas faire sur place, il y a des terrains je suppose* », « *il y a la question de la ferme pédagogique* ».

Si les attentes se sont essentiellement focalisées autour de la question agricole du fait des effets sur la qualité des milieux notamment par les flux polluants issus des bassins-versants, d'autres points de vigilance sont pointés par les habitants notamment concernant **l'évolution urbaine de l'occupation du sol** et les projets d'aménagement (projet de port, extension urbaine, infrastructures et imperméabilisation et assèchement des zones humides).

Ces revendications formulées par les habitants des *focus groups* et différents acteurs interrogés reflètent **l'attente d'un projet qui rassemble** les différents acteurs et dans lequel chacun a sa part de **responsabilité** pour que ce label ne soit pas qu'une victime mais aussi une ambition d'action engagées à différents niveaux : « *Tout ça, ça contribue à la préservation de la baie. Il faut que nous qui habitons, là, nous prenions en charge individuellement, parce que ça commence par nous à notre niveau personnel. Si on pouvait se voir chacun régulièrement... ou qu'il y ait une banque de documents... ou je ne sais pas, parfois qu'il y ait des moments ou quelqu'un nous montre son savoir-faire, de nouvelles façon de jardiner, des choses comme ça pour qu'ensemble, les habitants de la baie on puisse faire en sorte que ce soit vraiment le plus proche de la nature possible. Et qu'on puisse avoir aussi une interaction avec les agriculteurs.* »

4.3 Intérêts de la démarche qualitative

Le travail mené dans le cadre de ce projet de labellisation Ramsar de la baie d'Audierne s'est appuyé sur une démarche qualitative consistant à **recueillir les témoignages d'habitants et d'acteurs économiques, institutionnels, associatifs**. La mise en place de *focus groups* et la démarche d'enquête par entretien semi directif a permis de compiler une quantité importante de *verbatim* et d'avis diversifiés. Ainsi chacun a pu s'exprimer dans un contexte apaisé ; le débat n'était pas influencé par un environnement conflictuel, qui souvent focalise ou empêche certaines expressions. Chaque acteur a longuement été interrogé individuellement et les *focus groups* étaient constitués seulement des habitants les 1^{er} et 02 juillet, sans interactions avec des acteurs institutionnels. Lors de la restitution du 8 octobre, ce choix a été discuté par un certain nombre de personnes présentes. Rappelons ici que les *focus groups* étaient ouverts à toute participation habitante, et qu'**aucune « sélection »** n'a été faite à ce niveau.

L'utilisation de ce *verbatim* dans l'analyse et dans l'élaboration de ce rapport permet réellement de **s'appuyer sur les paroles exprimées** sans un guide rigide de départ conçu a priori comme peut l'être une enquête quantitative. Les *verbatim* sont issus de transcriptions intégrales, comme cela été indiqué dans la partie méthodologique de ce rapport. La richesse des échanges et l'engagement des personnes que ce soit dans les entretiens et dans les *focus groups* témoignent d'un fort intérêt porté à la baie d'Audierne mais aussi au projet de labellisation. Cette démarche qualitative permet contrairement à d'autres méthodes de percevoir cet **engagement** à travers la longueur des entretiens individuels et des *focus groups* ainsi que la forte participation des personnes lors des *focus groups*. Cette richesse des témoignages a été rendue visible lors de la restitution du 8 octobre avec la **lecture en public d'une sélection de ces paroles** des participants aux *focus groups*, cette mise en lisibilité des mots montrant l'attachement aux lieux et le besoin de partage de connaissance de la baie d'Audierne.

L'attachement au lieu est aussi visible dans le cadre de l'exercice de localisation sur les cartes qui permet de mesurer la **connaissance et la perception des lieux** et le cheminement des personnes sur cet espace. A travers l'explication des choix et la description des cheminements (récits), d'autres

thématiques sont abordées : présence d'un patrimoine, histoire sur certains conflits, perception d'une évolution du paysage. La carte devient un vecteur de discussions plus informelles et non guidées et d'échanges et de confrontation de connaissances entre les participants du *focus groups*. En ce sens cet exercice permet aussi d'identifier la **finesse** de la connaissance des lieux (description des paysages, histoires locales, connaissance du patrimoine, noms de propriétaires...).

Finalement, cette démarche qualitative donne une grande **liberté** aux participants et permet de faire ressortir les **attentes** des uns et des autres, les analyses que chacun fait sur l'évolution de son environnement proche, d'autant plus quand celui-ci est parcouru et ceci en dehors de toute contraintes formelles. Cette liberté de parole permet aussi aux enquêteurs de faire évoluer la problématique au cours du temps en fonction des questionnements recueillis. Ainsi, si la question de la maison de la baie a été formulée par les enquêteurs pour les *focus groups* de mai et juillet 2019, c'est bien parce que ce point était fortement ressorti lors des premières démarches d'enquête (Ateliers du 18 mars 2019).

4.4. Perspectives

Dans le fil de ce qui a été dit en 4.2. et des interactions multiples avec les acteurs du développement local (réunions), le sens de la labellisation Ramsar s'ouvre à des **dimensions économiques** au-delà des considérations écologiques : « *Il faut qu'on dépasse la labellisation purement écologique. Du coup, on labellise le service rendu de l'environnement* ». De manière récurrente, le discours de nos interlocuteurs a souvent évoqué la **promotion des circuits courts** , pour des activités primaires présentes sur place mais aussi pour des activités de loisirs. Il s'agit même d'aider à « *relégitimer les activités primaires* » sur le site. Il semble ainsi que la démarche est l'occasion de mettre à plat les postures concernant trois types d'activités :

- productives relativement anciennes – à la fois bien ancrées mais dont le marché est exogène au secteur - (le maraîchage),
- productives en circuit court (agriculture bio)
- loisirs et sport, en pleine expansion qui reposent à la fois sur des usagers locaux et une attractivité extérieure (promenade, randonnées, nautisme/surf)

Comme cela a été montré à plusieurs reprises dans le rapport, un grand nombre d'acteurs et d'habitants sont prêts à s'engager dans cette **concertation large** , qui peut être réalisée en petits groupes de travail, et fondée sur la méthode des *focus groups*. Les chercheuses ont eu affaire à des participants motivés et constructifs, certains très documentés sur les politiques environnementales, se montrant curieux (il se trouvait des observateurs-trices et amoureux-ses de la nature dans les *focus groups*): « *Comment ça s'insère dans le réseau des zones protégées qui existent déjà ?* » ; « *On a déjà le label Natura 2000 pour ... je ne sais plus [...] Est-ce que c'est à peu près la même chose ou c'est un plus ?* ». Ou plus modestement : « *et d'autres territoires ? Vous avez des exemples ? Et les financements, qui les apporte ?* ». Cette **curiosité** chez certains s'accompagnait d'une méfiance chez d'autres. Outre les réserves exposées concernant les politiques territoriales en cours (soutien à l'agriculture exportatrice et intensive), certains y voyaient une couche supplémentaire à une politique territorialisée de protection des milieux déjà complexe : « *moi, ce qui me fait peur, c'est la superposition des outils* ». Donc globalement, les habitants et les acteurs participants ont témoigné d'une **implication constructive** et nous ont exprimé le **souhait d'une poursuite de la concertation sur des bases similaires** .

Les actions concrètes possibles sont à porter par les deux CC, le CDL et Ouesco, partenaires qui permettent de relier les usagers des milieux aquatiques littoraux (CCPBS) et continentaux (Ouesco). Cette **connexion institutionnelle** devrait accompagner celle qui régit les rapports entre CCPBS, porteur

de Natura 2000, et la CCHPB qui est impliquée dans Ramsar. Un participant à un *focus group* a demandé si les agriculteurs étaient conviés dans les *focus groups* ; cette représentation des agriculteurs des bassins côtiers dans les cercles de concertation est sans aucun doute une piste à suivre pour la mise en œuvre territoriale de la démarche Ramsar, Ouesco ayant déjà les contacts et réuni des agriculteurs dans le cadre de sa mission d'accompagnement ; on pourrait envisager aussi d'inviter un.e représentant.e local.e de la chambre d'agriculture.

Dans le même ordre d'idées, le choix de labelliser Ramsar principalement la **partie sud de la baie** a soulevé une remarque écrite sur le périmètre retenu par la démarche, lors de la restitution publique du 8 octobre (« *Pourquoi ne prenez-vous pas en compte la partie Nord de la baie dans vos propositions ?* ») et réduit en effet l'attention et l'action à la zone déjà labellisée Ramsar. Or, les identifications de lieux appréciés, importants et fréquentés sur la carte soumise s'étendaient à toute la baie, au littoral et à l'intérieur, ce qui montre que les espaces vécus de manière positive par les habitants dépassent le **périmètre Natura 2000**, et qu'ils auraient à cœur d'étendre la démarche Ramsar et le territoire d'action au plus large ; l'inclusion prioritaire de la CCHPB et secondaire de Ouesco dans les dialogues institutionnels en cours devraient permettre d'y réfléchir, au-delà du montage et du dépôt du dossier, qui peut en effet se focaliser sur Natura 2000 du fait des critères écologiques requis par Ramsar. De fait, pour l'heure, les instances de l'Etat, Préfecture et DREAL, soutiennent un dossier Ramsar Baie d'Audierne sur la base du périmètre Natura 2000, pour sa pertinence d'ancrage politique local, de même que les acteurs institutionnels locaux.

Bibliographie

- Blanchet A. Gotman A., 2003. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, Paris, 127 p.
- Bailleul H., 2013. « Quelles méthodologies pour une géographie sociale de terrain ? », *ESO Travaux et Documents*, n°36, p.131-13
- De Gaalon L., 2018. *La mise en label des milieux aquatiques : un processus territorialisé en faveur de l'appropriation sociale des territoires d'eau. Un approche méthodologique en Finistère*, octobre, Université Rennes 2, Master ETA, 124 p.
- Duchesne S., Haegel F., 2004. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*, Nathan Université, coll. Sociologie 128, 128 p.
- Hervé-Fournereau N., 2008, *Les approches volontaires et le droit de l'environnement*, coll. *L'univers des normes*, Presses Universitaires de Rennes, 326 p.
- Kitzinger J., Markova I., Kalampalikis N., 2004. Qu'est-ce que les *focus groups* ?, in *Bulletin de psychologie*, Groupe d'étude de psychologie, 57 ((3)), p.237-243. halshs-00533472
- Larrue C., 2000, *Analyser les politiques publiques d'environnement*, L'Harmattan, 207 p.
- Mucchielli A. (dir.), 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, 2^e édition, 303 p.
- Paillé P., Mucchielli A., 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, 4^{ème} édition, 430 p.
- Paillé P., 2004. « Recherche qualitative », in Mucchielli A. (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, 2^e édition, p.226-228
- Petit E., 2010. « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ? », *L'Information Géographique*, n°1, mars, p.9-26
- Richard-Ferroudji A., 2011, « Limites du modèle délibératif : composer avec différents formats de participation », *Politix*, vol.4, n°96, p.161-181

Table des figures

Figure 1 – Organisation du temps de recherche durant l’année 2019 (C. Le Calvez).....	6
Figure 2 – Trame des focus groups de mai et juillet 2019	9
Figure 3 : Les lieux à localiser lors des focus groups.....	10
Figure 4 : Répartition des focus groups entre les membres de l’équipe.....	11
Figure 5 : Répartition des entretiens entre les membres de l’équipe.....	12
Figure 6 : la trame des entretiens réalisés auprès des acteurs économiques de la baie d’Audierne	13
Figure 7 : les effectifs des participants pour chaque dispositif mis en œuvre (C. Le Calvez).....	13
Figures 8 : les communes de résidence des participants aux focus groups et les catégories d’acteurs dans l’enquête (C. Le Calvez)	14
Figure 9 : la méthode de recueil des données en baie d’Audierne (C. Le Calvez).....	14
Figure 10 :L’interface du logiciel MaxQDA.....	15
Figure 11 : Liste des thématiques identifiées pour l’analyse via le logiciel MaxQDA (C. Le Calvez)	16
Figure 12 : le corpus de cartes réalisées lors des focus groups et des entretiens est synthétisé pour produire des cartes thématiques (lieux fréquentés, appréciés, gênants, importants, positifs, négatifs) – (C.Le Calvez).	17
Figure 13 : Liste des principales couches créées sur le logiciel Qgis.....	18
Figure 14 : les temps d’échanges de la restitution du 08 octobre 2019.....	20
Figure 15 : Carte des lieux appréciés dans la baie d’Audierne	30
Figure 16 : Carte des lieux fréquentés dans la baie d’Audierne	33
Figure 17 : Carte des lieux importants dans la baie d’Audierne	35
Figure 18 : Suggestions pour l’animation de la Baie (Licence Pro Tourisme, Saint-Brieuc, mars 2019)	50
Figure 19 : Suggestions pour la communication du projet Ramsar Baie d’Audierne	53
Figure 20 : Réactions de personnes présentes lors de la restitution publique du 08 octobre 2019.....	62